

# Ornithologie régionale : Les oiseaux de Seine-Saint-Denis - Partie I - Des cygnes au coucou

lundi 16 novembre 2020, par [BRISECHANT Etienne](#) (Date de rédaction antérieure : 2014).

**L'ouvrage d'Etienne Brisechant, *Les oiseaux de Seine-Saint-Denis*, Corif, Vaujours 2014, [avec le soutien de l'ANCA, les amis naturalistes des côteaux d'Avron] est épuisé. Nous en présentons le texte ci-dessous, sans les nombreuses photos et dessins et ultimes corrections avant impression.**

**Pour la seconde partie : [Ornithologie régionale : Les oiseaux de Seine-Saint-Denis - Partie II - Des rapaces nocturnes aux Bruants](#)**

**Notons qu'en quelques années, le statut régional d'un certain nombre d'espèces s'est radicalement modifié (Bernache du Canada, Grande Aigrette...).**

Sommaire

- [PRÉFACE](#)
- [INTRODUCTION](#)
- [DESCRIPTION DES MONOGRAPHIES](#)
- [MONOGRAPHIES](#)

## REMERCIEMENTS

Cet ouvrage présente le fruit de milliers d'heures d'observations souvent individuelles, mais c'est aussi le résultat d'un gros travail collectif. Il a mobilisé l'énergie des observateurs qui ont dû aller rechercher leurs données et les synthétiser pour qu'elles soient exploitables. Enfin, le rôle des relecteurs, des personnes qui m'ont apporté des conseils et qui m'ont soutenu a lui aussi été très important.

Je tiens à remercier en premier lieu Laurent Spanneut qui m'a énormément aidé à chaque étape ; Loïc Lelardoux qui a été à l'initiative de ce nouveau projet ;

Dominique Delville, Joseph Gnanou, Laurent Godet, Rémi Henry, Olivier Hépiegne, Nordine Kotbi, Olivier Laporte, Christophe Nédélec, Pierre Rousset, Alain Thellier, Alain Thomas, David Thorns, qui, d'une façon ou d'une autre, ont beaucoup travaillé pour cet ouvrage.

Je remercie également Patrick Bousès, Olivier Dehorter et Romain Provost du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris ;

Irène Anglade, Yves David, Dalila Hachemi (toujours disponible) et William Huin du CORIF ;

Christophe de Franceschi et Olivier Paikine de la LPO ;

Nélia Dupire et Antoine Roulet de l'Observatoire départemental de la biodiversité urbaine (ODBU) ;

Jean-Christophe Beaucour, Daniel Bernal, Julien Birard, Jérôme Biton, Christine Blaize, Alain Bloquet, Vincent van de Bor, Philippe Bordas, Yves Dubois, Henri Fiche, Emmanuel Franc, Patrick Fontaine, Stanislas Gallen, François Gasnot, Hélène Giraud, Nathalie Jaspard, Thierry Josse, David Laloi, Jérôme Laverne, Yvonnik Lhommer, Grégoire Lois, Clément Lourdes, Yves Lozachmeur, Frédéric Malher, Laurent Martineau, Philippe Persuy, Guy Philippet, Jérôme Pironnias, Krzysztof Rajkowski, Julien Thurel, Angèle Travadel, Philippe Valet, Michel Vaternelle, Sylvain Vincent, Catherine Walbecque.

---

## PRÉFACE

**Par Alain THOMAS(1)**

Un livre sur les oiseaux de la Seine-Saint-Denis. Voilà bien qui pourrait faire naître des sarcasmes dans la petite communauté ornithologique française. Minuscule et tellement artificialisé, comment un tel département peut-il justifier d'un travail si fastidieux de collecte et d'analyse de milliers d'observations ? Il y a bien sûr l'intérêt que trouvera l'observateur local ou le simple amoureux des oiseaux séquano-dionysiens, à la découverte des espèces de sa commune ou de son site fétiche. Au-delà, nous trouverons bien d'autres utilités à cet ouvrage.

À son échelle, l'évolution de l'avifaune\* de la Seine-Saint-Denis est le reflet exacerbé de l'évolution des paysages et des milieux de notre pays, avec toutes les conséquences que l'on imagine sur les populations d'oiseaux. Aussi paradoxal qu'il puisse paraître, artificialisation et abandon cohabitent en Seine-Saint-Denis. Le béton et l'acier progressent. La matrice paysagère agricole, déjà intensifiée depuis des décennies, se trouve déstructurée puis totalement détruite à mesure de l'avancée du front urbain. Comme ailleurs, nous en voyons les effets sur les oiseaux de plaine ou de bocage. Par place, des îlots subsistent non construits et apparaissent des friches urbaines, mais les agriculteurs sont absents et la nature d'y reconstruire selon ses règles sous d'autres contraintes anthropiques\*.

L'avifaune\* du département n'est pas isolée et les grandes évolutions notées à l'échelle nationale sont aussi visibles ici quoique plus modestement. L'observation de la colonisation des friches et nouveaux milieux par les oiseaux peut aussi annoncer des dynamiques plus difficilement discernables ailleurs.

À la réflexion, je me demande si le principal intérêt ne serait pas l'observation des ornithologues eux-mêmes et plus largement des protecteurs face à ces bouleversements. Dans un contexte urbain nous retrouvons les mêmes réflexes, les mêmes types d'actions que ce qui se pratique du nord au sud du pays. Le regard porté sur la nature en Seine-Saint-Denis passe par les mêmes filtres culturels que dans les autres régions et c'est tout notre rapport à la nature qui apparaît au travers lui et la pensée commune sous-jacente.

Une confusion essentielle est faite entre le concept « d'environnement », aux contours flous, d'essence très anthropocentrée\* et la nature. Cette confusion est très prégnante et marque la pensée et les actions de beaucoup de protecteurs. Elle entre en résonance avec notre culture millénaire et pousse à des actions lourdes de gestion, de contrôle des milieux et des espèces. En somme à une protection « espèce-centrée » en lieu et place d'une protection des dynamiques

naturelles, l'écologie du désespoir. Mais la nature a-t-elle nécessité à être gérée ?

Généralement, la protection de l'environnement - doit-on comprendre ici nature ? - consiste à figer les milieux ou à tendre à la restauration d'espaces proches des paysages agricoles d'antan, jugés état de référence. Le maintien d'un terroir rural dans un contexte humain urbain sans viabilité agricole est utopique et n'a de portée que sur un très court terme. Cela conduit à des mesures coûteuses, à une artificialisation à outrance de la protection et au final à une pédagogie désastreuse quant au regard porté par notre société sur la nature. Le malheur est que ces actions se font souvent au détriment de dynamiques naturelles.

L'étape suivante est la « valorisation » de ce patrimoine « préservé ». Cela passe par des aménagements supplémentaires et l'édification d'écrans de tous ordres entre la personne et la nature.

Cette situation schizophrénique est liée à notre culture néolithique, c'est-à-dire agricole, forgée depuis des millénaires dans une lutte, un contrôle de la nature et qui aime à présenter l'Homme comme un créateur de biodiversité. Sur ce terreau, les traumatismes liés à l'accélération des dégradations environnementales qu'ont subies les naturalistes ces dernières décennies permettent aussi de comprendre les orientations de la protection. Ils ont façonné l'état d'esprit des protecteurs, entre crainte et défensive. Mais l'Homme ne crée pas la nature, il réorganise, il simplifie et il déséquilibre, se rendant par là même indispensable au travers de son entretien « stabilisateur ».

Mais alors que faire ? Un appel à la réflexion, pour envisager autrement la nature et sa protection en Seine-Saint-Denis.

Une certaine dose de « lâcher prise » ne nuirait pas, ainsi qu'une redéfinition des états de référence. Pourquoi ne pas considérer les milieux initiaux de l'holocène, ceux antérieurs aux grands aménagements agricoles humains, plutôt que ceux de la « campagne de Grand papa », qui somme toute, sont souvent très récents et idéalisés peut être plus qu'il ne faut ? Nous cherchons bien souvent à préserver des espèces commensales\* de l'Homme alors que nos pratiques ou leur disparition ne leur laisse plus place depuis longtemps. Obnubilés par ce qui disparaît nous ne voyons pas ce qui pourrait advenir. La petite prairie s'enfriche et l'alouette est partie mais la forêt ou le bois qui arrivent ne sont-ils pas tout aussi riches et tout aussi en accord avec le sol et le climat du département ? C'est un peu faire du neuf avec du vieux. Finalement, dans bien des cas ne rien faire est encore ce qui est le plus viable et pérenne. C'est l'économie de l'espace qui doit être un combat de chaque instant. Quels que fussent les milieux ou les espèces, les surfaces nécessaires à la nature sont toujours restreintes par la voracité de l'Homme. Sans espace, pas de fonctionnalité des écosystèmes.

Contre toute attente, un département comme la Seine-Saint-Denis pourrait avoir un rôle moteur dans la protection de la nature en France. La nature y est confrontée à des pressions colossales et multiples, c'est un condensé du pays que nous avons là. C'est au travers d'une autre vision de la nature et de sa protection tournée vers l'avenir et non vers le passé que le département et les amoureux de la nature qui y vivent auront la possibilité de nous donner un modèle de réflexion et d'action.

(1) : Ornithologue et naturaliste de Vendée, impliqué depuis plus de vingt ans dans l'étude et la protection de la nature en Vendée et dans le Marais poitevin.

---

## **INTRODUCTION**

Difficile de retracer l'historique précis de l'occupation de l'actuelle Seine-Saint-Denis par l'Homme, de connaître parfaitement l'état présent ou l'évolution de ses milieux « naturels ». Cela nécessiterait probablement un ou plusieurs ouvrages conséquents ! La connaissance des oiseaux qui demeurent dans le département ou qui l'ont traversé permettra simplement de mieux appréhender et situer cet environnement. C'est le but de cette synthèse.

Elle est dédiée à tous les enfants qui aiment la nature sans trop savoir pourquoi et à Vincent Le Calvez.

## **PRÉSENTATION DE LA SEINE SAINT-DENIS**

### **Géographie et histoire récente**



### **CARTE DE LA ZONE D'ÉTUDE**

© O. Laporte

### **POPULATION HUMAINE**

La Seine-Saint-Denis appartient à la petite couronne francilienne limitrophe de la capitale. Elle s'étend depuis Paris à l'ouest, recouvre une partie de l'aéroport Charles-de-Gaulle au nord-est et frôle Marne-la-Vallée au sud-est de Paris. Département fortement urbanisé, sa population dépasse 1 500 000 habitants pour un territoire de 15 km sur 20 km. Dès lors, il est évident de constater que la Seine-Saint-Denis est pauvre en espaces naturels !

### **LES FORÊTS**

Au nord-est de la Seine-Saint-Denis, le promeneur trouvera des reliques forestières et le cortège d'espèces qui y sont (étaient) inféodées (pics, Pouillot siffleur, Rougequeue à front blanc, etc.). Il s'agit de reliques de l'ancienne grande forêt de Bondy : le parc de la Poudrerie ou parc de Sevran (140 ha) sur les communes de Sevran, Villepinte, Livry-Gargan et Vaujours ; la forêt régionale de Bondy (170 ha) sur les communes de Clichy-sous-Bois, Coubron et Montfermeil ; le bois des Couronnes (50 ha environ) à Clichy-sous-Bois ; le bois du Renard (50 ha environ) sur les communes de Livry-Gargan et Vaujours ; le bois de Bernouille (45 ha) à Coubron ; le parc urbain de Tremblay-en-France (10 ha environ). Tout autour des zones forestières, à l'exception de Coubron et Vaujours, l'urbanisation est dense (Clichy-sous-Bois, Montfermeil, Livry-Gargan, etc.).

À l'extrême sud-est, sauvage et préservé, le Bois Saint-Martin à Noisy-le-Grand voit le début d'un

réseau de massifs forestiers d'importance régionale, composé notamment de la forêt d'Armainvilliers et du bois de Notre-Dame.

### **LES GRANDS COURS D'EAU**

La Seine et la Marne sont les deux grands cours d'eau du département. Ils avaient autrefois un débit beaucoup moins régulier. Leur aspect était très différent avant la création des barrages (Charenton, Champigny, Choisy-le-Roy, etc.) qui ont fait disparaître tout étiage\* conséquent. Au XIX<sup>e</sup> siècle, un plus grand nombre de limicoles\* s'arrêtent sur les berges exondées de la Seine. Aujourd'hui ce sont plutôt des laridés\* qui survolent régulièrement la Seine et la Marne.

La Seine coupe le nord-ouest du département à la limite de Paris et des Hauts-de-Seine. On la rencontre ainsi sur les communes de Saint-Ouen, Saint-Denis et Épinay-sur-Seine. L'Île-Saint-Denis, seule commune insulaire de France continentale, constitue un lieu unique avec des berges plus ou moins sauvegardées.

Au sud-est du département, c'est la Marne qui passe sur les communes de Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne et Gournay-sur-Marne. L'artificialisation n'a pas encore atteint toutes ses rives et on peut retrouver, comme à la Haute-Île, une relique de berges « sauvages ».

### **LES ZONES HAUTES DU DÉPARTEMENT**

Le gypse a façonné une grande partie des paysages de la Seine-Saint-Denis. Plus tard, c'est souvent l'histoire de son exploitation qui a modifié l'aspect du département.

Beaucoup de buttes-témoins\* au sous-sol gypseux forment des collines qui ont été plus ou moins urbanisées avant et après la Deuxième Guerre mondiale. Autour des carrières d'extraction de gypse, les vastes coteaux herbeux qui constituaient de grands parcours à moutons ont été remplacés par des zones pavillonnaires à Romainville, aux Lilas, à Pantin, à Noisy-le-Sec, au Raincy, à Villemomble ou à Neuilly-Plaisance. Finalement, sur les contreforts des buttes-témoins\*, il reste peu de vergers et de prairies anciennes hormis celles de Vaujours et de Coubron, où paissent les dernières vaches du département. Ces milieux n'accueillent toutefois plus beaucoup d'oiseaux, probablement du fait de la faiblesse des surfaces mais aussi d'une régression généralisée des espèces qui y vivaient.

Ailleurs, l'évolution des sites a été variable mais deux grands types de milieux n'ont toujours pas été construits, souvent pour des raisons de sécurité. Il s'agit des glacis des forts militaires de l'Est et des anciennes carrières de gypse, à Neuilly-Plaisance, Romainville, Gagny, Montfermeil, Livry-Gargan, Vaujours, etc. Le fort de Noisy-Romainville a été maintenu en prairie. À Vaujours, les anciennes zones d'extraction de gypse ont été transformées en milieu bocager. Souvent, comme à la Fosse-Maussoin à Clichy-sous-Bois ou au coteau d'Avron à Neuilly-Plaisance, les carrières se sont boisées puis ont été aménagées en parcs urbains. Finalement, très peu de sites évoluent de façon naturelle comme la carrière Saint-Pierre à Gagny.

### **LES PLAINES**

L'urbanisation y a beaucoup gagné depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, notamment dans sa première moitié. Les communes proches de Paris ont subi une industrialisation très importante sur le secteur du canal de l'Ourcq (Bondy, Pavillons-sous-Bois, Sevran). Le reste du territoire a été occupé dès les années 1930 par des pavillons et des lotissements typiques de banlieue.

Deux grands secteurs ont cependant été épargnés par l'urbanisation : la plaine de La Courneuve et la plaine de France. Ils ont tout de même subi des aménagements très lourds depuis le début des années 1960.

À l'ouest du département, on trouve donc une grande étendue « verte » composée de l'aéroport du Bourget ouvert en 1919 (550 ha situés sur les communes du Bourget et de Dugny, ainsi que sur celle de Bonneuil-en-France et Gonesse pour sa partie val-d'oisienne) et du parc départemental de La Courneuve créé à partir de 1960 (350 ha situés sur les communes de Dugny, Stains, et Saint-Denis pour sa partie séquano-dyonisienne ainsi que sur le territoire de Garges-lès-Gonesse pour sa partie val-d'oisienne). L'existence du parc de La Courneuve est capitale pour la richesse avifaunistique\* du département, même si, rappelons-le, sa création a détruit des zones très riches évoluant de façon naturelle et que beaucoup d'espèces relictuelles\* en Seine-Saint-Denis y ont régressé jusqu'au début des années 2000, c'est-à-dire au fur et à mesure de l'aménagement des différentes tranches du parc.

Au nord-est, sur les communes de Tremblay-en-France et Villepinte, à la limite de l'aéroport Charles-de-Gaulle (3 200 ha situés sur les communes d'Épiais-les-Louvres et Roissy-en-France pour sa partie val-d'oisienne, sur celles de Mauregard, du Mesnil-Amelot et de Mitry-Mory pour sa partie seine-et-marnaise ainsi que sur le territoire de Tremblay-en-France pour sa partie séquano-dyonisienne) créé dans les années 1970, subsiste une activité agricole intensive qui laisse peu de place aux oiseaux. On y trouve des champs de céréales et, à Tremblay-en-France, un « village » presque traditionnel de la plaine de France appelé Vieux Pays. Proche, le parc départemental du Sausset (200 ha situés sur les communes d'Aulnay-sous-Bois et Villepinte), aménagé dans les années 1970-1980 sur d'anciennes terres agricoles, a permis de créer un nouvel espace forestier et bocager dans un secteur très urbanisé (zones industrielles, Paris Nord II, etc.). Là encore, l'aménagement s'est fait aux dépens d'un certain nombre d'espèces emblématiques pour le département (Coucou gris, Perdrix grise, etc.).

L'aéroport Charles-de-Gaulle, qui a pu constituer une véritable réserve d'oiseaux, se transforme de plus en plus en portions de prairies morcelées par des pistes bétonnées et des installations industrielles. Il ne retient plus que quelques espèces très spécialisées sur ce type de milieu : Pipit farlouse, alouettes, etc.

## **HISTOIRE DE L'ORNITHOLOGIE DÉPARTEMENTALE**

### **Évolution des connaissances**

#### *Avant le XVIII<sup>e</sup> siècle*

Comme pour beaucoup d'endroits, il est pratiquement impossible d'avoir une connaissance précise des oiseaux du département à cette époque. Des récits de chasse ou de repas, peu accessibles et peu nombreux, nous parlent de gros oiseaux spectaculaires ou consommés dans l'alimentation humaine (perdrix, hérons, cygnes, rapaces, etc.). Ils ne concernent pas forcément des oiseaux capturés dans l'actuelle Seine-Saint-Denis. Les oiseaux y sont souvent si mal décrits que l'on ne peut être certain de leur identification jusqu'à l'espèce. Les oiseaux de petite taille ne sont presque jamais mentionnés. Finalement, il faudrait se fier à des analyses de fouilles archéologiques pour avoir quelques éléments précis mais très parcellaires.

#### *XVIII<sup>e</sup> siècle - milieu du XX<sup>e</sup> siècle*

À partir de cette époque, les oiseaux sont généralement mieux décrits mais des confusions entre espèces sont parfois encore présentes. La plupart des données deviennent plus fiables au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs naturalistes visitent les marchés pour voir les étals de gibier. Souvent armés d'un fusil, ils disposent de réseaux de connaissances qui leur indiquent des oiseaux inhabituels. Albert Cretté de Palluel, qui a habité à Dugny, est un de ceux-là. En 1884, il rédige les

« Notes pour servir à la Faune des environs de Paris ».

Au final, très peu d'écrits anciens facilement accessibles font référence aux communes du département. Par extrapolation, à la lecture des livres « Les oiseaux de la région parisienne et de Paris » et « Les Oiseaux d'Île-de-France » écrits par Guilhem Lesaffre, Pierre Le Maréchal et Nicolas Normand, ou bien en consultant leurs bibliographies, on peut se douter qu'un certain nombre d'espèces qui autrefois apparaissaient ou nichaient régulièrement en Île-de-France ont aussi été présentes sur le territoire de la Seine-Saint-Denis. Six « espèces fantômes » retenues parmi celles-ci sont décrites à la fin de cette synthèse. Elles ont été choisies pour deux raisons : elles étaient communes autrefois et leur rareté actuelle leur confère un caractère emblématique. D'autres espèces, elles aussi probablement disparues de Seine-Saint-Denis, n'apparaissent donc pas ici. L'intérêt de réaliser à nouveau l'énorme travail de recherche fait pour la région par ces auteurs contemporains serait assez minime à l'échelle du département. On peut quand même dire qu'il existe encore des carnets, des publications ou des revues anciennes faisant mention du territoire étudié. Pour les personnes motivées, il reste à les redécouvrir...

## **Deuxième partie du XX<sup>e</sup> siècle**

### *De 1969 à 1980*

Moins de dix données figurent dans « Le Passer », revue scientifique du « Groupe ornithologique parisien » (GOP) qui deviendra le « Centre ornithologique de la région Île-de-France » (CORIF) en 1982. À cette époque, les oiseaux de Seine-Saint-Denis n'existent pas dans l'ornithologie régionale.

### *De 1980 à 1989*

À Neuilly-Plaisance, Michel Jacquin et Philippe Menestrey regroupent une équipe de passionnés et fondent, en 1985, l'association des « Amis naturalistes du coteau d'Avron » (ANCA). Afin de préserver les carrières du coteau d'Avron, l'ANCA procède à de nombreux inventaires et obtient par un lourd et long travail associatif la protection réglementaire du site.

À la fin des années 1980, Dominique Delville, un dynamique adhérent du CORIF, qui répertorie depuis 1972 déjà les espèces du parc départemental de La Courneuve, crée la grande surprise : il paraît que l'on peut voir des Hiboux moyens-ducs et des Blongios nains près des tours de la cité des 4000 de La Courneuve ! Sous l'égide de Dominique Delville, de Serge Garnier et de Roland Robineau, l'association « Faune et flore » existe quelques années pour faire découvrir cette avifaune\* et valoriser enfin une image de nature de la Seine-Saint-Denis. Cet engouement est alors également renforcé au parc de la Poudrerie par les premières sorties ornithologiques de Maurice Le Calvez pour l'association « Les amis du parc » puis par l'association « Forêts en Aulnoye ».

### *1989*

Sous l'impulsion de Vincent Le Calvez, corédacteur d'une première version de cette synthèse, plusieurs jeunes qui observent dans les différents parcs et dans des friches du nord de la Seine-Saint-Denis créent le club Connaître et protéger la nature « Étourneaux 93 ».

### *1990 - 2000*

Le club CPN Étourneaux 93 communique avec les naturalistes du coteau d'Avron, le jeune club CPN « Falco 93 » à Rosny-sous-Bois, le CORIF, des bureaux d'études et des ornithologues pour protéger et faire connaître la nature en Seine-Saint-Denis.

### *À partir de 1990*

De plus en plus, les associations comme l'ANCA, Forêts en Aulnoye ou Falco 93 fournissent des dossiers ou publient des journaux associatifs qui font part de leurs observations ornithologiques. Des données plus nombreuses sont aussi publiées dans Le Passer, la revue scientifique du CORIF.

Pierre Rousset à Montreuil rédige ses premiers rapports. Jean-Pierre Jurado à Neuilly-sur-Marne, Krzysztof Rajkowski au parc du Sausset, des naturalistes qui observent déjà depuis longtemps dans le département, comme ceux de l'association Forêts en Aulnoye, communiquent de plus en plus de données. Les gestionnaires et les propriétaires de sites commencent à réfléchir sur la biodiversité de leurs espaces verts et certaines personnes de structures professionnelles (Office national des forêts, Aéroports de Paris) répertorient les oiseaux. Des études confiées à des professionnels complètent donc les données individuelles et associatives. Toutes ces informations sont stockées par le club CPN Étourneaux 93.

*1997-2000*

Face au nombre croissant de données disponibles, le choix de rédiger une synthèse départementale est fait. Elle est réalisée par le club CPN Étourneaux 93 qui disparaît avant qu'elle ne soit publiée.

*2000*

Sortie du livre « Les oiseaux d'Île-de-France » de Pierre Le Maréchal et Guilhem Lesaffre : un modèle.

*2010*

Sortie du livre « Oiseaux nicheurs de Paris », de Frédéric Malher, Guilhem Lesaffre, Maxime Zucca et Jacques Coatmeur : un atlas urbain riche d'informations.

## **GENÈSE DE LA SYNTHÈSE ET PARTICULARITÉS DE L'ORNITHOLOGIE DÉPARTEMENTALE**

### **Forces et limites**

#### ***GENÈSE***

En 2007, le nombre de données disponibles sur le département est important tandis que la situation de nombreuses espèces d'oiseaux est mauvaise : la synthèse départementale s'impose plus que jamais. Le choix est fait de l'écrire pour le compte de l'ANCA en utilisant comme base de travail la synthèse effectuée entre 1997 et 2000 et de clore la période d'observation au 31 décembre 2010. De nouvelles réflexions sont aussi entreprises à propos du choix du territoire d'étude qui englobera la Seine-Saint-Denis, une partie du Val-d'Oise avec le parc de La Courneuve et le territoire de l'aéroport Charles-de-Gaulle au complet. En effet, des observations faites sur le territoire de l'aéroport Charles-de-Gaulle peuvent mentionner la commune de Roissy-en-France alors qu'elles ont été faites en Seine-Saint-Denis.

À partir de 2007, les études récentes faites par le CORIF, la LPO, l'observatoire départemental de la biodiversité urbaine (OBDU) ou des bureaux d'études sont consultées et de nouvelles recherches bibliographiques sont entreprises. Jérôme Guillossou de la Direction générale de l'Aviation civile est sollicité. Des contacts sont repris avec tous les ornithologues passionnés qui continuent à faire de l'ornithologie dans le département : Frédéric Malher, Krzysztof Rajkowski, Dominique Delville ; au parc des Beaumonts, épaulés par Laurent Spanneut, Pierre Rousset puis David Thorns rédigent d'extraordinaires rapports. De nouveaux contacts sont aussi liés avec les « jeunes » ornithologues du département : Olivier Laporte, Sylvain Vincent, Jean-Christophe Beaucour à l'aéroport Charles-de-Gaulle, Joseph Gnanou au parc du Sausset, Christophe de Franceschi qui organise des camps de



baguage pour la LPO. Les collections du Muséum national d'Histoire naturelle sont consultées pour connaître les oiseaux capturés par le passé dans le département. Les scientifiques du Centre de recherches par le baguage des populations d'oiseaux sont sollicités.

### **POINTS FORTS DE CETTE SYNTHÈSE**

Le suivi récent de la migration sur des îlots de nature en milieu urbain qui, du fait même de leur enclavement, concentrent les flux d'oiseaux en déplacement, est un des points forts de l'ornithologie départementale.

Au-delà de cet aspect de concentration qui favorise l'observation des oiseaux, pour certaines espèces, en particulier les grands planeurs (cigognes, Grue cendrée, milans, etc.) susceptibles de stationner ailleurs dans la région, la Seine-Saint-Denis est quasiment une halte impossible. Il y a trop de dérangements humains, trop peu d'endroits pour se reposer et s'alimenter au calme dans le département. En conséquence, une grande partie des espèces qui survolent la Seine-Saint-Denis sont forcément en déplacement. Il ne s'agit pas d'oiseaux qui stationnent des mois parce qu'ils sont affaiblis ou parce qu'ils nichent à proximité. La phénologie\* de la migration de beaucoup d'espèces est donc actuellement plus facile à appréhender en Seine-Saint-Denis que dans la plupart des départements voisins d'Île-de-France, du fait même de la pauvreté en milieux favorables à la nidification et au stationnement de ces oiseaux.

### **LIMITES DE CETTE SYNTHÈSE**

Le suivi des sites n'a pas toujours eu partout la même régularité. Il est parfois difficile d'en tirer des tendances sur le long ou le moyen terme. De plus, la connaissance des oiseaux de Seine-Saint-Denis, comme ailleurs, a ses limites.

Pour les espèces les plus communes, les effectifs et leurs fluctuations sont très difficiles à appréhender. Par exemple, choisissons trois oiseaux très communs : le Pigeon ramier, la Mésange charbonnière et le Moineau domestique. Nous pourrions nous poser la question de leur abondance actuelle puis la question de l'évolution de cette abondance dans le temps. C'est-à-dire, pour la première question : « en Seine-Saint-Denis, combien d'individus de ces trois espèces nichent cette année ? ». Il faudrait alors une étude longue et laborieuse nécessitant l'énergie de plusieurs observateurs pendant plusieurs semaines pour obtenir une réponse. Imaginons que nous ayons répondu à la question sur l'abondance actuelle de ces trois espèces communes et posons-nous la seconde question : « combien de ces oiseaux nichaient il y a 10 ans, 20 ans, 100 ans ou 1 000 ans ? ».

La réponse *a posteriori* est impossible à obtenir pour deux principales raisons :

- le nombre et les habitudes des oiseaux changent naturellement d'une année sur l'autre. Les effectifs sont aussi susceptibles d'avoir évolué sur le long terme, sous l'effet de la chasse ou du climat.
- ces variations du nombre d'oiseaux communs ont pu être amplifiées par les modifications des milieux, plus nombreuses en Seine-Saint-Denis que dans d'autres départements.

Finalement il apparaît évident que la connaissance des effectifs des espèces communes à un moment précis, et plus encore celle des fluctuations dans le temps du nombre des oiseaux communs, est ici pratiquement inaccessible.

Pour des espèces peu communes, les variations et les fluctuations des populations d'oiseaux n'ont pas forcément été perçues par les observateurs. En effet, la discrétion de certaines espèces rend en

permanence difficile la connaissance de leur statut. Ceci est le cas par exemple pour le Grosbec cassenoyaux, le Roitelet à triple bandeau ou la Rousserolle verderolle.

On ne peut donc pas avoir la connaissance instantanée et encore moins passée de chaque espèce à l'échelle du département.

Comme cela a pu être le cas au parc des Beaumonts à Montreuil, seule une prise de notes rigoureuse, régulière et précise, faisant apparaître la totalité des espèces et des effectifs observés sur un lieu pendant des années, avec une idée de la pression d'observation, peut réellement permettre d'appréhender les variations du nombre d'oiseaux qui occupent un site. Il faut, au demeurant, tenir compte de l'évolution de la végétation de ce site pour évaluer des tendances plus générales. Ailleurs, on constate souvent que les effectifs d'une espèce ont diminué lorsque cette dernière est très proche de la disparition. Les apparitions, elles, sont souvent plus facilement détectées.

Avoir une visibilité parfaite et globale de l'évolution de l'avifaune\* de Seine-Saint-Denis est impossible. Cette synthèse est seulement le reflet de connaissances acquises par des ornithologues au cours du passé ou de façon contemporaine. Seules des tendances fortes peuvent être décelées.

## **PRESENTATION DES MONOGRAPHIES**

### **Définition de quelques termes et remarques**

*NB : plusieurs mots sont marqué d'un signe « \* », leur définition est donnée en fin d'ouvrage dans le glossaire.*

**Hivernant** : oiseau qui stationne dans le département après un trajet migratoire postnuptial et qui ne poussera plus loin sa migration que s'il y est forcé (pénurie alimentaire). Comme c'est le cas pour le Chevalier cul-blanc qui semble pouvoir hiverner de juin à mai, l'hivernage d'une espèce peut commencer très tôt dans la saison ou se finir très tard.

**Migrateur** : oiseau qui est en transit ou en survol dans le département, en route vers d'autres régions.

**Nicheur** : un oiseau est considéré comme nicheur à partir du moment où il a pondu, cependant un certain nombre d'indices permettent souvent d'indiquer une reproduction probable. Ils sont précisés dans le texte (en particulier la présence d'une espèce sur un site en période de nidification).

**Occasionnel** : utilisé de la même façon que régulier mais c'est son contraire. Il indique la non répétition des événements sur la période d'une année. Il est à prendre dans le sens de « généralement non annuel ».

**Pré/postnuptial** : désigne la période avant/après la reproduction. Souvent utilisé pour indiquer les moments des migrations qui ont lieu à ces époques (les expressions « passage de printemps » et « passage d'automne » ont la même signification que « migration pré-nuptiale » et « migration postnuptiale »).

**Régulier** : indique la répétition d'un événement sur la période d'une année.

Par exemple « espèce régulière en hiver » signifie « espèce généralement visible chaque année en hiver » ; « espèce régulière en migration pré-nuptiale » signifie « espèce généralement visible chaque année en période de migration pré-nuptiale », etc.

**Sédentaire** : espèce dont la majorité de la population nicheuse est présente toute l'année dans la

zone d'étude.

### **Remarque à propos du statut des oiseaux**

Certaines espèces sont à la fois partiellement sédentaires, partiellement migratrices ou partiellement hivernantes. C'est-à-dire que, pour celles-ci, les individus observés n'ont pas tous le même comportement migratoire. Par exemple, parmi tous les Rougegorges que l'on observe au mois de septembre, certains viennent du nord et vont poursuivre leur trajet migratoire. D'autres, venus du même endroit vont tenter de passer l'hiver chez nous. Parmi les Rougegorges nés dans le département, certains sont sédentaires mais d'autres glisseront vers le sud pendant l'hiver...

Comme d'autres oiseaux, en hiver, le Rougemanche voit ses effectifs hivernaux répartis de façon différente suivant l'origine des individus et leur âge, mais aussi la météo, etc.

Les statuts définis par les termes d'« hivernant », de « migrateur » ou de « sédentaire » sont donc souvent à considérer comme des pôles vers lesquelles les comportements des oiseaux tendent. Ils sont à pondérer.

### **Remarque à propos de l'origine des oiseaux observés**

En dehors de la période de construction du nid, de ponte et d'élevage des jeunes, beaucoup d'espèces sont susceptibles d'avoir des déplacements d'amplitude variable. Lorsqu'on les observe, il est souvent difficile de connaître leur provenance.

Par exemple, au cours de la saison de reproduction, on voit parfois dans certains endroits s'installer de nouveaux individus nicheurs (cas sur une friche du Vieux Pays de Tremblay-en-France en 2008 - arrivée en mai-juin de Pipits farlouses, Tariers pâtres et de Bruants des roseaux). D'où viennent-ils ?

Autre exemple : par temps de gel, beaucoup de Pipits spioncelles se réunissent sur les berges des grandes pièces d'eau de la région. D'où viennent-ils eux aussi ?

On ne peut pas conclure sur l'origine de chaque oiseau observé dans un lieu précis. Les nicheurs se repositionnent souvent au cours de la saison en fonction de l'évolution de la couverture végétale (les Pipits farlouses et les Tariers pâtres du Vieux Pays de Tremblay-en-France provenaient probablement des pistes de l'aéroport Charles-de-Gaulle, proches ; les Bruants des roseaux venaient plutôt de la mare du ru du Sausset, proche elle aussi).

Dans la région, beaucoup de Pipits spioncelles hivernent dans les champs détrempés. Lorsque ces derniers sont pris par le gel, ces oiseaux se regroupent près des pièces d'eau libre de glace les plus accessibles. À ces occasions, ils peuvent parcourir quelques centaines de mètres, quelques kilomètres ou certainement beaucoup plus s'ils ne trouvent pas de zone favorable dans leur fuite.

Finalement, comme pour la connaissance des statuts de sédentaires, migrateurs ou hivernants, la connaissance de l'utilisation de l'espace par les oiseaux ne peut pas toujours se décrire par des schémas précis. Il s'agit seulement d'une somme d'événements et de comportements individuels.

### **Choix du contenu des monographies**

L'avifaune\* du département n'est pas forcément toujours représentative de l'avifaune régionale. En tête des monographies, pour que le lecteur puisse mieux appréhender la place des oiseaux de Seine-Saint-Denis en Île-de-France, l'auteur reprend les statuts régionaux donnés par « Les oiseaux d'Île-de-France » de Pierre Le Maréchal et Guilhem Lesaffre, en 2000, à l'exception d'actualisations pour une quinzaine d'espèces.

Ensuite, le statut des nicheurs départementaux est donné et, lorsque cela a été possible, le choix a été fait de préciser le statut des migrateurs et des hivernants en Seine-Saint-Denis dans le texte des monographies (voir remarques ci-dessous). Un statut de « nicheur disparu » a aussi été déterminé pour donner de la profondeur historique à l'information départementale.

À la fin des monographies, le choix a été fait de présenter certaines données. L'ordre d'enchaînement des données est alors généralement celui d'un calendrier annuel (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, quelle que soit l'année), sauf pour les espèces hivernantes régulières et non nicheuses dans la région. En effet, l'ordre d'enchaînement des données a alors été choisi pour que le séjour des oiseaux soit lisible sans discontinuité : dans ce cas, les données sont indiquées du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin. L'exhaustivité des données est présentée pour les espèces qui ont été vues moins de dix fois dans le département. Pour d'autres espèces spectaculaire ou lorsque cela présentait un intérêt particulier (historique, etc.), une partie du détail ou la totalité des données départementales est mentionnée. Pour les oiseaux occasionnels, dans le souci de se rapprocher de l'actualité et si elles ne sont pas précisées dans le texte, une ou deux données récentes sont indiquées.

### **Remarque sur la façon dont ont été établis les statuts départementaux**

L'abondance des espèces dans le département (ou statut départemental) est mesurée en nombre d'occurrences. Pour les nicheurs, c'est le nombre de sites occupés qui est compté plutôt qu'un effectif départemental. De la même façon, pour établir les statuts des migrateurs et des hivernants, l'auteur s'est inspiré du statut départemental nicheur : ce sont aussi les occurrences qui sont mesurées. Plus précisément, sauf quelques données précisées par le baguage, plutôt qu'une évaluation aléatoire des effectifs, le statut est donné en fonction d'un nombre moyen d'observations. Pour une espèce, ce nombre moyen est mesuré en considérant une pression d'observation exercée par une personne, particulièrement poussée en sa faveur, en période favorable - par exemple : suivi de la migration active pour les rapaces ou suivi des roselières pour une espèce paludicole\* comme la Rémiz penduline, ou encore suivi des espaces boisés pour un oiseau forestier comme le Pouillot siffleur - cela à raison de trois demi-journées de suivi par semaine. Le seuil de détection des oiseaux est bien évidemment différent pour chaque espèce. Il dépend de facteurs multiples : taille, comportement, voix, etc. Par exemple, au passage postnuptial, la Locustelle tachetée migre généralement de nuit. Elle est alors souvent solitaire pendant la journée, et se déplace silencieusement dans la végétation dense où sa petite taille (comme celle du moineau) la rend difficilement repérable. Au même passage, la Grue cendrée, qui mesure 2 mètres d'envergure, est grégaire\*, nocturne, mais aussi diurne et bruyante. Chaque espèce a aussi un seuil de détectabilité qui varie suivant la position de l'observateur dans l'espace, la saison (feuilles aux arbres), etc. Il aurait donc fallu tenir compte de multiples paramètres pour extrapoler tous les effectifs départementaux à partir du nombre d'observations réalisées : c'était impossible. L'auteur a préféré prendre comme étalon l'observateur motivé qui a des connaissances de base en ornithologie, c'est-à-dire un ornithologue qui connaît les milieux fréquentés par les oiseaux, leurs cris, leurs chants, leurs silhouettes en vol, etc.

### **Remarque sur le choix de présenter le statut départemental des hivernants et des migrateurs dans le texte des monographies**

Contrairement à celui des espèces nicheuses, le statut départemental des espèces migratrices ou hivernantes n'apparaît pas systématiquement en tête des monographies mais maintes fois dans le texte. En effet, il n'a pas toujours pu être déterminé très précisément. Le nombre des données recueillies étant parfois assez faible, celles-ci n'ont pas toujours permis d'établir rigoureusement ces statuts de migrateur et d'hivernant. D'une autre façon, à l'échelle du département, il a parfois été difficile d'interpréter les données et de trancher de manière catégorique quant au statut d'une espèce migratrice ou hivernante. Par exemple, la Cisticole des joncs apparaît trois fois dans le

département à l'époque des migrations. Dans la littérature, cette espèce est généralement décrite comme sédentaire, mais elle ne niche pas dans le département : on ne peut donc pas conclure sur l'origine des oiseaux observés ni sur la distance qu'ils ont parcourue avant d'atteindre la Seine-Saint-Denis. De plus les mouvements des oiseaux sont complexes. Des déplacements, en période postnuptiale notamment, peuvent concerner beaucoup d'oiseaux mais sur de très faibles distances. L'auteur a préféré être le plus précis possible sur la nature et le nombre des événements constatés plutôt que de classer systématiquement les espèces par des comportements comme migrateurs ou hivernants. En effet, la limite entre ces comportements (migrateur, hivernant, sédentaire) lui est apparue trop floue pour de nombreuses espèces.

## **DESCRIPTION DES MONOGRAPHIES**

(contenu des monographies)

L'ordre des espèces citées suit celui de la liste 2010 de la Commission de l'avifaune\* française.

### ***Statut régional***

#### **Nicheur**

- Pour les espèces nicheuses régulières

*très rare* : de 1 à 20 couples dans la région ;

*rare* : de 20 à 200 couples dans la région ;

*peu commun* : de 200 à 2 000 couples dans la région ;

*commun* : de 2 000 à 20 000 couples dans la région ;

*très commun* : de 20 000 à 100 000 couples dans la région ;

*abondant* : plus de 100 000 couples dans la région.

- Pour les espèces qui ne nichent pas tous les ans dans la région, quel que soit le nombre de couples : occasionnel

#### **Migrateurs et hivernants :**

Donné pour les effectifs maximaux estimés au plus fort de la migration ou, pour les hivernants, entre le 15 décembre et le 15 février.

- Pour les espèces régulières en hivernage ou en migration

*très rare* : de 1 à 50 individus dans la région ;

*rare* : de 50 à 500 individus dans la région ;

*peu commun* : de 500 à 5 000 individus dans la région ;

*commun* : de 5 000 à 50 000 individus dans la région ;

*très commun* : de 50 000 à 250 000 individus dans la région ;

*abondant* : plus de 250 000 individus dans la région.

- Pour les espèces qui n'apparaissent pas tous les ans en hivernage ou en migration : occasionnel

### ***Statut départemental***

Donné pour les espèces nicheuses ou occasionnelles durant la période 2005-2010 (sauf « nicheurs disparus »)

## **Occasionnel :**

Espèce migratrice, hivernante ou nicheuse qui n'est pas apparue chaque année dans le département depuis 2005 (comprend les espèces qui ne sont pas apparues depuis 2005).

## **Nicheur**

- Pour les espèces nicheuses régulières

*très rare* : niche sur 1 ou 2 localités chaque année dans le département ;

*rare* : niche sur 3 à 5 localités chaque année dans le département ;

*assez commun* : niche sur 6 à 10 localités chaque année dans le département ;

*commun* : niche sur plus de 10 localités chaque année dans le département ;

*très commun* : niche probablement sur toutes les communes du département.

*occasionnel* : ne niche généralement pas chaque année dans le département.

*disparu* : espèce autrefois nicheuse régulière disparue après 1980.

Remarque : pour les espèces qui ont cessé de nicher dans le département avant 1980, il n'y a pas d'indication sur le statut départemental nicheur.

## **Nom usuel, puis anciens noms usuels (du plus récent vers le plus ancien)**

Nom scientifique (*en italique*) - descripteur - année de description

## **Contenu des monographies / Précisions sur le statut des nicheurs et statut des migrateurs et des hivernants au niveau départemental**

Le statut nicheur/migrateur/hivernant des espèces est généralement précisé, les tendances décelées, l'époque des flux, parfois l'historique...

## **Migrateurs ou hivernant**

- Pour les espèces migratrices ou hivernantes régulières

*très rare* : individu ou groupe observable 1 ou 2 fois par période citée dans le lieu cité ;

*rare* : individu ou groupe observable 3 à 5 fois par période citée dans le lieu cité ;

*assez commun* : individu ou groupe observable 5 à 10 fois par période citée dans le lieu cité ;

*commun* : individu ou groupe observable plus de 10 fois par période citée dans le lieu cité ;

*très commun* : sur toutes les communes dans le département pendant la période citée.

- Pour les espèces qui ne fréquentent généralement pas chaque année le lieu cité pendant la période citée : occasionnel.

*NB : par défaut de lieu cité dans le texte, il est question du département. Par défaut de période de présence citée, il s'agit d'une espèce présente toute l'année (considérée comme sédentaire).*

*NB : lorsqu'un des termes définis ci-dessus (occasionnel, rare, commun) est utilisé au comparatif dans la même phrase, il perd son caractère indicatif d'une abondance. Seule la relativité est exprimée.*

Exemple : « le Bruant jaune est plus rare que la Mésange bleue » signifie seulement « on observe moins souvent le Bruant jaune que la Mésange bleue » et ne signifie pas que « le Bruant jaune et la Mésange bleue sont rares ».

*NB : les références des sites Internet sont en italique.*

Remarque : un certain nombre d'espèces migratrices ou hivernantes, en particulier celles liées aux milieux humides, n'ont pas bénéficié de recherches spécifiques depuis 2005. Elles sont classées comme occasionnelles. Lorsqu'elle a pu être démontrée, leur régularité ancienne apparaît dans le texte mais elle peut être encore d'actualité. Elle sera à rechercher à l'avenir...

### **Données, dates extrêmes, maximum...**

Les dates extrêmes de passage ou de présence sont données pour les espèces qui ne sont pas présentes toute l'année. Elles peuvent être assez éloignées des périodes de flux ou de stationnements importants.

### **Liste des observateurs contemporains (1970-2010)**

C. ANDRADE, E. ARMANGE, R. AUBRY, M. AUGÉ, T. BARA, S. BARANDE, F. BARTH, J.-C. BEAUCOUR, D. BERNAL, J. BIRARD, D. BISMUTH, A.F. BLONDEAU, A. BLOQUET, A. BODIN, P. BORDAS, X. BOUGEARD, J.-M. BOURDONCLE, C. BRILLAUD, J.-L. BRIOT, T. BUBENICECK, A. BUNEL, F. CARREZ, V. CHAPUIS, J.-L. CLAVIER, A. CLÉTY, M<sup>me</sup> COFFRE, P. CONIN, L. COPPLESTONE, J.-P. DELAPRÉ, M. DELAY, P. DELBOVE, X. DELGADO, F. DELHOMMEAU, D. DELVILLE, F. DEROUSSEN, L.-A. DIETZ, P.-J. DUBOIS, Y. DUBOIS, N. DUPIN, O. EYRAUD, G. FAYOL, H. FICHE, P. FONTAINE, E. FRANC, L. FRANC, C. (DE) FRANCESCHI, C. FREY, J.-P. FUMELEAU, T. GABORIT, S. GADOUM, C. GALINET, C. GARNIER, S. GARNIER, F. GASNOT, J.-N. GAUTIER, T. GENDRE, E. GFELLER, F. GFELLER, V. GIBAUD, J. GIRARD, J. GNANOU, L. GODET, L. GUÉGAN, M. GUNTHER, R. HENRY, W. HUIN, M. JACQUIN, G. JARDIN, T. JOSSE, J.-P. JURADO, G. JUREZ, N. KOTBI, O. LABBAYE, H. LACHIVER, J.-P. LAIR, D. LALOI, J.-L. LAMBERT, É. LANGLET, Y. LAPEYRE, O. LAPORTE, A. LAROUSSE, O. LAUGERO, D. LAURENT, J. LAVERNE, Y. LAVERNE, N. LE BARON, M. et M. LE CALVEZ, V. LE CALVEZ, B. LEBRUN, P. LEFEVRE, R. LEGROS, L. LELARDOUX, Y. LELARDOUX, F. LEMEUR, C. LETOURNEAU, Y. LHOMER, A. LOMBARD, B. LOTTIN, S. LOZE, J.-M. LUCE, J.-F. MAGNE, J.-P. MAISTRE, M. MALATERRE, M. MALCOSTE, F. MALHER, S. MALIGNAT, L. MARTINEAU, F. MEIER, P. (DE) MERCEY, É. MILANO, D. MONIER, R. MONTABORD, E. MONTOCCHIO, S. MOR, N. MORGENSTERN, P. MUR, R. NADAL, C. NAUDE, I. NAUDIN, C. NEDELEC, J. OBERSON, P. PADE, O. PAÏKINE, É. PIÉCHAUD, J. PIRONNIAS, G. PHILIPPE, G. PHILIPPET, Y. POTHIER, A. PROUST, R. PROVOST, K. RAJKOWSKI, P. REDMAN, J.-M. REMAUD, T. RIABI, J. RIEGEL, P. RIVALIN, O. ROBERT, R. ROBINEAU, C. ROMBAUT, D. ROMBAUT, V. ROUSSEL, P. ROUSSET, L. SAINT-LÉGER, J.-L. SAINT-MARC, L. SPANNEUT, L. SPRIET, L. STEGLER, C. SYMON, P. TESSON, N. THEBAUD, A. THELLIER, D. THIBAUT, D. THORNS, F. THOUIN, J.-L. VACCON, J. VAINCOT, M. VATERNELLE, C. VÉCHOT, A. VERNIER, J.-P. VINCENT, S. VINCENT, A. VINOT, C. WALBECQUE, L. WITTMER, J. WYPLOSZ, F. YVERT, S. YVERT, R. ZIEGLER, M. ZUCCA.

### **Remarques quant à la validité des informations contenues dans cette synthèse**

En cas d'incertitude possible sur un événement important, comme par exemple une nidification, le maximum d'éléments est apporté pour que le lecteur se fasse sa propre opinion. L'auteur n'a présenté que des événements qu'il pensait réalisés. Un certain nombre d'observations contemporaines ou anciennes ont été écartées car elles semblaient douteuses (que les observateurs ou leur mémoire pardonnent à l'auteur).

---

## **MONOGRAPHIES**

### **Cygne tuberculé, Cygne domestique**

*Cygnus olor* (Gmelin, 1789)

Statut régional : nicheur rare, migrateur et hivernant peu commun.

Statut départemental nicheur : rare.

Au moins en partie féral\*, le Cygne tuberculé est introduit comme espèce d'ornement et de table dès le XVI<sup>e</sup> siècle. En Europe, ses effectifs ont fluctué dans beaucoup de régions (Dunoyer de Noirmont, 1868 ; Le Maréchal et Lesaffre, 2000). Depuis la fin des années 1970, ils ont fortement augmenté en Île-de-France.

En Seine-Saint-Denis, les observations sont aussi de plus en plus nombreuses en toute saison, mais la date précise de l'implantation des premiers individus est inconnue.

À la fin des années 1990, le Cygne tuberculé s'est déjà reproduit au parc municipal du Blanc-Mesnil et au parc du Sausset, où 1 couple élève 6 jeunes en 1991. L'espèce s'installe à La Courneuve où elle niche avec succès en 1999. Deux couples sont encore présents en 2003 mais aucun en 2010. Sur aucun des grands parcs départementaux la régularité de la nidification n'a été prouvée depuis plusieurs années. Actuellement, elle est plutôt à rechercher dans le secteur de la Marne, où au moins trois sites sont occupés à la fin des années 2000 : étang de l'hôpital de Ville-Évrard à Neuilly-sur-Marne, les Arcades à Noisy-le-Grand, et Gournay-sur-Marne.

En toutes saisons, des Cygnes peuvent être vus sur toutes les pièces d'eau du département. À l'automne et au printemps, on note des mouvements, souvent en petits groupes. Les effectifs hivernaux sont plus importants que ceux d'été.

Maximum : 54 le 29 décembre 1997 au Vieux Pays, Tremblay-en-France.

---

### **Cygne chanteur, Cygne sauvage**

*Cygnus cygnus* (Linné, 1758)

Statut régional : migrateur et hivernant occasionnel.

Statut départemental : occasionnel.

En Île-de-France, les apparitions du Cygne sauvage, espèce nordique, sont occasionnelles et généralement liées aux vagues de froid.

C'est dans ce contexte qu'est réalisée la seule observation départementale. Il s'agit d'une quinzaine d'individus notés le 27 janvier 1996 sur la Marne à Neuilly-sur-Marne. Ces oiseaux sont vus en vol le même jour au lieu-dit le « Bec de canard » à Champigny-sur-Marne (fide Jean-Pierre Jurado).



---

### **Oie des moissons, Oie sauvage**

*Anser fabalis* (Latham, 1787)

Statut régional : migratrice rare, hivernante occasionnelle.

Statut départemental : occasionnelle.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, c'est probablement l'espèce d'oie qui séjourne le plus régulièrement dans beaucoup de régions de France (Cretté de Palluel, 1884 ; Hamonville, 1895).

En Seine-Saint-Denis, deux données sont recueillies : 50 individus le 5 novembre 1985 et 60 le 11 novembre de la même année sur le territoire de l'aéroport Charles-de-Gaulle. Ces données assez anciennes concernent probablement des oiseaux en migration. Depuis, les observations d'Oies des moissons sont devenues plus rares en Île-de-France.

---

### **Oie rieuse**

*Anser albifrons* (Scopoli, 1769)

Statut régional : migratrice très rare, hivernante occasionnelle.

Statut départemental : occasionnelle.

L'Oie rieuse figure dans la liste des espèces recensées sur le territoire de l'aéroport Charles-de-Gaulle par la Direction générale de l'Aviation civile (Briot, 1992a). Il est probable qu'il s'agisse, comme pour l'Oie des moissons, d'oiseaux en migration.

Malgré ce que l'on aurait pu attendre, les effectifs d'Oies rieuses et d'Oies des moissons en France restent faibles au cours des hivers rigoureux de 2008-2009 et 2009-2010. Il faut signaler que chaque année, aux Pays-Bas et en Belgique, du fait de leur protection, ces deux espèces reviennent hiverner en grand nombre, et qu'elles trouvent une quiétude et une tranquillité qu'elles n'ont pas dans notre pays. Compte tenu des risques encourus et de leur expérience, beaucoup d'oies doivent éviter de passer dans notre région. Une pratique de la chasse plus homogène en Europe pourrait peut-être nous permettre de revoir ces deux espèces en migration dans le ciel du département !

---

### **Oie cendrée**

*Anser anser* (Linné, 1758)

Statut régional : migratrice commune, hivernante très rare.

Nicheuse au Moyen Âge puis disparue de France, l'espèce est en train de reconquérir le territoire national.

Venues du nord de l'Europe où elles sont de plus en plus nombreuses, des Oies cendrées survolent la région au moment de leurs migrations. En automne, principalement en octobre-novembre, des groupes passent au-dessus de l'Île-de-France pour rejoindre le sud-ouest de l'Europe. Le retour

printanier se déroule en février-mars.

Dans le département, en vols diurnes ou nocturnes, bruyante et formant de grands « V », l'Oie cendrée est presque uniquement observée en migration active. Par temps froid en particulier, des oiseaux sont susceptibles de migrer vers le sud assez tard dans l'automne.

Données indicatives et maximum :

#### *Migration pré-nuptiale*

Premières observées : 80 le 14 février 2009 au parc des Beaumonts, Montreuil.

15 le 6 mars 2010 au parc des Beaumonts.

100 le 18 mars 1994 au parc des Beaumonts.

104 le 19 mars 2000 au parc des Beaumonts.

4 le 24 mars 1997 au parc des Beaumonts.

Dernière observée : 1 le 4 avril 1999 posée aux bassins de rétention du Vieux Pays, Tremblay-en-France.

#### *Migration post-nuptiale*

Premières observées : 16 le 6 octobre 2007 au parc des Beaumonts.

19 le 18 octobre 1996 au parc des Beaumonts.

300 le 29 octobre 1988 au parc de La Courneuve.

35 le 4 novembre 1995 au parc du Sausset.

350 environ le 15 décembre 2000 au parc des Beaumonts (maximum).

Dernières observées : 26 le 20 décembre 2009 au parc des Beaumonts.

---

### **Bernache du Canada**

*Branta canadensis* (Linné, 1758)

Statut régional : nicheuse sédentaire rare.

Statut départemental nicheur : rare.

Espèce férale\*, après l'introduction d'un couple en 1976 à l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines, la population reste longtemps peu importante dans la région (Le Maréchal et Lesaffre, 2000). En 2000, une trentaine de couples sont connus. Depuis, l'espèce a renforcé ses effectifs et elle a conquis notre département.

Une des premières mentions recueillies pour la Seine-Saint-Denis concerne un individu le 28 mars 1996 au parc départemental de La Courneuve. Ensuite, les données deviennent de plus en plus nombreuses : parc des Beaumonts en 1999, régulière à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne à partir de 2004.

À La Courneuve où quelques couples sont maintenant résidents, l'espèce stationne à partir de 2005 et, comme au parc de l'hôpital de Ville-Évrard à Neuilly-sur-Marne, elle semble se reproduire pour la première fois en 2006. En 2008, elle niche au parc départemental du Sausset et au Lac de Maison blanche à Gagny. L'année suivante, elle s'installe avec succès à Gournay-sur-Marne sur les Îles de la Marne et à Neuilly-sur-Marne à la Haute-Île, etc.

Maximum : à la fin des années 2000, les effectifs avoisinent régulièrement 30 individus en hiver au parc de La Courneuve ou à Gournay-sur-Marne (Laporte, 2010, Obsenfrancilie). Il s'agit probablement d'oiseaux nicheurs à proximité.

---

## **Ouette d'Égypte, Oie d'Égypte, Chénalopex d'Égypte**

*Alopochen aegyptiaca* (Linné, 1766)

Statut régional et départemental : occasionnelle

Albert Cretté de Palluel, dans ses « notes pour servir à la faune des environs de Paris », écrit : « quelques ornithologistes ont avancé que la présence de cet oiseau était accidentelle ou que les rares sujets capturés étaient des échappés de captivité ; c'est une erreur, l'Oie d'Égypte est rare ici, mais elle doit passer régulièrement, ou du moins souvent dans nos environs, ainsi que nous pourrions le prouver par des documents remontant à plusieurs siècles et prouvant les captures d'un bon nombre d'individus tués près de Paris ». À la même époque, Zéphirin Gerbe (Gerbe, 1845) défend le même point de vue quant à l'origine des oiseaux observés dans la région.

Aujourd'hui, on trouve des populations férales\* proches de notre région : Nord-Pas-de-Calais, etc. Les observations sont aussi plus nombreuses qu'autrefois.

Quelques individus sont récemment vus dans le département. Il s'agit probablement d'oiseaux échappés de captivité ou bien issus de ces populations férales\* voisines, mais compte tenu de l'avis des auteurs anciens, on ne peut pas totalement exclure une origine plus naturelle et plus lointaine pour certains d'entre eux.

Données exhaustives :

2 le 19 avril 2010 au parc de La Courneuve.

1 le 12 juillet 2006 au parc de La Courneuve.

1 du 31 décembre 2008 au 14 janvier 2009 au parc de La Courneuve (photo).

---

## **Tadorne casarca, Canard casarca**

*Tadorna ferruginea* (Pallas, 1764)

Statut régional : migrateur très rare.

Statut départemental : occasionnel.

Notée au moins une fois au XVII<sup>e</sup> siècle en France, l'espèce a ensuite beaucoup régressé dans le sud de l'Europe où elle était bien implantée. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, les oiseaux qui sont observés dans le pays sont tenus comme issus de captivité par plusieurs auteurs, même si des populations férales\* s'implantent ailleurs en Europe. À partir de 2003, on considère que le Tadorne casarca fait à nouveau partie de l'avifaune\* sauvage française : on estime que les individus observés font partie de populations qui se maintiennent de manière naturelle (Jiguet et la CAF, 2005).

Pour le département, la première observation recueillie de cette espèce concerne un couple observé le 4 avril 1996 aux bassins de rétention de la Molette à Dugny. Au parc départemental de La Courneuve, plusieurs séjours sont notés depuis, mais le Tadorne casarca est aussi observé au parc départemental du Sausset, au parc des Beaumonts à Montreuil et au-dessus du canal de l'Ourcq. L'espèce est souvent contactée au printemps et à l'automne, plus occasionnellement en hiver.

Une grande partie des Tadornes casarcas observés en Seine-Saint-Denis provient certainement de la

petite population implantée à Paris (Japiot, à paraître). Comme cela a pu être le cas en 2004 aux Buttes-Chaumont à Paris ou en 1992 avec des oiseaux éjointés au bois de Vincennes, un couple mixte de Tadorne casarca / Tadorne de paradis (*Tadorna variegata*) a fréquenté le parc de La Courneuve. Il est noté à plusieurs reprises au printemps et à l'automne entre 1999 et 2003. À la fin du mois de juillet 2001, il est vu avec 7 jeunes volants de l'année, hybrides, mais la reproduction n'a probablement pas eu lieu sur le site (Dominique Delville, comm. pers.). Certains des descendants de ces deux oiseaux, plus sombres que le Tadorne casarca, sont peut-être parmi quelques individus visibles dans les parcs parisiens à la fin des années 2000.

Maximum : 6 le 11 novembre 2004 au parc de La Courneuve.

Donnée récente : 1 le 27 avril 2005 au parc de La Courneuve.

---

### **Tadorne de Belon, Canard tadorne**

*Tadorna tadorna* (Linné, 1758)

Statut régional : nicheur très rare, migrateur rare, hivernant très rare.

Statut départemental : occasionnel.

Ce canard, nicheur rare dans la région depuis la fin des années 1980, est le plus souvent cantonné au bord de mer (Le Maréchal et Lesaffre, 2000). Ses effectifs sont en forte augmentation en France, probablement du fait de sa protection récente. C'est en effet un des seuls canards qui ne soit plus chassé.

En Seine-Saint-Denis, l'espèce apparaît en dehors de la période de nidification, après des coups de vent ou lors de vagues de froid ; probablement aussi au cours de sa migration de fin d'été qui mène une grande partie des oiseaux d'Europe vers leurs quartiers de mue, au nord (Laurent Spanneut, comm. pers.).

Données exhaustives :

7 le 5 janvier 1997 sur la Seine à l'Île-Saint-Denis, 2 le 10 puis 1 le 11 (vague de froid).

1 le 24 février 1993 sur les bassins de rétention du Vieux Pays, Tremblay-en-France.

1 mâle et 2 fem. le 22 mars 1991 au parc du Sausset.

1 le 22 juillet 2004 sur les bassins de rétention du Vieux Pays.

1 du 23 août au 13 septembre 1998 sur les bassins de rétention du Vieux Pays.

1 le 13 septembre 2001 sur les bassins de rétention du Vieux Pays.

Observé en octobre 1989 au parc du Sausset.

2 le 20 novembre 1985 sur les bassins de rétention du Vieux Pays.

3 le 28 décembre 1988 sur les bassins de rétention de la Molette, Dugny.

1 imm. recueilli le 29 décembre 1967 dans une cour d'école à Aubervilliers (il mourra le lendemain).

1 le 29 décembre 1997 sur les bassins de rétention du Vieux Pays.

---

### **Canard carolin, Aix carolin, Canard branchu**

*Aix sponsa* (Linné, 1758)

Statut départemental nicheur : très rare (féral\* ?).

Le Canard carolin, espèce d'origine néarctique\*, est morphologiquement et écologiquement très proche du Canard mandarin, espèce asiatique. Comme ce dernier, il niche dans les arbres et occupe fréquemment des mares forestières.

Les individus observés en Europe ont une origine captive. L'espèce est de plus en plus souvent observée dans le département depuis le début des années 2000. Une petite population s'y maintient probablement de manière naturelle. À l'étang de Ville-Évrard à Neuilly-sur-Marne, 1 à 3 couples sont présents depuis 2002 ; un couple se reproduit avec succès en 2006 et la nidification est suspectée à plusieurs autres reprises. Depuis 2004, d'autres observations incluant des stationnements ont lieu dans les mares de la forêt régionale de Bondy, sur la Marne à Gournay-sur-Marne, à Gagny et au parc de la Poudrerie, tandis que l'espèce semble encore peu présente ailleurs en Île-de-France.

---

### **Canard mandarin, Aix mandarin**

**Aix galericulata** (Linné, 1758)

Statut régional : nicheur, migrateur et hivernant très rare.

Statut départemental nicheur : rare.

Bien qu'il soit visible chaque année, il est difficile de savoir dans quelle mesure ce canard cavernicole et forestier asiatique se maintient dans le département sans apports réguliers d'oiseaux d'origine captive.

En Île-de-France, la nidification de l'espèce est remarquée dès 1977, mais au début des années 2000, la Seine-Saint-Denis semble encore concentrer une grande partie de la population régionale (Dubois et Grolleau, 1979 ; Le Maréchal et Lesaffre, 2000).

Le Canard mandarin a niché au moins à partir de 1988 sur les petits étangs du parc de la Poudrerie. À la fin des années 1990, cette population semble avoir régressé mais des oiseaux sont notamment observés à l'étang de Ville-Évrard à Neuilly-sur-Marne (0 à 2 couples de 2002 à 2009), sur le canal de l'Ourcq aux Pavillons-sous-Bois, à Aulnay-sous-Bois (jeunes en 2008 et 2010) et à Tremblay-en-France (une reproduction réussie avant 2000), sur les mares de la forêt régionale de Bondy (nicheur possible avant 2000) et sur celles du bois de Bernouille à Coubron (nicheur possible avant 2000).

---

### **Canard siffleur, Marèque siffleur**

**Anas penelope** Linné, 1758

Statut régional : migrateur peu commun et hivernant rare.

Observé en hivernage, au début des années 1990, au parc départemental de La Courneuve. En Seine-Saint-Denis, le Canard siffleur reste rare. En général, il est vu seulement au passage ou lors de vagues de froid.

L'espèce est notée sur les grandes pièces d'eau du département : bassins de rétention du Vieux Pays de Tremblay-en-France, parc départemental du Sausset, bassins de rétention de la Molette à Dugny, récemment à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne. Les observations concernent des petits groupes ou des oiseaux isolés. À l'automne, on note les migrateurs, souvent en octobre. Au printemps, le

passage pré-nuptial a lieu en février et mars.

Premier observé : 1 le 5 septembre 1990 au parc du Sausset.

Dernier observé : 1 le 27 mars 1997 au parc de La Courneuve.

Maximum : 21 du 16 au 21 février 1991 au parc de La Courneuve.

---

## **Canard à front blanc, Canard siffleur américain, Canard jansen**

*Anas americana*

Comparée à beaucoup d'autres régions françaises, l'Île-de-France a déjà accueilli un nombre relativement important d'oiseaux d'origine nord-américaine. Des canards considérés comme sauvages y ont été découverts : depuis 1980, plus d'une dizaine de Fuligules à bec cerclé (*Aythya collaris*), quelques Sarcelles soucrouros (**Anas discors**), un Canard noir (*Anas rubripes*) (Bruno Lebrun, comm. pers.) ; depuis 2000, quelques Sarcelles de la Caroline (*Anas carolinensis*), un Fuligule à tête noire (*Aythya affinis*) ont aussi été notés.

L'observation, le 7 décembre 2001, au parc de La Courneuve, d'un mâle de Canard à front blanc apparemment accompagné de deux femelles de la même espèce aurait pu constituer une première régionale. Cependant, le Canard à front blanc est souvent détenu en captivité, notamment pour être utilisé comme appelant de chasse. Un certain nombre d'individus, dont des hybrides, sont donc susceptibles d'être relâchés dans la nature. L'origine des oiseaux observés à La Courneuve risque de rester une énigme mais le fait qu'il y ait eu trois oiseaux ensemble plaide en faveur d'une origine captive : même s'ils ont traversé l'Atlantique ensemble, il y a peu de chance pour que 3 Canards à front blanc restent groupés jusqu'à notre région. De manière similaire, à l'automne 2009 à Calais (Pas-de-Calais), on a pu observer un groupe de Sarcelles élégantes (*Anas formosa*). Ces oiseaux étaient hybridés à différents degrés, cela indique leur origine captive certaine : ils ne sont pas venus, en groupe, d'Asie par leurs propres moyens !

---

## **Canard chipeau, Chipeau bruyant**

*Anas strepera* Linné, 1758

Statut régional : nicheur occasionnel, migrateur et hivernant rare.

Espèce principalement présente en hiver dans notre région. Depuis une dizaine d'année, à cette saison, les effectifs sont en forte augmentation. Le premier cas de nidification en Île-de-France est prouvé sur l'étang de Ballancourt (Essonne) en 1968 (Le Maréchal et Lesaffre, 2000).

Dans le département, le Canard chipeau semblait rare. Seulement quelques oiseaux étaient notés aux parcs départementaux du Sausset ou de La Courneuve, en général entre septembre et mai.

À la grande surprise des observateurs, au cours des hivers 2008-2009, 2009-2010 puis 2010-2011, plusieurs petits groupes d'oiseaux très familiers stationnent sur la Seine, à l'Île-Saint-Denis, près d'herbiers.

Maximum : 16 le 9 janvier 2009 depuis l'Île-Saint-Denis, sur la Seine, sur un linéaire de 2 km environ, entre le canal de Saint-Denis et la pointe aval de l'île (vague de froid).

---

### **Sarcelle d'hiver, Sarcelle sarcelline**

*Anas crecca* Linné, 1758

Statut régional : nicheuse très rare, migratrice et hivernante peu commune.

Principalement observé en hiver, c'est le canard de surface le plus régulièrement mentionné après le Canard colvert. Les effectifs de migrateurs et d'hivernants semblent en hausse dans la région.

À l'unité ou bien en petits groupes, des Sarcelles d'hiver sont de plus en plus souvent vues sur les grandes pièces d'eau du département : parcs départementaux de La Courneuve et du Sausset, bassins de rétention du Vieux Pays de Tremblay-en-France, bassins de rétention de la Molette à Dugny, Haute-Île à Neuilly-sur-Marne. Plus occasionnellement, on peut en noter sur des petites mares ou parfois en vol, en déplacement, loin de l'eau.

Le passage postnuptial est remarqué dès fin juillet mais surtout en octobre-novembre, parfois plus tard dans la saison si le temps est rigoureux. Au printemps, les Sarcelles d'hiver passent de février à avril. À plusieurs reprises à la fin des années 2000, des stationnements printaniers tardifs ont lieu sur les bassins de la Molette. Aucune preuve de nidification n'est cependant apportée.

Maxima (automne-hiver) :

40 le 15 septembre 2006 sur les bassins de rétention du Vieux Pays.

40 le 28 novembre 1987 sur les bassins de rétention du Vieux Pays.

40-45 du 16 janvier au 13 mars 2010 sur les bassins de la Molette (vague de froid).

---

### **Canard colvert, Canard sauvage**

*Anas platyrhynchos* Linné, 1758

Statut régional : nicheur, migrateur et hivernant commun.

Statut départemental nicheur : commun.

Le Colvert est de loin le canard de surface le plus commun de notre département. Il est nicheur sur une multitude de sites : parcs départementaux de La Courneuve et du Sausset, parc de la Poudrerie, canal de l'Ourcq à Bobigny et Sevan, forêt régionale de Bondy, bois de Bernouille à Coubron, berges de la Seine à l'Île-Saint-Denis, berges de la Marne à Neuilly-Plaisance et à Neuilly-sur-Marne, bassins de rétention du Vieux Pays de Tremblay-en-France, bassins des Arcades à Noisy-le-Grand, etc.

Le statut de cette espèce reste difficile à définir : le Canard sauvage n'a pas toujours été aussi familier dans la région (Cretté de Palluel, 1884 ; Malher, Lesaffre, Zucca et Coatmeur, 2010). En effet, des individus sont régulièrement nourris, voire relâchés dans différents parcs. Ils deviennent semi-domestiques et tendent alors à se croiser aux individus de souche sauvage.

En hiver, les populations locales semblent renforcées par un apport d'oiseaux nordiques.

---

### **Canard pilet, Pilet acuticaude, Pilet longue-queue**

*Anas acuta* Linné, 1758

Statut régional : migrateur peu commun, hivernant rare.

Statut départemental : occasionnel.

Hivernant rare dans notre région ; peu de Canards pilet s'arrêtent habituellement.

Le nombre de données recueillies est très faible pour la Seine-Saint-Denis.

Par rapport à d'autres espèces régulières dans la région, c'est sans doute une de celles qui apparaît comme la moins bien représentée dans cette synthèse. Cela peut s'expliquer de deux façons :

- le Canard pilet est très farouche et même s'il est susceptible de s'arrêter en Seine-Saint-Denis, il y a peu de chance pour qu'il y stationne longtemps et qu'il y soit surpris par un ornithologue ;
- un certain nombre de données anciennes ont été égarées car les observateurs en ont minimisé l'importance.

La proportion d'observations d'oiseaux en vol, avec 3 données pour 3 d'oiseaux posés, est très forte par rapport à celle d'autres canards de surface. Elle semble confirmer le caractère peu attractif des pièces d'eau du département pour le Pilet.

Données exhaustives :

1 le 1<sup>er</sup> octobre 1998 au parc du Sausset.

15 le 21 octobre 1990 depuis le belvédère de Livry-Gargan.

2 le 14 novembre 2010 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

1 le 24 décembre 1994 au parc du Sausset.

1 le 18 février 2009 au parc de La Courneuve (photo).

1 le 9 avril 2004 depuis le parc des Beaumonts.

---

### **Sarcelle d'été**

*Anas querquedula* Linné, 1758

Statut régional : nicheuse très rare, migratrice rare, hivernante occasionnelle.

En régression en Europe ; en 1997, Dominique Delville considère encore cette espèce comme assez régulière au printemps au parc départemental de La Courneuve, avec parfois de petits groupes de 2 à 5 individus.

Dans le département, la Sarcelle d'été est une migratrice notée au passage sur les deux grands parcs départementaux, sur les bassins de rétention de la Molette à Dugny, sur les bassins de rétention du Vieux Pays de Tremblay-en-France. Elle a aussi été vue au parc des Beaumonts à Montreuil. Souvent très discrète, elle peut passer inaperçue dans la végétation aquatique. Les premières arrivées peuvent être notées courant mars mais l'espèce est plus souvent vue en avril ou début mai. Le passage postnuptial est noté à partir de fin juillet jusqu'en septembre.



On notera le court séjour hivernal, exceptionnel au niveau régional (Le Maréchal et Lesaffre, 2000), d'un oiseau au parc départemental du Sausset en janvier 2000.

Premières observées : 1 couple le 5 mars 1991 au parc de La Courneuve, une seule fem. le lendemain - 2 le 5 mars 1991 au parc du Sausset.

Dernière observée : 1 le 27 septembre 1992 au parc du Sausset.

Donnée hivernale : 1 fem. du 4 au 6 janvier 2000 au parc du Sausset.

Données récentes : 1 le 9 avril 2010 au parc de La Courneuve, 2 le 25.

---

### **Canard souchet, Souchet commun**

*Anas clypeata* Linné, 1758

Statut régional : nicheur très rare, migrateur peu commun, hivernant rare.

Hivernant et migrateur, observé de plus en plus régulièrement dans les deux grands parcs départementaux, à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne, ainsi que sur les bassins de rétention du Vieux Pays de Tremblay-en-France, le Canard souchet est le canard de surface le plus communément noté après la Sarcelle d'hiver et le Canard colvert. Il est vu de septembre à avril. Les observations les plus nombreuses concernent des individus en petits groupes, en octobre et en mars-avril, époques des passages migratoires.

Comme ce fut le cas pour un individu au parc départemental du Sausset pendant l'hiver 2008-2009, les hivernages peuvent être complets mais restent irréguliers (Joseph Gnanou, comm. pers.).

Contrairement à beaucoup d'anatidés\* et à d'autres espèces aquatiques, l'espèce n'est pas observée sur la Seine, même lors des vagues de froids.

Maxima : 20 le 2 novembre 1995 au parc de La Courneuve - 28 le 18 mars 1998 au même endroit.

---

### **Nette rousse, Brante roussâtre**

*Netta rufina* (Pallas, 1773)

Statut régional : nicheuse très rare, migratrice et hivernante très rare.

Statut départemental : occasionnelle.

En accord avec l'augmentation des observations en Île-de-France, où un couple niche d'ailleurs pour la première fois à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne) en 1999 (Siblet, 2000 ; Le Maréchal et Lesaffre, 2000), la plupart des contacts sont récents.

Données exhaustives :

1 le 24 février 2001 sur les bassins de rétention du Vieux Pays, Tremblay-en-France.

1 du 27 janvier au 10 mars 2007 au parc de La Courneuve.

1 le 8 avril 2008 au parc de La Courneuve.

1 le 15 août 2010 en forêt régionale de Bondy.

1 mâle le 8 décembre 1985 au parc de la Poudrerie (échappé de captivité ?).

1 sur les bassins de rétention du Vieux Pays le 24 décembre 2000.

---

### **Fuligule milouin, Canard milouin**

*Aythya ferina* (Linné, 1758)

Statut régional : nicheur rare, migrateur et hivernant peu commun.

Autrefois beaucoup plus rare et inconnu comme nicheur en Île-de-France ; dans son expansion vers l'ouest, le Fuligule milouin atteint la région parisienne vers 1950 (Normand et Lesaffre, 1977).

Aujourd'hui en Seine-Saint-Denis, l'espèce est principalement observée en dehors de la période de reproduction, en hiver. Les effectifs dépassent occasionnellement les 20 individus : c'est peu par rapport à l'effectif régional habituel à cette saison, mais ceci est lié à l'absence de plan d'eau suffisamment vaste et profond dans le département. Sauf si le gel les chasse, une quinzaine de Fuligules milouins hiverne régulièrement sur les bassins de rétention du Vieux Pays de Tremblay-en-France. Ailleurs, l'espèce est plus rare en hiver. Elle est surtout régulière au passage sur les plus grandes pièces d'eau comme aux parcs départementaux de La Courneuve et du Sausset, sur les bassins de rétention de la Molette à Dugny.

Le Fuligule milouin est noté en migration pré-nuptiale en février-mars, puis au passage post-nuptial en octobre-novembre ; très occasionnellement sur la Seine lors des vagues de froid.

Maximum : 43 le 13 janvier 2006 sur les bassins de rétention du Vieux Pays.

---

### **Fuligule morillon, Canard morillon**

*Aythya fuligula* (Linné, 1758)

Statut régional : nicheur rare, migrateur et hivernant peu commun.

Autrefois beaucoup plus rare dans la région, des oiseaux en hivernage deviennent de plus en plus nombreux et réguliers, notamment à partir du milieu des années 1970 (Dubois, 1978). Nicheur en France depuis 1952 (Dombes), le Fuligule morillon est découvert nicheur en Île-de-France pour la première fois en 1976 (Le Maréchal et Lesaffre, 2000).

Actuellement, en Seine-Saint-Denis, les observations se rapportent surtout à des individus en migration. Le Fuligule morillon est le canard plongeur le plus communément observé après le Fuligule milouin.

L'espèce est souvent vue au passage pré-nuptial en février-mars, puis au passage post-nuptial en octobre-novembre, sur les plus grandes pièces d'eau du département : parcs départementaux de La Courneuve et du Sausset, bassins de rétention de la Molette à Dugny, bassins de rétention du Vieux Pays de Tremblay-en-France et récemment à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne. Les effectifs de migrateurs n'atteignent jamais la dizaine d'oiseaux et comme pour le Fuligule milouin, ceci est très peu par rapport au nombre total d'individus susceptibles de fréquenter la région. En hiver, le Morillon est plus occasionnel et parfois observé sur la Seine par temps de gel.

Bien que quelques oiseaux isolés soient parfois observés en été, en 2010, la nidification n'est pas encore prouvée.

Maximum : 10 le 5 janvier 1997 sur la Seine à l'Île-Saint-Denis (vague de froid).

---

### **Fuligule milouinan, Canard milouinan**

*Aythya marila* (Linné)

Statut régional : migrateur rare et hivernant très rare.

Statut départemental : occasionnel.

Pour le département, une seule observation est recueillie : 1 mâle et 2 femelles le 27 décembre 1994 sur les bassins de rétention du Vieux Pays de Tremblay-en-France.

Les effectifs hivernaux de cette espèce sont très variables en Île-de-France. Comme pour ceux des harles et d'autres anatidés\* qui sont en limite d'aire d'hivernage dans la région, ils semblent en baisse depuis une dizaine d'année dans notre région (à confirmer).

---

### **Hybride Fuligule milouin / Nette rousse**

Un mâle hybride de Fuligule milouin / Nette rousse est noté le 10 décembre 2001 sur les bassins de rétention du Vieux Pays de Tremblay-en-France. Cette forme d'hybride est assez rare dans la nature. Le plus souvent, les fuligules s'hybrident entre eux. Les hybrides les plus communément observés en Île-de-France sont le Milouin / Morillon et le Nyroca / Milouin.

---

### **Macreuse brune, Double Macreuse**

*Melanitta fusca* (Linné, 1758)

Statut régional : migratrice et hivernante très rare.

Statut départemental : occasionnelle.

La seule observation recueillie concerne quatre Macreuses brunes le 28 décembre 1988 au parc départemental de La Courneuve. C'est aussi la seule donnée de macreuse dans le département.

Rappelons qu'en France, cette espèce est souvent d'affinité maritime en hiver. La baie de Seine, important lieu d'hivernage français, n'est pas très loin.

---

### **Garrot à œil d'or, Garrot vulgaire**

*Bucephala clangula* (Linné, 1758)

Statut régional : migrateur et hivernant rare.

Statut départemental : occasionnel.

Venu du nord, assez régulier en petit nombre, en hiver, sur les gravières franciliennes ; la preuve de la nidification de l'espèce est apportée pour la première fois en France en 1999 (Combrisson, 1999) et plus récemment dans la région (Flamant, Sibley et Martin, 2010).

Le Garrot à œil d'or est noté à deux reprises dans le département. Il s'agit d'une femelle du 6 au 13 janvier 2006 sur les bassins de rétention du Vieux Pays de Tremblay-en-France et d'une femelle ou immature du 19 février au 10 mars 2009 au parc départemental de La Courneuve.

---

### **Harle piette, Harle nain**

*Mergellus albellus* (Linné, 1758)

Statut régional : migrateur et hivernant rare.

Statut départemental : occasionnel.

En hiver, le Harle piette est surtout observé lors de conditions climatiques exceptionnelles (vagues de froid).

Données exhaustives :

8 mâles le 5 janvier 1997 sur la Marne à Neuilly-sur-Marne.

1 fem. les 5, 10 et 11 janvier 1997 sur la Seine à l'Île-Saint-Denis.

11 en vol dont 3 mâles le 7 janvier 1996 au parc de La Courneuve, puis 1 fem. du 10 janvier au 4 mars sur le Grand Lac.

---

### **Harle huppé**

*Mergus serrator* (Linné, 1758)

Statut régional : migrateur et hivernant rare.

Statut départemental : occasionnel.

Une seule observation de ce canard nordique, généralement d'affinité maritime en hiver : 1 le 7 janvier 1996 au parc départemental de La Courneuve.

---

### **Harle bièvre, Grand Harle**

*Mergus merganser* Linné, 1758

Statut régional : migrateur et hivernant rare.

Statut départemental : occasionnel.

Ce magnifique canard venu du nord est lui aussi surtout observé lors de grandes vagues de froid en janvier et en février. Les observations restent donc occasionnelles. Comme le Harle piette, il est très souvent noté sur la Seine et sur la Marne, où il trouve un refuge d'eaux libres de glace.

Comme le Harle piette, le Harle bièvre est signalé au « double passage » dans la région au XIX<sup>e</sup> siècle (Cretté de Palluel, 1884), mais depuis, l'espèce est devenue moins régulière ; les coups de

froid des hivers 2008-2009 et 2009-2010 n'ont presque pas amené de harles en Île-de-France.

Données exhaustives :

- 1 fem. le 30 octobre 2006 à la Haute-Île, Neuilly-sur-Marne.
  - 4 mâles les 20 et 21 novembre 1993 à la Courneuve.
  - 2 en vol le 11 décembre 2010 à la Haute-Île.
  - 1 jeune mâle du 27 décembre 1987 au 26 mars 1988 au parc de La Courneuve.
  - 1 le 30 décembre 2010 sur la Marne à Gournay-sur-Marne (photo).
  - 1 mâle et 3 fem./imm. le 4 janvier 1997 à l'Île-Saint-Denis.
  - 4 dont 1 mâle adulte le 5 janvier 1997 sur la Marne à Neuilly-sur-Marne.
  - 1 fem./imm. du 10 au 24 janvier 2010 sur la Seine au pont d'Épinay.
  - 1 mâle les 20 et 21 février 1996 au parc de La Courneuve.
  - 1 mâle le 24 février 1996 sur la Seine au pont d'Épinay.
- 

### **Érismature rousse**

*Oxyura jamaicensis* (Gmelin, 1789)

Statut régional : migratrice et hivernante très rare.

Statut départemental : occasionnelle.

Petit canard d'origine nord-américaine, cette espèce, après avoir été introduite en Grande-Bretagne, atteint notre territoire en 1974 (Dubois, Le Maréchal, Olioso et Yésou, 2000).

Dans le département, trois observations sont réalisées, toutes au parc départemental de La Courneuve.

Données exhaustives :

- 1 fem./imm. le 9 décembre 1987 au parc de La Courneuve.
  - 1 fem. le 11 février 1996 au parc de La Courneuve.
  - 1 du 14 février au 10 avril 1988 au parc de La Courneuve.
- 

### **Perdrix rouge**

*Alectoris rufa* (Linné, 1758)

Statut régional : nicheuse sédentaire peu commune (introduite).

Statut départemental nicheur : rare.

Autrefois nicheuse dans toute l'Île-de-France (Normand et Lesaffre, 1977), signalée disparue en 1830 à Dugny, au Bourget et dans la Plaine-Saint-Denis (Cretté de Palluel, 1884) ; dans la région, la Perdrix rouge semble avoir été une des victimes de la Révolution française et des événements de 1830 et 1848. Les oiseaux actuellement observés en Île-de-France sont plus probablement des descendants de rescapés de lâchers cynégétiques récents que des reliques de populations sauvages, mais certains considèrent que l'espèce n'a jamais disparu du sud de la Seine-et-Marne, même si elle s'est mélangée avec les introduites.

Récemment, dans le département, une des premières observations est faite en 2000 au parc des

Beaumonts à Montreuil. Vers 2006, la Perdrix rouge est vue à la décharge de Livry-Gargan. À la fin des années 2000, elle est considérée comme rare mais régulière dans l'enceinte de l'aéroport Charles-de-Gaulle (Jérôme Guilloso, comm. pers.) et elle semble s'installer à nouveau en Seine-Saint-Denis. Découverte en 2008 aux vergers de la Dhuis à Coubron, elle niche alors avec succès. Depuis elle se maintient sur le site, comme dans les carrières de Vaujours. Enfin, en 2010, elle occupe régulièrement la carrière Saint-Pierre à Gagny.

---

### **Perdrix grise, Starne grise**

*Perdix perdix* (Linné, 1758)

Statut régional : nicheuse sédentaire très commune.

Statut départemental nicheur : très rare.

En 1884, à propos des oiseaux des environs de Paris, Albert Cretté de Palluel écrit : « la Perdrix grise est encore assez répandue grâce aux soins que prennent de leurs chasses un certain nombre de propriétaires ; mais elle tend à disparaître et on peut dire qu'elle n'existe plus qu'à l'état artificiel ». Le sujet est plus que jamais d'actualité.

L'espèce est actuellement en régression en France. Dans le département, au début des années 1990, elle se maintient apparemment sans interventions humaines directes. Elle est notée à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne jusqu'en 1992. Au parc départemental du Sausset, où elle est très commune au début des années 1990, la dernière famille est observée en 1997. Un peu plus tard, elle disparaît du parc de La Courneuve.

Récemment notée à Coubron (2010 - photo), actuellement la Perdrix grise ne semble plus se maintenir que sur le territoire de l'aéroport Charles-de-Gaulle et en limite, au Vieux Pays de Tremblay-en-France. Dans beaucoup d'endroits en Île-de-France, la présence encore forte de l'espèce, voire son maintien, sont probablement dus aux lâchers cynégétiques. L'aéroport Charles-de-Gaulle héberge peut-être encore une poche d'oiseaux de souche plus sauvage.

---

### **Perdrix de passage, Starne aux doigts courts, Perdrix de montagne, Perdrix des marais, Roquette, etc**

Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment à la suite de captures d'oiseaux aberrants ou d'observations hasardeuses, les ornithologues identifient une multitude d'espèces de perdrix qui sont en fait des Perdrix grises.

---

### **Caille des blés, Caille commune**

*Coturnix coturnix* (Linné, 1758)

Statut régional : nicheuse et migratrice peu commune.

Statut départemental : occasionnelle.

La régression de la Caille, remarquée dès le XIX<sup>e</sup> siècle en France, se poursuit dans la région. On a beaucoup mis en cause la chasse sur le trajet migratoire, notamment dans le bassin méditerranéen. Aujourd'hui, c'est aussi l'agriculture moderne et l'irrigation qui sont désignées responsables. Les afflux printaniers, pour lesquels l'espèce était traditionnellement connue, semblent de moins en moins ressentis dans beaucoup d'endroits. La Seine-Saint-Denis ne fait pas exception.

Finalement, pour le département, peu de données sont recueillies. La Caille reste (restait ?) souvent très discrète. La plupart des oiseaux sont détectés en mai et en juin, grâce à leur chant. Le passage d'automne n'est pas noté.

L'observation, en juin 1997, de plusieurs mâles chanteurs sur les terres agricoles du Vieux Pays de Tremblay-en-France peut laisser penser à une nidification sur le site.

Données exhaustives :

Considérée comme nicheuse avant 1992 aux alentours de l'aéroport du Bourget (Briot, 1992b).

1 le 8 mai 1999 au Vieux Pays, Tremblay-en-France.

1 migrateur nocturne entendu le 12 mai 2000 à Villepinte.

1 le 15 mai 1994 au parc de La Courneuve.

1 mâle chanteur le 19 mai 1990 au parc du Sausset.

1 en juin 1996 à la Haute-Île, Neuilly-sur-Marne.

1 le 3 juin 1986 au parc de La Courneuve.

1 le 4 juin 1997 au parc des Beaumonts, Montreuil.

3 à 4 chanteurs du 3 au 27 juillet 1997 au Vieux Pays, Tremblay-en-France.

1 chanteur le 27 juillet 1995 au Vieux Pays, Tremblay-en-France.

---

### **Faisan de Colchide, Faisan de chasse, Faisan ordinaire**

*Phasianus colchicus* Linné, 1758

Statut régional : nicheur sédentaire commun.

Statut départemental nicheur : assez commun.

Espèce férale\*, introduite en Corse dès l'Antiquité, les populations de faisans sont depuis très longtemps soumises à l'influence directe de l'Homme (nourrissages, lâchers, etc.).

Noté ponctuellement, en 1992 au parc des Beaumonts à Montreuil où, « des habitants du coin se souviennent du temps où on pouvait rencontrer le Faisan » (Malaterre et Rousset, 1992, Europe solidaire sans frontières). Dans le département, des observations occasionnelles de Faisans de Colchide ont aussi lieu au parc départemental du Sausset (1985), au bois de la Tussion à Villepinte (1992 et 1993) et au coteau d'Avron à Neuilly-Plaisance, sans que l'on ait de certitude sur une origine captive des oiseaux.

Ailleurs dans le département, le Faisan est encore implanté au belvédère de Livry-Gargan, au bois des Couronnes à Clichy-sous-Bois, dans les carrières de Vaujours, au moulin du Sempin à Montfermeil, à la carrière Saint-Pierre à Gagny, au bois de Bernouille et aux vergers de la Dhuis à Coubron. Il disparaît du parc de La Courneuve avant la fin des années 1990. À la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne, il est devenu très rare et sa présence actuelle serait même à confirmer.

---

### **Plongeon catmarin**

*Gavia stellata* (Pontoppidan, 1763)

Statut régional : migrateur et hivernant très rare.

Statut départemental : occasionnel.

Hivernants réguliers sur le littoral en France, les plongeurs sont rares à l'intérieur des terres.

Un oiseau immature est observé sur le canal de l'Ourcq, à hauteur du parc de la Bergère à Bobigny, les 29 et 30 novembre 2004 (photo). C'est l'unique représentant de son genre vu dans le département. Le lieu est ici original mais, souvent, les plongeurs tolèrent assez bien la présence humaine.

---

### **Grèbe castagneux**

*Tachybaptus ruficollis* (Pallas, 1764)

Statut régional : nicheur, migrateur et hivernant rare.

Statut départemental nicheur : assez commun.

Ce minuscule grèbe apprécie les pièces d'eau riches en végétation aquatique (potamots, cératophylles, etc.).

L'historique de l'espèce comme nicheuse est difficile à réaliser site par site mais globalement, les effectifs semblent en hausse. Récemment, le Grèbe castagneux est noté en reproduction aux parcs départementaux du Sausset et de La Courneuve, en forêt régionale de Bondy, sur les bassins de rétention du Vieux Pays de Tremblay-en-France, sur les bassins de rétention de la Molette à Dugny, sur l'étang de Ville-Évrard et à La Haute-Île à Neuilly-sur-Marne (3 couples en 2010). Auparavant, il fréquente aussi les mares du bois de Bernouille à Coubron (1993), les carrières de Vaujours (2000 et 2001). L'empoisonnement, la dégradation et la surfréquentation des lieux de reproduction sont probablement encore des facteurs qui lui sont défavorables. Il peut pourtant nicher en nombre sur une petite pièce d'eau. Par exemple, au moins trois couples sont installés sur les bassins de rétention du Vieux Pays en 1997, probablement nettement plus en 2008 à l'étang des Brouillards du parc de La Courneuve. Il faut aussi dire que sur ce dernier site, une pollution qui a entraîné la disparition des gros poissons a pu être à l'origine de la forte implantation de l'espèce.

Effet d'un climat plus clément ou autre cause, en hiver, les effectifs sont faibles mais probablement en hausse. On note assez régulièrement l'espèce sur le canal de l'Ourcq à hauteur de Sevran, sur la Seine ou la Marne et parfois sur les autres pièces d'eau du département, pourvu que le gel ne la chasse pas.

Les plus gros rassemblements d'oiseaux en halte migratoire sont observés en août-septembre. Le retour de printemps, plus discret, est noté en février-mars. La migration active, nocturne, n'est jamais décelée.

Maxima : 27 le 24 août 2003 sur les bassins de rétention du Vieux Pays - 26 le 14 août 2005 au même endroit.



---

## **Grèbe huppé**

*Podiceps cristatus* (Linné, 1758)

Statut régional : nicheur, migrateur et hivernant peu commun.

Statut départemental nicheur : rare.

Depuis qu'il est protégé en 1962, le Grèbe huppé a augmenté son aire de répartition française. En Île-de-France, il a renforcé ses effectifs.

Dans le département, l'espèce s'installe au parc départemental de La Courneuve avec au moins un couple nicheur sur le Grand Lac en 1986. L'année suivante, elle occupe de nouveau le lieu et 2 couples sont présents à proximité, aux bassins de rétention de la Molette à Dugny. Depuis, 1 à 4 couples occupent régulièrement ce dernier site ou les pièces d'eau du parc. Par exemple, les années 1992 et 1993 voient respectivement les premières tentatives d'installation au Lac supérieur et à l'étang des Brouillards. Au parc départemental du Sausset, la date précise de l'implantation du Grèbe huppé n'est pas connue mais l'espèce s'est déjà reproduite en 1991. Aujourd'hui, 1 à 3 couples sont réguliers. Ailleurs en Seine-Saint-Denis, l'espèce niche occasionnellement en forêt régionale de Bondy.

En hiver, les Grèbes huppés sont plus nombreux. Ils sont susceptibles d'apparaître sur toutes les grandes pièces d'eau du département. Pendant, puis après des périodes de gel, ils peuvent aussi fréquenter la Marne et la Seine. Comme pour le Grèbe castagneux, la migration active nocturne n'est jamais décelée. Les couples reproducteurs peuvent rejoindre les lieux de nidification dès décembre.

La présence de la Tortue de Floride (*Trachemys scripta*) pourrait gêner la reproduction du Grèbe huppé. En effet, les tortues, profitant du nid du grèbe pour se chauffer au soleil, le monopoliseraient et empêcheraient le couple de s'y reproduire. Il a aussi été noté des cas d'occupation du nid par les tortues seulement après l'abandon par les Grèbes (Nordine Kotbi, comm. pers.).

Maximum (migration pré-nuptiale) : 25 à 26 du 15 au 21 mars 2003 au parc de La Courneuve.

---

## **Grèbe jougris, Grèbe à joues grises**

*Podiceps grisegena* (Boddaert, 1783)

Statut régional : migrateur et hivernant très rare.

Statut départemental : occasionnel.

Occasionnel à l'échelon national en tant que nicheur, un des rares cas possibles de reproduction en France est noté au nord du département de Seine-et-Marne à Jablines, près de Meaux, en 1994. Dans la région, l'espèce est assez régulière comme hivernante et migratrice. Elle reste très discrète en Seine-Saint-Denis et ne fait l'objet que de trois observations.

Données exhaustives :

1 du 29 août au 7 septembre 1989 au parc de La Courneuve.

2 le 30 août 2000 au parc de La Courneuve.

1 en plumage nuptial du 25 au 27 mars 1997 au parc de La Courneuve.

---

### **Grèbe à cou noir, Grèbe oreillard**

*Podiceps nigricollis* (Brehm, 1831)

Statut régional : nicheur, migrateur et hivernant très rare.

Statut départemental : occasionnel.

Occasionnel en Seine-Saint-Denis, le Grèbe à cou noir est plutôt observé en fin d'été.

La nidification réussie de l'espèce en 1987 (probable en 1988), découverte par Pascal Malignat sur les bassins de rétention du Vieux Pays de Tremblay-en-France, reste un des rares cas connus en Île-de-France.

Données exhaustives :

1 (?) stationne plusieurs semaines sur les bassins de rétention de Mitry-Mory (Jean -Christophe Beaucour fide Frédéric Malher) au printemps-été 2010.

1 du 9 avril au 8 mai 1999 sur les bassins de rétention du Vieux Pays.

1 adulte le 13 juillet 2008 sur les bassins de rétention du Vieux Pays.

1 à 2 adultes avec 1 à 2 jeunes du 14 juillet au 23 août 1987 sur les bassins de rétention du Vieux Pays.

1 juvénile le 13 août 1988 sur les bassins de rétention du Vieux Pays.

1 le 28 août 1995 sur les bassins de rétention de la Molette, Dugny.

1 du 3 au 24 septembre 2000 sur l'étang des Brouillards, parc de La Courneuve.

1 le 5 septembre 2007 à la Haute-Île, Neuilly-sur-Marne.

---

### **Océanite tempête, Pétrel tempête, Thalassidrome tempête**

*Hydrobates pelagicus* (Linné, 1758)

Statut régional et départemental : occasionnel

« À l'équinoxe de septembre, on voit parfois cet oiseau emporté jusqu'ici, probablement par des coups de vents violents. J'en ai vu un dans la plaine de Dugny qui me passa presque entre les jambes. Le vent était si violent et le vol de l'oiseau si rapide que je ne parvins pas à me servir de mon fusil pour tirer en temps utile. Un autre individu séjourna plusieurs jours sur le canal de l'Ourcq [...]. Il ne tarda pas à venir expirer sur les bords du canal et me fut offert ». Ces propos sont relatés par Albert Cretté de Palluel en 1884. Le plus souvent et comme son nom l'indique, l'Océanite tempête n'est noté à l'intérieur des terres qu'à la suite de fortes tempêtes. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, l'espèce n'a plus été mentionnée en Île-de-France. De la même façon, en Champagne-Ardenne et en Lorraine (Centre ornithologique de Champagne-Ardenne, 1991 ; Müller, 1999), il y a plus de mentions au XIX<sup>e</sup> siècle qu'au XX<sup>e</sup> : effet d'un meilleur état des populations en mer du Nord et le long de la Manche à cette époque, intensité des coups de vents plus forte au XIX<sup>e</sup> siècle ou autre explication ? La question est posée.

---

## **Fou de Bassan**

*Morus bassanus* (Linné, 1758)

Statut régional et départemental : occasionnel.

Sur ses colonies, le Fou de Bassan est chassé en Europe dès le Moyen Âge (Yeatman, 1971). En France, dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, sa protection lui profite probablement et il augmente ses effectifs de nicheurs de façon considérable.

Pélagique\*, l'espèce est très occasionnelle en Île-de-France depuis 1990, année de la première mention régionale (Le Maréchal et Lesaffre, 2000).

Un oiseau de première année est recueilli le 2 septembre 2002 à Drancy (François Moutou fide Frédéric Malher). Quelle surprise pour les découvreurs qui ne devaient pas être des ornithologues ! Cette observation ne paraît pas être faite à la suite de conditions météorologiques exceptionnelles.

---

## **Grand Cormoran, Cormoran ordinaire**

*Phalacrocorax carbo* (Linné, 1758)

Statut régional : nicheur rare, migrateur et hivernant commun.

Pourchassé, considéré depuis toujours comme un concurrent de l'Homme, on connaît surtout l'histoire contemporaine du Grand Cormoran. Après sa protection dans toute l'Europe en 1979, il est considéré comme nicheur en France continentale pour la première fois en 1981 (lac de Grand-Lieu - Loire-Atlantique). En Île-de-France, l'espèce est contactée en assez petit nombre jusqu'au début des années 1980. Elle apparaît ensuite avec des effectifs plus importants et en 1990, des pionniers s'installent pour nicher dans la région. En Seine-Saint-Denis, les observations deviennent alors de plus en plus nombreuses : des oiseaux sont davantage notés en hiver et à l'époque des migrations. La découverte d'un dortoir hivernal par Guy Philippe, à l'automne 1996, à la pointe aval de l'Île-Saint-Denis, reflète ainsi parfaitement la dynamique départementale de l'espèce. D'après les riverains, le lieu est occupé à partir de l'automne 1994. Il héberge généralement un peu moins de 400 individus. Une grande partie des oiseaux provient des Pays-Bas et du Danemark (Guy Philippe, comm. pers. - voir annexe). Ces contrôles\* sont possibles parce que de nombreux Grands Cormorans sont munis de bagues colorées qui sont posées au nid avant leur envol. Il faut dire aussi que par temps de gel fort, beaucoup de remises nocturnes du proche val de basse Seine sont délaissées. Des oiseaux trouvent alors des zones de pêche libres de glace sur la Seine et dorment à l'Île-Saint-Denis. Un maximum de 850 individus est ainsi dénombré pendant la vague de froid de l'hiver 1996-1997.

De fin avril jusqu'à début octobre, la plupart des Grands Cormorans désertent le département et il ne reste généralement que quelques individus immatures ou non nicheurs. Ils stationnent régulièrement sur les pièces d'eau des parcs départementaux de La Courneuve et du Sausset, sur la Marne et la Seine. Très récemment, au printemps 2010, un couple occupe un nid sans succès reproducteur sur l'îlot du Grand Lac au parc de La Courneuve (Dominique Delville, in litt.).

En migration active, au passage prénuptial, l'espèce est notée en mars et début avril ; au passage postnuptial, principalement de fin septembre à mi-novembre.

---

### **Butor étoilé, Grand Butor**

*Botaurus stellaris* (Linné, 1758)

Statut régional : migrateur et hivernant très rare.

Statut départemental : occasionnel.

Observé presque annuellement à l'unité, généralement en hiver, dans les roselières des parcs départementaux de La Courneuve et du Sausset, ce discret héron peut facilement passer inaperçu. Les stationnements semblent pouvoir être assez longs et durer plusieurs semaines.

On notera aussi le séjour estival d'un oiseau entre le 8 août et le 7 septembre 2001 au parc de La Courneuve.

Premier observé : 1 le 16 octobre 2000 au Sausset.

Dernier observé : 1 le 16 mars 1996 au parc du Sausset.

Maximum : 2 le 8 février 2003 au parc du Sausset.

Donnée récente : 1 (?) du 21 décembre 2005 au 5 mars 2006 au parc de La Courneuve.

---

### **Blongios nain, Butor blongios**

*Ixobrychus minutus* (Linné, 1766)

Statut régional : nicheur et migrateur très rare.

Statut départemental nicheur : très rare.

Nicheuse assez rare en France, l'espèce déserte plusieurs régions entre 1970 et 1990. Depuis le début des années 2000 au moins, une diminution des pertes liées à des sécheresses au cours de l'hivernage en Afrique pourrait expliquer qu'elle se porte mieux en Île-de-France. Dans ce contexte favorable, elle s'installe au sein d'anciennes gravières du nord de la Seine-et-Marne, proche de la Seine-Saint-Denis : Jablines, Congis-sur-Thérrouanne et Meaux. Elle se reproduit même avec succès au parc des Chanteraines à Gennevilliers (Hauts-de-Seine).

En Seine-Saint-Denis, le Blongios nain est un des fleurons de l'avifaune\* nicheuse dès 1987. Sa présence est alors notée pour la première fois au parc départemental de La Courneuve par Dominique Delville où il se reproduit dans la roselière du Grand Lac. Entre 1988 et 1990, le Blongios est encore observé à La Courneuve mais la nidification n'est pas prouvée. En 1989, l'espèce niche avec succès au parc départemental du Sausset. En 1990, il est possible qu'à la suite de la fauche des roselières de La Courneuve, en pleine période de reproduction par les services des espaces verts, la population se soit déplacée jusqu'au Sausset. En effet, aucune preuve de nidification n'est apportée mais jusqu'à 3 mâles chanteurs sont alors observés sur le site. Depuis 1991 et jusqu'à ce jour, le Blongios nain niche annuellement au parc de La Courneuve. Toutes les pièces d'eau du parc et les bassins de rétention de la Molette à Dugny (nidification réussie vers 2000) ont été fréquentées. L'espèce est peut-être polyandre (?) et des mâles apparemment en surnombre sont remarqués dans la population de La Courneuve, qui est régulièrement de 2 « couples » (Païkine, 2008). En 2010 par exemple, à la Courneuve, 4 nichées sont menées à terme (Olivier Païkine, comm. pers). Un mâle fréquente alors aussi le parc du Sausset. Il faut dire qu'au parc de La Courneuve, un des étangs favoris de l'espèce, le Lac supérieur, est à sec.

En migration, occasionnel, le Blongios nain est noté principalement en mai et en août-septembre. Des individus ont été vus aux bassins du Pont-Yblon à Dugny et au parc du Sausset. Un mâle a séjourné en forêt régionale de Bondy en mai 2007.

En règle générale, les premiers Blongios arrivent début mai et les derniers quittent le département avant fin septembre.

Premier observé : 1 le 26 avril 2010 au parc du Sausset.

Dernier observé : 1 le 20 septembre 2001 au parc de La Courneuve.

Maximum : jusqu'à 6 mâles chanteurs en juin 1998 au parc de La Courneuve.

---

### **Crabier chevelu, Héron crabier, Crabier huppé**

*Ardeola ralloides* (Scopoli, 1769)

Statut régional et départemental : occasionnel

D'affinité méridionale, le Crabier semble plus régulier dans beaucoup de régions au XIX<sup>e</sup> siècle et un léger retour de l'espèce semble actuellement s'esquisser.

De façon contemporaine, en Île-de-France, un individu est noté en juin 1977 près de Baillon dans le Val-d'Oise (Le Maréchal et Lesaffre, 2000). Depuis la fin des années 1990, quelques nouvelles mentions ont eu lieu.

Le 5 juin 2010, un oiseau est pris en photo par François Gasnot, photographe passionné et habitué du parc de La Courneuve. Les apparitions de l'espèce au nord de son aire de répartition ont souvent lieu en mai-juin. La date est ici conforme mais, à ce jour, cette donnée reste une des plus remarquables de l'avifaune\* départementale.

---

### **Aigrette garzette**

*Egretta garzetta* (Linné, 1766)

Statut régional : migratrice très rare, hivernante occasionnelle.

Statut départemental : occasionnelle.

Longtemps pourchassée puis victime de la mode (plumasserie), l'Aigrette garzette semble avoir disparu de France au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Son retour se fait par le sud au XX<sup>e</sup> siècle (Yeatman, 1971).

En accord avec l'augmentation des effectifs nationaux puis régionaux de l'espèce, la première mention en Seine-Saint-Denis remonte à août 1998 au parc départemental de La Courneuve.

L'observation hivernale de février 2004, un jour de tempête, est assez remarquable à l'échelon régional. En effet, en Île de France, l'Aigrette garzette est généralement observée au printemps et surtout en période postnuptiale, entre juillet et septembre.

Données exhaustives :

2 en vol le 1<sup>er</sup> février 2004 au parc de La Courneuve.

1 le 24 juillet 2003 au parc de La Courneuve.

1 le 24 juillet 2010 au parc de La Courneuve.

1 le 16 août 1998 au parc de La Courneuve (un jeune ornithologue fide Emmanuel Gfeller).

1 le 4 septembre 2001 au parc de La Courneuve.

1 les 8, 9 et 26 septembre 2000 (la même ?) aux bassins de rétention du Vieux Pays, Tremblay-en-France.

---

### **Grande Aigrette, Aigrette blanche**

*Casmerodius albus* (Linné, 1758)

Statut régional : migrateur et hivernant très rare.

Statut départemental : occasionnelle.

Espèce répandue à travers tous les continents, la Grande Aigrette semble rare ou absente de France au Moyen Âge. Occasionnelle au XIX<sup>e</sup> et jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, elle s'installe pour nicher au début des années 1990 (Lac de Grand-Lieu - Loire-Atlantique ; Camargue).

Elle est notée pour la première fois dans la région en avril 1966 à Saclay dans l'Essonne (Le Maréchal et Lesaffre, 2000). Depuis, les effectifs de migrateurs et d'hivernants ont explosé dans notre pays. Cela peut s'expliquer par la protection de l'espèce en Europe centrale (Dubois, Le Maréchal, Olivoso et Yésou, 2000). L'arrivée de Grandes Aigrettes en Europe de l'ouest pourrait s'expliquer également par la saturation des habitats des populations orientales et leur dégradation écologique, le long du Danube notamment. Cette dernière aurait forcé certains oiseaux à plus de mobilité (Laurent Spanneut, comm. pers.)

En Seine-Saint-Denis, il faut attendre l'été 2000 pour voir apparaître l'espèce.

Données exhaustives :

3 en vol le 28 avril 2008 à la Haute-Île, Neuilly-sur-Marne.

1 le 9 juillet 2008 au Parc de la Courneuve.

1 du 12 au 15 août 2000 au parc de La Courneuve.

1 le 13 septembre 2000 au parc de La Courneuve.

---

### **Héron cendré**

*Ardea cinerea* Linné, 1758

Statut régional : nicheur, migrateur et hivernant peu commun.

Statut départemental nicheur : rare.

Comme beaucoup de grands échassiers, le Héron cendré bénéficie longtemps d'une protection partielle comme gibier royal (Dunoyer de Noirmont, 1868) puis, trop persécuté, il devient très rare en France. Il ne profite d'une protection totale qu'au début des années 1970. En Île-de-France, la nouvelle implantation de l'espèce, massive, est aussi permise par les gravières (Tostain et Siblet, 1981).

De façon contemporaine, en Seine-Saint-Denis, la donnée la plus ancienne recueillie concerne un

individu observé au parc départemental de la Courneuve, en 1987. Plus tard, un événement ornithologique majeur pour le département est la découverte de la nidification d'un couple, en 1995, au parc de la Poudrerie (Civette, Gnanou et Le Calvez, 1997). Dès 1996, l'espèce est régulièrement observée au parc départemental du Sausset. À partir de 2001, où elle réussit à nicher sur le site pour la première fois, elle se reproduit chaque année (2 couples en 2009 - 1 seul produit des jeunes). Au parc départemental de la Courneuve, à partir de 2003, l'espèce occupe régulièrement l'îlot du Grand Lac. En 2005, avec l'arrêt temporaire des activités de pédalo, elle niche là aussi pour la première fois avec succès. Depuis, de la même façon qu'au Sausset, des jeunes sont produits chaque année sur le site (une vingtaine en 2009 - 3 seront trouvés morts, probablement à cause d'une activité de canoë-kayak - François Gasnot, comm. pers.). Le Héron cendré se reproduit aussi à l'Île-Saint-Denis en 2008 et il semble installé en forêt régionale de Bondy en 2009. C'est seulement la protection des dortoirs et d'éventuels sites de nidification qui permettra d'envisager avec optimisme l'avenir de cette espèce dans notre département.

Des individus hivernants sont notés de plus en plus nombreux. Lorsque les pièces d'eau sont gelées, il n'est pas rare de voir les Hérons chasser les petits mammifères dans les champs et les pâtures. C'est le cas par exemple au Vieux Pays de Tremblay-en-France.

Maxima : 14 le 20 août 1992 à l'aéroport Charles-de-Gaulle - 29 le 17 janvier 1998 à l'Île-Saint-Denis.

---

## **Héron pourpré**

*Ardea purpurea* Linné, 1766

Statut régional : migrateur très rare, hivernant occasionnel.

Statut départemental : occasionnel

La première observation recueillie pour ce migrateur au long cours concerne un individu, au printemps 1990, au parc départemental de La Courneuve. L'oiseau stationne sur l'îlot du Grand Lac, mais il est finalement dérangé par les coupes et les brûlis effectués dans la roselière principale. En 1998, un autre oiseau séjourne dans le même parc, fréquentant le « vallon écologique » et les bassins de rétention de la Molette à Dugny pour se nourrir. Les autres observations sont ponctuelles.

Données exhaustives :

1 imm. du 5 avril au 2 mai 1990 au parc de La Courneuve.

1 le 20 avril 2008 au parc de la Courneuve.

1 le 27 avril 2007 au Lac supérieur, parc de La Courneuve.

1 le 9 mai 2010 au parc de La Courneuve.

1 en vol nord le 12 mai 2007 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

1 juv./imm. le 20 juillet 1999 à l'étang des Brouillards, parc de La Courneuve.

1 ad. le 7 août 2009 au parc de La Courneuve (photo).

1 juv./imm. du 11 au 20 août 1998 au vallon écologique et aux bassins de la Molette.

---

## **Cigogne noire**

*Ciconia nigra* (Linné, 1758)

Statut régional : migratrice très rare.

Statut départemental : occasionnelle.

Espèce peu connue du grand public, ses effectifs de migrateurs sont multipliés par sept sur le site pyrénéen d'Organbidexka entre 1980 et 2005, par huit depuis le début des années 1970 à Gibraltar en Espagne (Urcun, 2006). En France, comme nicheuse, l'espèce reste discrète mais elle est probablement en augmentation. En Seine-Saint-Denis, la plupart des observations sont récentes, mais la Cigogne noire demeure occasionnelle et elle est uniquement observée en migration active.

Données exhaustives :

Migration pré-nuptiale

1 le 24 avril 2008 au parc des Beaumonts, Montreuil.

1 le 7 mai 2009 au parc des Beaumonts.

1 le 24 mai 2007 au parc des Beaumonts.

Migration post-nuptiale

1 le 2 août 1993 au coteau d'Avron, Neuilly-Plaisance.

2 le 8 août 2005 au parc des Beaumonts.

1 le 9 septembre 1990 à Tremblay-en-France.

1 le 6 octobre 2000 au parc de La Courneuve.

1 le 9 octobre 2010 au parc de La Courneuve.

---

## **Cigogne blanche**

*Ciconia ciconia* (Linné, 1758)

Statut régional : migratrice très rare, hivernante occasionnelle.

Symbole de la migration (Rousset, 2004c, Europe solidaire sans frontières), presque uniquement notée en vol ; les effectifs et le nombre des groupes de Cigognes blanches sont actuellement en forte augmentation dans le département. Cela est sans doute lié à l'augmentation récente des effectifs du nord-ouest de la France, de la Belgique et des Pays-Bas, mais aussi à l'assiduité de plus en plus grande des observateurs montreuillois à l'époque des passages.

Données exhaustives (avant 2010), maxima et dates extrêmes de passage :

Migration pré-nuptiale

2 le 31 janvier 2010 au parc des Beaumonts à Montreuil, en vol vers le nord-est (premières observées).

1 le 13 février 2001 au-dessus du centre-ville de Montreuil.

2 le 16 février 2007 au parc des Beaumonts, Montreuil.

2 le 25 février 2009 au parc des Beaumonts.

1 le 11 mars 1999 au parc du Sausset.

14 le 13 mars 2009 au parc des Beaumonts (maximum).

3 stationnent plusieurs jours à Dugny en avril 1872.

3 en halte le 1<sup>er</sup> avril 2005 à l'aéroport Charles-de-Gaulle (Mitry-Mory).

1 le 2 avril 1995 au parc de La Courneuve.

4 le 3 avril 2008 au parc des Beaumonts.



2 le 7 avril 2007 au parc des Beaumonts.  
2 le 18 avril 2006 au parc des Beaumonts.  
1 le 1<sup>er</sup> mai 2009 au parc des Beaumonts.  
2 le 2 mai 2009 au parc des Beaumonts.

#### Migration postnuptiale

Un groupe le 11 août 1916 dans la plaine du Blanc-Mesnil fait parler de lui dans les journaux (Petit, 1916).

7 le 14 août 1991 à Tremblay-en-France.

Un grand groupe (plus de 50) le 24 août 2009 au parc de La Courneuve (photo).

16 le 28 août 2001 à la Haute-Île, Neuilly-sur-Marne (Observatoire de la biodiversité de Seine-Saint-Denis, 2001b).

1 le 1<sup>er</sup> septembre 2002 au parc des Beaumonts.

1 le 5 septembre 1999 au parc de La Courneuve.

2 le 6 septembre 2009 à Montreuil.

70-75 (!) en soirée le 8 septembre 2009 au parc de La Courneuve (ces oiseaux dorment dans Paris et font la une du *Parisien.fr* (Le journal de la réserve naturelle de la Baie de Somme).

1 le 9 septembre 2008 au parc des Beaumonts.

21 le 13 septembre 2002 au-dessus de la gare RER du Bourget.

45 le 14 septembre 2008 au parc des Beaumonts.

4 le 19 septembre 1993 au parc de La Courneuve.

5 le 26 septembre 1993 au parc du Sausset.

1 le 2 octobre 2004 à Montreuil.

Un groupe important le 4 octobre 1915 dans la plaine du Blanc-Mesnil (Petit, 1916).

4 le 24 octobre 2004 au parc des Beaumonts.

3 vers le sud le 12 décembre 2010 au-dessus d'Épinay-sur-Seine puis de l'Île-Saint-Denis (dernières observées).

---

### **Flamant rose**

*Phoenicopterus roseus* (Pallas, 1811)

Statut régional et départemental : occasionnel (échappé de captivité ?).

Une seule mention est recueillie pour cette espèce méditerranéenne : un individu est observé au parc départemental de La Courneuve le 13 mai 1986. Il s'agit probablement d'un oiseau échappé de captivité, même si une origine sauvage ne peut pas être totalement exclue.

---

### **Bondrée apivore**

*Pernis apivorus* (Linné, 1758)

Statut régional : nicheuse et migratrice rare.

Statut départemental nicheur : occasionnelle ?

Autrefois, la Bondrée devait être beaucoup plus rare dans notre région. Comme beaucoup de rapaces, elle a longtemps été traquée par les chasseurs. De nos jours, sa chair est encore consommée sur ses trajets migratoires dans quelques régions méditerranéennes, mais cette pratique

est devenue marginale en Europe.

En 1997, dans le département, l'espèce se reproduit probablement régulièrement dans un des petits espaces forestiers qui se trouvent près du bois de Bernouille à Coubron ; elle semble en avoir disparu au début des années 2000 (Henri Fiche, comm. pers.). En 2005, elle niche au Bois Saint-Martin à Noisy-le-Grand. En 2008, elle semble être ponctuellement installée en forêt régionale de Bondy où un couple reste cantonné plusieurs semaines.

Migratrice, au printemps, les premières Bondrées apivores sont parfois vues fin avril mais le passage est surtout noté en mai et début juin. Plus tard, des individus erratiques sont notés dès fin juillet. Le passage postnuptial, très apparent, est constaté à partir du 10 août, mais surtout à la fin du mois et début septembre : à cette époque, des oiseaux sont souvent observés en petits groupes. Les individus de début octobre sont exceptionnels.

Migratrice commune, par exemple, un total d'au moins 39 individus est noté depuis le parc des Beaumonts à Montreuil pour l'année 2009 :

3 jours de passage pré-nuptial avec 6 individus entre le 2 mai et le 2 juin pour 35 heures d'observation ;

14 jours de passage postnuptial dont 28 individus entre le 15 août et le 13 septembre pour 42 heures d'observation (Thorns in [www.trektellen.nl](http://www.trektellen.nl), année 2009).

Première observée : 1 le 23 avril 1995 au bois de Bernouille, Coubron.

Maxima : 9 dont un groupe de 5 en migration active le 14 septembre 2008 au parc des Beaumonts - 9 en migration active le 16 septembre 2001 au même endroit.

Dernière observée : 1 le 2 octobre 1993 au Parc de la Courneuve.

---

## **Milan noir**

*Milvus migrans* (Boddaert 1783)

Statut régional : nicheur très rare, migrateur rare.

Venu du sud, le Milan noir s'installe comme nicheur dans la région vers 1970-1980 (Le Maréchal et Lesaffre, 2000). Quelques couples s'implantent récemment dans le nord de la Seine-et-Marne, proche de la Seine-Saint-Denis.

Dans le département, les observations de l'espèce en déplacement sont en forte augmentation. Depuis quelques années, après avoir été occasionnel, le Milan noir est devenu rare mais régulier : il apparaît d'ailleurs en plus grand nombre que le Milan royal depuis la fin des années 2000.

En France, l'espèce rejoint habituellement ses sites de reproduction avant mi-avril pour en repartir principalement en août. L'Île-de-France est probablement à la limite de ses voies traditionnelles de passage et une grande partie des oiseaux contactés, en particulier ceux de juin, sont vraisemblablement des immatures non nicheurs. En effet le Milan noir ne niche pas les premières années de son existence, mais est erratique.

Données exhaustives (jusqu'en 2009), maximum et dates extrêmes de passage :

1 le 5 avril 2010 au parc des Beaumonts, Montreuil (premier observé).

1 le 15 avril 2009 à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne.

1 le 17 avril 2004 au parc du Sausset.

1 le 25 avril 1993 à Coubron.  
1 le 25 avril 2009 à la Haute-Île.  
1 le 26 avril 1987 au parc de La Courneuve.  
2 le 30 avril 1990 à Coubron.  
1 le 4 mai 2007 à Villepinte.  
1 les 3 et 7 mai 2008 au parc des Beaumonts.  
3 le 8 et 1 le 10 mai 2009 au parc des Beaumonts (maximum).  
1 les 10 et 14 mai 1986 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.  
1 le 17 juin 1986 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.  
1 le 27 juin 2001 au parc de La Courneuve.  
1 le 24 juillet 2008 au parc de La Courneuve.  
1 le 28 août 2007 au parc des Beaumonts.  
1 le 1<sup>er</sup> septembre 1996 à Tremblay-en-France.  
1 le 14 septembre 2008 au parc de la Poudrerie (dernier observé).

---

### **Milan royal**

*Milvus milvus* (Linné, 1758)

Statut régional : migrateur très rare, hivernant occasionnel.

Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, le Milan royal niche probablement dans notre région.

Apparemment plus régulière à la fin des années 1990, l'espèce demeure une migratrice rare ou très rare dans le département. Elle est surtout notée à l'automne, en migration active. Le pic de passage se situe vers le 20 octobre. Les données semblent moins nombreuses au printemps. Occasionnellement, des individus survolent le ciel de la Seine-Saint-Denis, assez tardivement en hiver, souvent lors de vagues de froid.

Données indicatives, maximum et dates extrêmes de passage

Migration pré-nuptiale (données exhaustives) :

1 le 17 mars 2009 au parc des Beaumonts, Montreuil.  
1 le 24 mars 1994 à Livry-Gargan.  
1 le 27 mars 2001 au parc du Sausset.  
1 le 25 avril 2009 au parc des Beaumonts.

Migration post-nuptiale et d'hiver :

1 le 30 septembre 1992 à Tremblay-en-France (premier observé).  
5 (4+1) le 9 octobre 2005 au parc de La Courneuve (maximum).  
1 le 15 octobre 1996 à Tremblay-en-France.  
2 le 17 octobre 1999 au belvédère de Livry-Gargan.  
1 le 18 octobre 1996 au parc des Beaumonts.  
1 le 19 octobre 1997 au parc des Beaumonts.  
1 le 23 octobre 1996 à Tremblay-en-France.  
1 le 25 octobre 1993 à Tremblay-en-France.  
2 le 28 octobre 1993 à Sevran.  
1 le 29 octobre 1988 à Tremblay-en-France.  
1 le 2 novembre 1991 à Gagny.  
1 le 7 novembre 2009 au parc des Beaumonts.

1 le 26 décembre 1982 à Noisy-le-Grand.

1 le 9 janvier 2002 en ville à La Courneuve (dernier observé).

---

### **Vautour fauve, Griffon à tête blanche**

*Gyps fulvus* (Hablizl, 1783)

Statut régional et départemental : occasionnel.

Un Vautour fauve est observé le 16 août 1870 en plaine de La Courneuve (Cretté de Palluel, 1884).

Cette unique donnée départementale est particulièrement originale : depuis, le Vautour fauve n'a plus été observé en Île-de-France.

---

### **Circaète Jean-le-Blanc**

*Circaetus gallicus* (Gmelin, 1788)

Statut régional : migrateur très rare.

Statut départemental : occasionnel.

Autrefois, l'Île-de-France a pu être dans la limite nord de l'aire de répartition de l'espèce (Cretté de Palluel, 1884). Pourchassé pendant des siècles, comme tous les rapaces en France, le Circaète Jean-le-Blanc n'est protégé qu'en 1972.

En 2007, la population de Circaètes Jean-le-Blanc, en augmentation, est estimée à 18 couples au minimum dans la forêt d'Orléans toute proche de l'Île de France (Julien Thurel, comm. pers.). Très récemment dans la région, des oiseaux probablement immatures estivent dans les boucles de Moisson (Yvelines). D'autres individus nichent dans le sud de la Seine-et-Marne (Laurent Spanneut, comm. pers.).

Les observations d'un Circaète en vol nord-ouest depuis le parc des Beaumonts à Montreuil le 2 septembre 2007, puis d'un autre vers l'est le 7 octobre 2010 au même endroit, restent exceptionnelles mais en accord avec le nombre croissant des mentions en Île-de-France.

---

### **Busard des roseaux, Busard harpaye**

*Circus aeruginosus* (Linné, 1758)

Statut régional : nicheur très rare, migrateur rare, hivernant occasionnel.

Observé principalement en migration active, surtout à la fin de l'été. En survol de la Seine-Saint-Denis, le Busard des roseaux est vu en plus grand nombre que le Busard Saint-Martin.

Contrairement à cette dernière espèce, il est totalement absent en hiver et il ne stationne que très rarement, probablement faute de milieux qui lui soient vraiment favorables.

Le passage postnuptial est surtout marqué en septembre, il atteint son maximum vers le 10-15 du

mois. Des groupes qui peuvent réunir jusqu'à 5 individus sont alors assez réguliers. Ensuite, le passage décline jusqu'à mi-octobre. La migration prénuptiale, plus faible, est observée de mi-mars jusqu'à mi-mai.

Migrateur commun, par exemple, un total de 30 individus est noté depuis le parc des Beaumonts à Montreuil pour l'année 2009 :

5 jours de passage prénuptial dont 5 individus en avril pour 42 heures d'observation ;

9 jours de passage postnuptial dont 22 individus en septembre pour 48 heures d'observation (Thorns in [www.trektellen.nl](http://www.trektellen.nl), année 2009).

Données indicatives, maxima et dates extrêmes de passage :

Migration prénuptiale

1 le 16 mars 2001 au parc des Beaumonts (premier observé).

1 le 28 mars 1994 à Coubron, 1 le même jour au belvédère de Livry-Gargan.

1 fem. le 30 mars 1997 à Tremblay-en-France.

1 le 24 avril 1993 au parc des Beaumonts.

1 le 24 mai 1986 à l'aéroport Charles-de-Gaulle (dernier observé).

Migration postnuptiale

1 le 21 août 2010 au parc des Beaumonts (premier observé).

1 mâle le 12 septembre 1992 à Tremblay-en-France.

1 le 14 septembre 1991 à Tremblay-en-France.

2 le 20 septembre 1992 au parc de La Courneuve.

1 mâle le 24 septembre 1989 à Drancy.

1 fem. le 3 octobre 1992 à Vaujours.

1 fem. le 10 octobre 1993 à Livry-Gargan.

1 fem. le 16 octobre 1994 à Livry-Gargan.

1 les 12 et 14 novembre 1985 à l'aéroport Charles-de-Gaulle (dernier observé).

Maxima : total de 10 individus en 5 heures de suivi le 12 septembre 2010 au parc des Beaumonts - 12 en 3 heures favorables le 7 octobre 2010 au même endroit.

Donnée estivale : 1 le 17 juin 1986 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

---

## **Busard Saint-Martin**

*Circus cyaneus* (Linné, 1766)

Statut régional : nicheur, migrateur et hivernant très rare.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, Albert Cretté de Palluel écrit dans ses « notes pour servir à la faune des environs de Paris » : « Habite les plaines où il niche ; on le rencontre jusqu'au près de Paris. J'ai déniché un nid dans la plaine de Dugny près le Bourget ».

Aujourd'hui, assez régulier mais rare en Seine-Saint-Denis, le Busard Saint-Martin est observable en migration active en mars-avril puis surtout de fin septembre à novembre. À ces époques, en halte, il est noté sur les grandes zones ouvertes : Aéroport Charles-de-Gaulle, Aéroport du Bourget, etc. Hivernante occasionnelle, l'espèce a alors aussi pu séjourner à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne, aux parcs départementaux de La Courneuve et du Sausset. Cependant, depuis 1996, en dehors de celles

de l'aéroport Charles-de-Gaulle, aucune observation d'oiseau en stationnement hivernal n'a été recueillie. Cela s'explique par la disparition des grandes friches et par la surfréquentation de ces milieux, lieux de promenade et d'évasion pour les citadins (Dominique Delville, in litt.).

Premiers observés : 1 le 18 septembre 2008 au parc des Beaumonts, Montreuil.

Maximum : 3 en migration active le 4 novembre 2008 au parc des Beaumonts.

Dernier observé : 1 mâle le 1<sup>er</sup> mai 1995 au Vieux Pays, Tremblay-en-France.

---

### **Busard cendré, Busard Montagu**

*Circus pygargus* (Linné, 1766)

Statut régional : nicheur et migrateur très rare.

Statut départemental : occasionnel.

Migrateur transsaharien en régression à l'échelon européen, le Busard cendré se maintient dans plusieurs régions de France grâce à des interventions directes en sa faveur : sauvetage des nids ou des poussins avant la moisson des céréales, etc.

Les observations de l'espèce en dehors des sites de nidification sont actuellement très rares en Île-de-France.

Seulement sept observations sont recueillies pour le département.

Données exhaustives :

1 mâle le 5 avril 2009 au parc des Beaumonts, Montreuil.

1 mâle les 1<sup>er</sup> et 2 juin 1986 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

1 le 28 août 2010 au parc des Beaumonts.

1 mâle le 30 août 1990 à Tremblay-en-France.

1 fem./imm. le 4 septembre 1988 au parc de La Courneuve.

1 fem. le 14 septembre 2008 au parc de la Poudrerie.

1 fem. le 22 septembre 2008 au parc des Beaumonts.

---

### **Autour des palombes, Autour ordinaire, Épervier majeur, Émouchet des pigeons**

*Accipiter gentilis* (Linné, 1758)

Statut régional : nicheur, migrateur et hivernant très rare.

Statut départemental : occasionnel.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il est encore peu connu par certains ornithologues (Raspail, 1893).

L'Autour, rapace essentiellement ornithophage, ne trouve pas d'espaces forestiers assez importants et calmes dans notre département pour s'installer. Peu d'observations sont recueillies. La difficulté de la détermination de l'espèce, associée à sa grande rareté dans notre région, expliquent le faible nombre de données. La plupart sont assez récentes. Elles semblent correspondre à des périodes de passage, mais il est quand même difficile d'en tirer des conclusions. Un changement de statut pourrait bien s'amorcer, mais vu la discrétion de cet oiseau, il sera sans doute plus difficile à

remarquer que pour l'Épervier (Dominique Delville, in litt.).

Données exhaustives :

1 le 8 mars 2002 à La Haute-Île, Neuilly-sur-Marne.

1 le 11 mars 1995 à Tremblay-en-France.

6 observations (concernant les deux sexes) du 9 août au 29 novembre 2000 au parc de La Courneuve.

1 le 7 septembre 2003 au parc de La Courneuve.

1 le 10 octobre 2004 au parc des Beaumonts, Montreuil (Rousset, 2004b, Europe solidaire sans frontières).

1 le fem./imm. le 2 novembre 1998 au parc de La Courneuve.

1 le 13 novembre 2001 au parc de La Courneuve.

1 fem. ad. le 3 décembre 1999 au parc de La Courneuve.

---

### **Épervier d'Europe, Autour épervier, Émouchet gris**

*Accipiter nisus* (Linné, 1758)

Statut régional : nicheur, migrateur et hivernant peu commun.

Statut départemental nicheur : commun.

Dans le département, jusqu'à la fin des années 1990, l'Épervier d'Europe est communément observé au passage en septembre-octobre puis en mars-avril. Il est alors aussi courant de rencontrer l'espèce en hiver, mais on ne la connaît pas comme nicheuse. Aujourd'hui, il est devenu pratiquement impossible de déceler des migrateurs compte tenu du nombre d'oiseaux locaux.

L'espèce a colonisé beaucoup d'espaces boisés : le parc départemental de La Courneuve à la fin des années 1990 (première nidification certaine en 2000), le parc des coteaux d'Avron à Neuilly-Plaisance au début des années 2000, la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne en 2002 (Barth, 2006), le parc départemental du Sausset en 2004 (Païkine et Mur, 2005). Plus récemment, l'Épervier niche au parc des Beaumonts à Montreuil et semble aussi installé à l'Île-Saint-Denis, à Vaujours, à Pantin. Plusieurs couples occupent les secteurs des vergers de La Dhuys et du bois de Bernouille à Coubron au printemps 2008, etc. La liste n'est sans aucun doute pas exhaustive. L'espèce semble se maintenir, voire augmenter ses effectifs, sur les sites où elle est déjà installée. Elle bénéficie probablement de la fermeture des milieux. Le « phénomène épervier » est assez général en Île-de-France. Au parc de Sceaux (Hauts-de-Seine), par exemple, où le premier couple s'installe au début des années 2000, trois couples se reproduisent maintenant chaque année (Bruno Lebrun, comm. pers.). L'espèce niche à Paris depuis peu. En 2008, année où sa nidification est prouvée pour la première fois, 3 couples se reproduisent avec succès (Malher, Lesaffre, Zucca et Coatmeur, 2010).

---

### **Buse variable, Buse vulgaire, Buse changeante**

*Buteo buteo* (Linné, 1758)

Statut régional : nicheuse, migratrice et hivernante peu commune.

Statut départemental nicheur : occasionnelle.

Aujourd'hui, sauf en juin, la Buse est assez commune dans les espaces ouverts et peu fréquentés du

département : vergers de la Dhuys, Vieux Pays de Tremblay-en-France, etc.

Peu de données de nidification sont recueillies. Au printemps 2008, deux territoires de Buses sont occupés au nord-est du département. Ils ne sont pas repris en 2009 mais un l'est probablement en 2010. Sur les deux sites, l'installation de la Buse est vraisemblablement assez récente, même si d'anciennes aires sont découvertes. Elle intervient dans un contexte régional d'extension de l'espèce (Le Maréchal et Lesaffre, 2000). Par ailleurs, un couple est suspecté au Vieux Pays de Tremblay-en-France à la fin des années 1990. Il n'est pas retrouvé en 2008, ni en 2009.

En migration, difficiles à distinguer des oiseaux locaux, des individus semblent être notés de mars à début mai, puis en septembre jusqu'à début novembre.

---

### **Buse pattue**

*Buteo lagopus* (Pontoppidan, 1763)

Statut régional et départemental : occasionnelle.

Probablement plus régulière au XIX<sup>e</sup> siècle, venue du nord, la Buse pattue atteint rarement en nombre notre pays. Pour l'Île-de-France, pour la période comprise entre 1961 et 1998, une dizaine de données sont recueillies ; 3 concernent l'aéroport Charles-de-Gaulle (Le Maréchal et Lesaffre, 2000). Ailleurs en Seine-Saint-Denis, l'espèce n'est jamais mentionnée.

Données exhaustives :

1 pendant l'hiver 1984-1985 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

1 du 1<sup>er</sup> novembre 1985 au 10 mars 1986 à l'aéroport Charles-de-Gaulle, 2 jusqu'au 18 mars.

1 en janvier 1990 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

---

### **Aigle botté, Aigle nain**

*Aquila pennata* (Gmelin, 1788)

Statut régional : migrateur très rare.

Statut départemental : occasionnel.

Les observations de l'espèce sont de plus en plus nombreuses dans la région. L'Aigle botté ne niche pas encore avec certitude en Île-de-France mais une population existe à proximité, en forêt d'Orléans (en 2007, en augmentation, elle est estimée à une cinquantaine de couples - Julien Thurel, comm. pers).

Pour le département, 2 ou 3 données sont recueillies. Une seule concerne un oiseau d'origine sauvage probable : il s'agit d'un individu en phase claire le 30 juillet 1997 au coteau d'Avron à Neuilly-Plaisance. La seconde mention concerne un oiseau issu d'une cage récupéré au parc départemental du Sausset vers l'année 2000. Un autre oiseau, lui aussi d'origine captive, est probablement trouvé au parc de la Poudrerie à la même époque. L'Aigle botté est sans doute un des rapaces le plus souvent détenu en captivité clandestine.



---

## **Balbuzard pêcheur, Balbuzard fluviatile**

*Pandion haliaetus* (Linné, 1758)

Statut régional : migrateur très rare.

En accord avec l'augmentation des effectifs de la région Centre, le Balbuzard pêcheur se reproduit pour la première fois en Île-de-France à Misery (Essonne) en 2005 (Lustrat, 2007).

Dans le département, l'espèce est observée, principalement en migration active, aux deux passages. On note que l'année 2008 est une année record, avec sept observations dont six au parc des Beaumonts à Montreuil ! Le suivi poussé du site met en évidence la dimension du passage postnuptial de ce rapace dans le ciel francilien. L'augmentation de la quantité d'oiseaux que l'on peut observer dans le département est peut-être assez récente, mais on peut noter qu'entre 2000 et 2008, le Balbuzard est aussi régulier en migration active que le Milan noir !

Données indicatives et dates extrêmes de passage :

1 tué à Dugny entre 1859 et 1884 (Cretté de Palluel, 1884).

Migration pré-nuptiale (données exhaustives) :

1 (précoce) le 4 mars 2007 au parc des Beaumonts.

1 le 19 mars 2008 au parc des Beaumonts.

1 le 31 mars 1998 au parc de La Courneuve.

1 le 1<sup>er</sup> avril 1990 à Coubron.

1 le 5 avril 2010 au parc des Beaumonts.

1 le 18 avril 2006 au parc des Beaumonts.

1 le 12 mai 2010 au parc des Beaumonts.

1 le 13 mai 2010 au parc des Beaumonts.

Migration postnuptiale (données exhaustives jusqu'en 2009) :

1 le 28 août 2003 au parc du Sausset (premier observé).

1 le 6 septembre 1993 au parc de La Courneuve.

1 le 6 septembre 2008 au parc des Beaumonts.

1 le 6 septembre 2009 au parc des Beaumonts.

1 posé en soirée le 7 septembre 1994 au vallon écologique, parc de La Courneuve.

1 le 9 septembre 2008 au parc des Beaumonts.

1 chasse quelques minutes le 10 septembre 2008 au parc de La Courneuve (photo).

1 le 11 septembre 2008 au parc des Beaumonts.

1 le 14 septembre 2008 au parc des Beaumonts.

1 le 16 septembre 2006 au parc des Beaumonts.

1 le 19 septembre 1976 à Montreuil.

1 le 22 septembre 2002 au parc des Beaumonts.

1 le 28 septembre 2008 au parc de La Courneuve.

1 le 30 septembre 2007 au parc des Beaumonts.

1 le 9 octobre 2001 au parc de La Courneuve, 1 nouvel individu le lendemain.

1 en vol bas le 10 octobre 2009 à 9 h 30 à Pantin et 1 le même jour à 15 h au parc des Beaumonts.

1 le 17 octobre 1993 au belvédère de Livry-Gargan.

1 le 25 octobre 1993 à Sevran.

1 le 1<sup>er</sup> novembre 2006 au parc des Beaumonts.

1 le 2 novembre 2008 au parc des Beaumonts (dernier observé).

---

### **Faucon crécerelle**

*Falco tinnunculus* Linné, 1758

Statut régional : nicheur, migrateur et hivernant commun.

Statut départemental : nicheur commun.

Ubiquiste mais probablement en régression, le Faucon crécerelle est le rapace diurne le plus commun en Seine-Saint-Denis. Il se reproduit le plus souvent sur des constructions humaines hautes : bâtiments industriels, cités HLM, hôpitaux, églises, pylônes ERDF. Il a aussi été trouvé sur des vieux nids de Corneilles ou sur des fronts de taille de carrières, comme à Vaujours.

En 1992, le club CPN Étourneaux 93 et le CORIF lancent une enquête : 21 couples sont trouvés sur seulement la moitié du département. La population totale est alors estimée à 40 couples.

Les oiseaux nicheurs peuvent être d'une assez grande discrétion et passer facilement inaperçus en dehors des périodes de parade nuptiale et d'envol des jeunes. Pourtant, la nidification a été notée dans de multiples communes : Tremblay-en-France, Saint-Ouen, Sevran, Bondy, Drancy, La Courneuve, Bobigny, Neuilly-Plaisance, Aulnay-sous-Bois, Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas, Coubron, Bagnolet (parfois plusieurs couples par ville), etc.

L'effectif des oiseaux hivernants semble plus faible que celui des estivants, surtout en ville.

Compte tenu du nombre d'oiseaux locaux, les flux migratoires sont difficiles à déceler.

---

### **Faucon kobez, Faucon à pieds rouges**

*Falco vespertinus* Linné, 1766

Statut régional : migrateur très rare.

Statut départemental : occasionnel

Déjà connu dans la région au XIX<sup>e</sup> siècle, le Faucon kobez a des voies traditionnelles de migration très écartées de l'Île-de-France. Nicheur très occasionnel en France, il occupe plutôt les steppes d'Europe orientale et d'Asie centrale.

Dans le département, l'espèce est observée à six reprises, toujours au printemps. Le nombre de données recueillies est remarquable pour la région.

Données exhaustives :

1 le 22 avril 2010 au parc des Beaumonts, Montreuil.

1 le 2 mai 1999 au parc de La Courneuve.

1 mâle de 1<sup>er</sup> été le 11 mai 2005 au parc des Beaumonts.

1 mâle de 1<sup>er</sup> été le 19 mai 2001 au parc des Beaumonts.

1 mâle de 1<sup>er</sup> été le 19 mai 2002 au parc des Beaumonts (Rousset, 2002, Europe solidaire sans frontières).

1 mâle, dans un contexte d'afflux en Europe de l'Ouest, le 23 mai 2008 au parc des Beaumonts.

1 le 2 juin 1986 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

---

### **Faucon émerillon**

*Falco columbarius* Linné, 1758

Statut régional : migrateur et hivernant très rare.

Autrefois, le Faucon émerillon a dû être beaucoup plus régulier. En 1884, Albert Cretté de Palluel pense même qu'il niche dans notre région.

Aujourd'hui en Seine-Saint-Denis, l'espèce est très rarement notée ; en migration active, toujours à l'unité ; parfois en hiver.

Au début des années 2000, en hiver, le Faucon émerillon est vu régulièrement au parc départemental du Sausset. Sans doute s'agit-il, alors, d'individus séjournant dans les plaines cultivées des Vieux Pays de Tremblay-en-France et de Villepinte.

Premier observé : 1 le 20 septembre 1997 au Vieux Pays, Tremblay-en-France.

Dernier observé : 1 le 17 avril 1995 à Coubron.

---

### **Faucon hobereau**

*Falco subbuteo* Linné, 1758

Statut régional : nicheur et migrateur très rare.

Statut départemental nicheur : occasionnel.

Plus rare autrefois, le Faucon hobereau est devenu assez commun en migration et en été depuis une dizaine d'années.

Au printemps, l'espèce passe principalement dans les derniers jours d'avril et en mai ; en automne de fin juillet à septembre. Elle stationne volontiers sur des milieux relativement ouverts comme les vergers, les étangs ou les friches, parfois aussi près des lisières forestières. Le Faucon hobereau chasse alors de gros insectes comme les libellules, des hirondelles ou des martinets.

En été 2008 et 2009, plusieurs oiseaux fréquentent les vergers de la Dhuis à la limite entre Coubron et Courtry. Ils y nichent alors deux fois avec succès. Il s'agit des premiers cas de reproduction prouvés pour le département. Pendant l'été 2008, un ou plusieurs oiseaux fréquentent aussi le parc de La Courneuve, indiquant cette fois une nidification possible. De la même façon, en 2009, d'autres individus sont vus à plusieurs reprises aux carrières de Gagny et sur le plateau d'Avron à Rosny-sous-Bois. Les effectifs d'oiseaux nicheurs semblent en augmentation dans la région (nord de la Seine-et-Marne en particulier).

Premier observé : 1 le 25 mars 2005 au parc des Beaumonts, Montreuil.

Dernier observé : 1 le 20 octobre 2007 au parc des Beaumonts.

---

## **Faucon pèlerin**

*Falco peregrinus* Tunstall, 1771

Statut régional : migrateur et hivernant très rare.

En augmentation en France depuis plusieurs dizaines d'années, de plus en plus adapté au milieu urbain, le Faucon pèlerin peut se nourrir principalement de Pigeons domestiques. Emblématique, il niche maintenant dans plusieurs grandes villes et capitales d'Europe.

Jusqu'au printemps 2009, dans le département, on ne dispose que de relativement peu d'observations. Ensuite, des Faucons pèlerins sont observés à plusieurs reprises au parc des Beaumonts à Montreuil. Des individus sont alors également remarqués dans le quartier de la Défense dans les Hauts-de-Seine. D'autres sont découverts en janvier 2010, installés sur la cheminée de la centrale thermique d'Ivry-sur-Seine dans le Val-de-Marne. Une grande partie des oiseaux récemment notés à Montreuil provient probablement de ces deux sites. À quand le Pèlerin nicheur sur la Basilique de Saint-Denis ou sur une tour du département ?

Données exhaustives (antérieures à 2009) :

1 pendant l'hiver 1984-1985 au parc de La Courneuve.

1 le 3 janvier 1998 au-dessus des « 4000 Nord » à La Courneuve.

1 les 4 et 11 avril 2004 au parc des Beaumonts.

1 le 24 août 2000 au parc de La Courneuve.

1 le 12 septembre 2008 au parc des Beaumonts.

1 le 3 octobre 2000 au parc de La Courneuve.

1 le 3 octobre 2005 au parc des Beaumonts.

---

## **Râle d'eau, Râle aquatique**

*Rallus aquaticus* Linné, 1758

Statut régional : nicheur, migrateur et hivernant rare.

Statut départemental nicheur : occasionnel ?

Le Râle est observé sur les vasières au bord des roselières mais c'est souvent son cri de « cochon qu'on égorge » qui trahit sa présence.

L'espèce est notée une fois au parc des Beaumonts à Montreuil ; récemment à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne. Elle est régulière, assez commune au passage et en hivernage aux parcs départementaux du Sausset et de La Courneuve. À l'automne, les premières arrivées sont notées dès fin juillet tandis que les derniers hivernants disparaissent généralement en avril. Le nombre d'oiseaux en hivernage semble en nette augmentation depuis la fin des années 1990, en particulier au parc de La Courneuve.

On notera les observations d'oiseaux en période de nidification en 2001, 2002 et 2008 au parc de La Courneuve. Elles font du Râle d'eau un nicheur probable pour le département.

Maximum : 6 individus sur 4 pièces d'eau différentes au parc de La Courneuve en novembre et

décembre 2002.

On peut rapporter l'observation anecdotique (1990) d'un Râle d'eau trouvé coincé entre la vitrine et la grille d'un magasin situé sur l'ancienne Route nationale 3 à Livry-Gargan.

Il est alors récupéré puis relâché dans la nature.

---

### **Marouette ponctuée, Porzane marouette, Râle marouette**

*Porzana porzana* (Linné, 1766)

Statut régional : migratrice et hivernante occasionnelle.

Statut départemental : occasionnelle.

Autrefois beaucoup plus répandue dans de nombreuses régions de France, la Marouette ponctuée est souvent devenue peu commune ou très rare.

L'espèce est observée aux deux passages dans les roselières des parcs départementaux du Sausset et de La Courneuve. Le nombre de données communiquées pour cette synthèse est relativement important par rapport à ce qui a été obtenu pour d'autres oiseaux moins emblématiques. Il faut dire que l'observation d'une Marouette ponctuée en Île-de-France constitue toujours un événement que l'on n'oublie pas de faire connaître aux autres !

Un stationnement assez long est noté à l'automne 2000 au parc de La Courneuve, phénomène classique pour cette espèce migratrice.

Données exhaustives :

Notée sur la liste des espèces observées sur le territoire de l'aéroport Charles-de-Gaulle de 1980 à 1995 (Briot, 1992a).

Migration pré-nuptiale

1 le 24 mars 1991 au parc du Sausset.

1 le 30 mars 1997 au parc du Sausset.

1 le 4 avril 1997 au Grand Lac, parc de La Courneuve.

1 du 4 au 16 avril 2003 à l'étang des Brouillards, parc de La Courneuve.

Migration post-nuptiale

1 juvénile du 11 août au 22 septembre 2000 à l'étang des Brouillards, parc de La Courneuve.

1 juvénile du 21 au 23 août 1998, le même (?) le 30 août au Parc du Sausset.

-----

### **Râle des genêts, Crex des genêts, Râle de terre, Roi des cailles**

*Crex crex* (Linné, 1758)

Statut régional : nicheur et migrateur occasionnel.

Statut départemental : occasionnel.

Le Râle des genêts a été commun, comme nicheur ou comme migrateur, dans beaucoup de régions de France. Il a beaucoup régressé, notamment dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Il y a maintenant plusieurs dizaines d'années qu'il n'a pas niché en Île-de-France (Laurent Spanneut, comm. pers).

Une seule donnée est recueillie pour le département. Elle concerne l'extraordinaire séjour d'un oiseau chanteur sur la partie enherbée des bassins de rétention des Brouillards à Dugny, du 15 mai au 10 juin 2000.

Cette unique mention du Rôle des genêts intervient dans le cadre d'un printemps particulièrement pluvieux. Beaucoup de sites traditionnels de nidification de l'ouest de la France sont alors recouverts par des crues. Les bassins ont pu être un site de substitution pour un oiseau qui se serait détourné.

---

### **Gallinule poule-d'eau, Poule d'eau, Gallinule ordinaire**

*Gallinula chloropus* Linné, 1758

Statut régional : nicheuse, migratrice et hivernante commune.

Statut départemental nicheur : commune.

Avec le Canard colvert, la Poule d'eau est l'oiseau aquatique le plus commun du département.

L'espèce se reproduit dans tous les grands parcs et dans plusieurs communes comme à Épinay-sur-Seine et l'Île-Saint-Denis au bord de la Seine, à Neuilly-sur-Marne et Neuilly-Plaisance au bord de la Marne, à Tremblay-en-France, Sevran et Villepinte au bord du canal de l'Ourcq, à Dugny sur les bassins de rétention de la Molette et des Brouillards, à Villemomble dans le parc de la Garenne, à Coubron sur les mares du bois de Bernouille, à Montreuil au parc des Beaumonts (Rousset, 2004a, Europe solidaire sans frontières). Elle est également présente dans le parc de la Poudrerie, dans les parcs départementaux du Sausset et de La Courneuve, en forêt régionale de Bondy, etc.

---

### **Foulque macroule, Foulque noire**

*Fulica atra* Linné, 1758

Statut régional : nicheuse, migratrice et hivernante commune.

Statut départemental nicheur : assez commune.

Assez commune dans le département, la Foulque macroule niche régulièrement sur les plus grandes pièces d'eau. Au parc départemental de La Courneuve, on trouve la plus grosse population, forte de quelques dizaines de couples tout au plus. Les oiseaux y nichent dans les roselières. Ailleurs, l'espèce est représentée au parc départemental du Sausset, en forêt régionale de Bondy, au Blanc-Mesnil au parc Duclos et aux bassins du Pont-Yblon, à Dugny aux bassins de rétention de la Molette, à Tremblay-en-France aux bassins de rétention du Vieux Pays, à Neuilly-sur-Marne au parc de l'hôpital de Ville-Évrard et récemment à la Haute Île.

Les effectifs départementaux augmentent en hiver, notamment par temps froid. Ils dépassent assez régulièrement la centaine d'individus sur les bassins de rétention du Vieux Pays et au parc de La Courneuve. Par temps de gel, quelques oiseaux se réfugient sur la Seine ou la Marne. Ils peuvent y rester jusqu'au printemps.

Maxima : 175 le 17 janvier 2004 sur les bassins de rétention du Vieux Pays - 140 au parc de La Courneuve le 3 février 1997.

---

## **Grue cendrée**

*Grus grus* (Linné, 1758)

Statut régional : migratrice peu commune, hivernante occasionnelle.

Les vols de grues font la joie des ornithologues.

En Seine-Saint-Denis, si les Oies cendrées sont assez communes au passage, les Grues sont très rares.

À l'automne, les observations sont surtout faites fin octobre et début novembre. Au passage pré-nuptial, la Grue cendrée est notée en février et en mars. Les deux passages sont généralement concentrés dans le temps mais des oiseaux sont susceptibles d'être observés en migration vers le sud jusqu'au début de l'hiver.

Données indicatives :

### Migration pré-nuptiale

60 le 17 février 1997 à Tremblay-en-France.

60 au minimum le 25 février 1969 à Noisy-le-Sec.

150 le 26 février 1994 au parc des Beaumonts, Montreuil.

100 le 3 mars 1985 à Tremblay-en-France.

16 le 8 mars 2008 au parc des Beaumonts.

14 le 9 mars 2008 au parc des Beaumonts.

### Migration post-nuptiale

8 le 16 octobre 2005 au parc de La Courneuve.

35 le 17 octobre 1999 au belvédère de Livry-Gargan.

50 le 23 octobre 1990 à Tremblay-en-France.

87 le 23 octobre 1990 à Villepinte.

150 le 24 octobre 1989 à Tremblay-en-France.

150 le 29 octobre 1988 au parc de La Courneuve.

6 le 6 novembre 1990 à Sevran.

30 le 6 novembre 1984 à Tremblay-en-France.

Un groupe entendu le 18 décembre 2006 à Villepinte.

12 (vers le sud) le 20 décembre 2000 au parc des Beaumonts.

---

## **Outarde barbue, Grande Outarde**

*Otis tarda* Linné, 1758

Statut régional et départemental : occasionnelle.

« Pendant le rigoureux hiver de 1879-1880, plusieurs outardes ont été tuées dans nos plaines ; je puis citer entre autres captures, celle d'une femelle adulte à Dugny », (Cretté de Palluel, 1884).

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, la Grande Outarde est devenue très occasionnelle dans toute la France. La dernière mention pour la région remonte à 1919, en Seine-et-Marne (Le Maréchal et Lesaffre, 2000).

---

### **Huîtrier-pie**

*Haematopus ostralegus* Linné, 1758

Statut régional : migrateur très rare, hivernant occasionnel.

Statut départemental : occasionnel.

L'observation de deux huîtriers le 26 septembre 1984 sur le territoire de l'aéroport du Bourget demeure exceptionnelle et concerne peut-être des oiseaux déportés par un coup de vent sur la façade maritime. Une deuxième mention se rapporte à un oiseau le 10 avril 1999 aux bassins de rétention de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Mitry-Mory.

---

### **Échasse blanche**

*Himantopus himantopus* (Linné, 1758)

Statut régional : nicheuse occasionnelle, migratrice très rare.

Statut départemental : occasionnelle.

Migratrice d'affinité méditerranéenne en expansion vers le nord, quelques petites colonies s'installent parfois en dehors de l'aire de répartition normale de l'espèce, en particulier lorsque les conditions sont défavorables pour se reproduire dans les marais du sud de l'Europe.

Assez régulièrement observée dans la région, l'Échasse y a niché ponctuellement en 1992 et 1994 (Le Maréchal et Lesaffre, 2000).

En Seine-Saint-Denis, l'espèce n'est notée qu'une seule fois. Un individu est observé pendant une année d'afflux, au moment de la migration printanière : le 28 avril 1992, au parc départemental de La Courneuve.

---

### **Avocette élégante, Récurvirostre avocette, Avocette à manteau noir**

*Recurvirostra avocetta* (Linné, 1758)

Statut régional : migratrice et hivernante très rare.

Une seule donnée est recueillie. Elle concerne la marge du département où un individu est noté le 2 avril 2005 aux bassins de rétention de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Mitry-Mory.

La date de cette unique observation coïncide avec la période de passage maximal dans notre région (Le Maréchal et Lesaffre, 2000).

---

### **Œdicnème criard, Courlis de terre**



*Burhinus oedicnemus* (Linné, 1758)

Statut régional : nicheur et migrateur rare, hivernant occasionnel.

Statut départemental : très rare (aéroport Charles-de-Gaulle).

Noté au passage printanier au parc départemental du Sausset (mai 1991), au parc départemental de La Courneuve (mars 2010, avril 2005, mai 1991) et à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne (6 mars 2006, avril 2008), l'Œdicnème criard est noté nicheur probable dans l'enceinte de l'aéroport Charles-de-Gaulle dans les années 1974-1975. Depuis, il a probablement bénéficié de travaux et de décapage des sols puisque Jérôme Guilloso, ornithologue de la Direction de l'aéroport, m'a rapporté l'observation d'un regroupement postnuptial de 46 individus à l'automne 2006. La proche population des boucles de la Marne dans la région de Meaux est elle aussi en augmentation récente. Elle profite notamment de l'installation et des aménagements des gravières. Dans ce contexte, depuis la route stratégique à Coubron, des oiseaux sont entendus à plusieurs reprises, à l'automne au début des années 2000. À l'époque, les difficultés d'accès au lieu empêchent le suivi éventuel de l'espèce mais aujourd'hui, en raison de l'évolution de la végétation, l'Œdicnème en a probablement disparu.

Bien que ses populations soient en augmentation, actuellement, l'Œdicnème a son avenir naturellement compromis dans beaucoup de sites qu'il occupe dans la région. En Île-de-France comme dans beaucoup d'endroits, sa présence est soutenue par des activités humaines temporaires. Les milieux qui lui conviennent y sont rarement spontanés mais artificiels et susceptibles d'évoluer en sa défaveur.

---

### **Petit Gravelot, Gravelot des Philippines, Pluvier gravelotte, Petit Pluvier à collier**

*Charadrius dubius* Scopoli, 1786

Statut régional : nicheur et migrateur rare.

Statut départemental nicheur : rare

Dans son milieu naturel, pour nicher, le Petit Gravelot utilise surtout les bancs de sable des fleuves. Dans notre région comme ailleurs en Europe, il a beaucoup profité des gravières pour s'installer.

Le Petit Gravelot est un pionnier opportuniste, il peut s'installer sur une zone de chantier pendant quelques temps puis disparaître. En 1984, à Noisy-le-Grand, un individu fréquente même un toit d'immeuble pendant plusieurs jours (Deroussen, 1986). En général, dans le département, l'espèce tente chaque année de se reproduire. Elle est par exemple notée, en période favorable à la nidification, au plateau d'Avron à Rosny-sous-Bois (1991), à Noisy-le-Sec (1991, 2009), à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne (2006), au port de Pantin (1996 à 2005, 2008), sur un dépôt d'essence à Saint-Ouen (début des années 1990), dans une friche du parc de La Courneuve (fin des années 1990), sur des bassins de rétention en limite nord du parc départemental du Sausset (reproduction réussie de 1997 à 1999), aux bassins de rétention des Brouillards à Dugny (découverte de coquilles d'œufs en 1987, quelques oiseaux fréquentent régulièrement le site jusqu'au milieu des années 2000), etc. Malgré la multiplicité des installations, on peut remarquer que le Petit Gravelot ne semble finalement se maintenir que sur deux sites très artificiels (et protégés des intrusions humaines), qui évoluent peu : il s'agit de la partie bétonnée des bassins de rétention de la Molette à Dugny et des bassins de rétention du Vieux Pays de Tremblay-en-France (nidification réussie en 2007).

L'espèce est actuellement en déclin au plan régional et, même si les effectifs ont toujours paru assez fluctuants, la tendance générale dans le département semble être à l'érosion du nombre d'oiseaux depuis la fin des années 1980. Au cours de printemps pluvieux, lorsque certains sites traditionnels

de reproduction sont inondés, les Petits Gravelots semblent plus nombreux. Néanmoins, les dérangements par les chiens, les bouleversements trop rapides des milieux et la fréquentation humaine restent à l'origine d'un grand nombre d'échecs de nidification.

Des migrateurs sont réguliers sur les grands bassins ouverts pourvus de zones nues. Les premiers oiseaux sont souvent notés début avril, le passage postnuptial étant visible dès juillet et en août.

Premier observé : 1 le 19 mars 1997 au parc de La Courneuve.

Maxima (migration pré-nuptiale) : 10 le 19 avril 2003 aux bassins des Brouillards - 10 le 12 mai 2004 aux bassins de rétention de la Molette (après de fortes précipitations).

Maximum (migration postnuptiale) : 14 le 8 juillet 1995 aux bassins des Brouillards.

Dernier observé : 1 le 21 septembre 2007 au Vieux Pays, Tremblay-en-France.

---

### **Grand Gravelot, Gravelot hiaticule, Pluvier rebaudet, Grand Pluvier à collier**

*Charadrius hiaticula* Linné, 1758

Statut régional : migrateur rare, hivernant occasionnel.

Statut départemental : occasionnel.

Seulement cinq observations sont recueillies pour ce migrateur qui peut facilement passer inaperçu au milieu des Petits Gravelots.

Données exhaustives :

Migration pré-nuptiale

1 le 2 avril 2005 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

1 le 17 avril 2007 à la Haute-Île, Neuilly-sur-Marne.

1 les 13 et 14 mai 1996 au parc de La Courneuve.

Migration postnuptiale

1 le 26 septembre 1999 aux bassins de rétention du Vieux Pays, Tremblay-en-France.

1 le 6 novembre 2004 depuis le parc des Beaumonts.

---

### **Pluvier guignard, Guignard de Sibérie**

*Charadrius morinellus* Linné, 1758

Statut régional et départemental : occasionnel.

En France, le Pluvier guignard était commun en migration jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans la région de Chartres notamment, il était réputé pour sa chair dont on faisait des pâtés (Lafourcade, 1891). Victime de son succès, il a fortement régressé jusqu'en 1970.

Aujourd'hui, c'est tout au plus un millier d'oiseaux qui est contacté chaque année dans notre pays. L'espèce n'apparaît plus régulièrement que dans quelques régions, surtout au passage postnuptial. En Île-de-France, elle est devenue occasionnelle.

En Seine-Saint-Denis, depuis le parc des Beaumonts à Montreuil, dans le cadre d'un fort passage de

l'espèce (Legendre, 2004), un oiseau est entendu par Laurent Spanneut le 30 août 2003.

Les circonstances de l'unique mention départementale sont exceptionnelles puisqu'en France, le Guignard n'est généralement contacté en migration active que sur quelques sites majeurs de passage qui concentrent les flux d'oiseaux : cols pyrénéens, littoral méditerranéen, Massif central.

---

### **Pluvier doré**

*Pluvialis apricaria* (Linné, 1758)

Statut régional : migrateur et hivernant commun.

Aujourd'hui, l'espèce est très rarement observée et presque uniquement en migration active. Elle ne trouve plus la tranquillité nécessaire pour séjourner durablement dans notre département. Les groupes d'oiseaux posés sont très occasionnels.

Jusqu'au milieu des années 1990, en hiver, des oiseaux séjournent parfois sur les deux grands aéroports ou à leurs limites. La lutte contre le péril aviaire étant devenue très efficace, les stationnements sont de plus en plus brefs. À la fin des années 1990, quelques oiseaux hivernent au Vieux Pays de Tremblay-en-France, dans une zone cultivée où passe maintenant une route.

Premiers observés : 9 le 3 octobre 2009 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

Derniers observés : 6 le 4 mars 1991 à Coubron.

---

### **Pluvier argenté, Pluvier varié, Pluvier suisse**

*Pluvialis squatarola* (Linné, 1758)

Statut régional : migrateur très rare.

Statut départemental : occasionnel.

Le Pluvier argenté n'est noté qu'à deux occasions, en migration active, les 15 septembre 2005 et 19 octobre 1997 depuis le parc des Beaumonts à Montreuil.

Les circonstances des observations de ce limicole\*, d'affinité maritime en dehors de la période de reproduction, sont très originales.

---

### **Vanneau huppé**

*Vanellus vanellus* (Linné, 1758)

Statut régional : nicheur rare, migrateur et hivernant commun.

Les Vanneaux huppés font malheureusement la une de l'actualité le 20 janvier 1995 au Bourget, avec 10 victimes humaines. Un avion Falcon 20 transportant 7 passagers qui se rendent à une partie de chasse s'écrase, peu de temps après le décollage, suite à une collision avec une bande de ces oiseaux (Briot et Eudot, 1996).

Très communs au passage, en automne puis à la fin de l'hiver, des migrateurs survolent la région et le département en petites bandes. Ces déplacements ont lieu principalement aux mois d'octobre et de novembre, puis en février et début mars.

En hiver, le Vanneau était régulier près des pistes des aéroports du Bourget et Charles-de-Gaulle. Les grands groupes y ont décliné d'années en années, suite à l'extension de l'aéroport Charles-de-Gaulle et à l'intensification de la lutte contre le péril aviaire. De petits groupes de quelques dizaines d'individus séjournent régulièrement dans les zones cultivées du Vieux Pays de Tremblay-en-France jusqu'au début des années 2000. Il n'en reste pratiquement plus de visibles en stationnement que sur les bassins de rétention du Vieux Pays de Tremblay-en-France et de Mitry-Mory. C'est très peu par rapport à l'effectif total des oiseaux qui occupent encore les plaines autour des deux aéroports.

Pour ce qui concerne les nicheurs, 10 couples occupent encore l'aéroport Charles-de-Gaulle en 1986. Plus récemment, en 1996, la nidification de deux couples est découverte par Joseph Gnanou, ornithologue passionné du parc départemental du Sausset, sur des bassins de rétention de la Francilienne à Villepinte. Trois jeunes sont produits à l'envol. L'année suivante, il y a 7 couples reproducteurs sur le site. Il est possible que cette population fasse partie du lot des oiseaux hivernant alors sur le territoire de l'aéroport Charles-de-Gaulle, proche.

Rassemblement ancien : jusqu'à 1 500 à l'aéroport Charles-de-Gaulle les 24 novembre et 30 décembre 1985.

---

### **Bécasseau maubèche, Maubèche grise, Canut, Bécasseau d'Islande**

*Calidris canutus* (Linné, 1758)

Statut régional : migrateur très rare

Statut départemental : occasionnel.

« *Se montre en petit nombre au printemps et à l'automne, fréquente le bord des eaux et même la plaine ; j'en ai vu plusieurs fois en octobre et en novembre dans la Plaine-Saint-Denis* » (Cretté de Palluel, 1884).

Il n'y a pas d'observation contemporaine dans le département.

---

### **Bécasseau minute, Bécasseau minule, Bécasseau nain**

*Calidris minuta* (Leisler, 1812)

Statut régional : migrateur rare.

Statut départemental : occasionnel.

En Île-de-France, le passage postnuptial du Bécasseau minute est beaucoup plus marqué que le passage printanier.

Pour le département, trois données seulement sont recueillies. Elles concernent les bassins de rétention du Vieux Pays de Tremblay-en-France.

Données exhaustives :

1 les 4 et 6 septembre 1992 aux bassins de rétention du Vieux Pays.

1 le 22 septembre 2006 aux bassins de rétention du Vieux Pays.  
2 les 29 et 30 septembre 1992 aux bassins de rétention du Vieux Pays.

---

### **Bécasseau de Temminck, Bécasseau témia, Bécasseau temmin**

*Calidris temminckii* (Leisler, 1812)

Statut régional : migrateur très rare.

Statut départemental : occasionnel.

Le Bécasseau de Temminck ne donne lieu qu'à deux observations en Seine-Saint-Denis.

Un individu en migration pré-nuptiale est noté le 11 mai 2004 sur les bassins de rétention de la Molette à Dugny, réaménagés pour l'accueil des oiseaux aquatiques. Il n'est plus présent le lendemain. Un autre est vu à une date très similaire, au parc de la Courneuve le 14 mai 2010 (photo).

La première observation a lieu dans le cadre d'un petit afflux de l'espèce en France, après de fortes précipitations qui ont pu forcer l'oiseau à se poser.

---

### **Bécasseau cocorli, Bécasseau à bec recourbé**

*Calidris ferruginea* (Pontoppidan, 1763)

Statut régional : migrateur très rare.

Un seul oiseau est noté en marge du département, à l'époque des migrations, sur les bassins de rétention de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Mitry-Mory vers 2000.

---

### **Bécasseau variable, Bécasseau cincle, Bécasseau brunette**

*Calidris alpina* (Linné, 1758)

Statut régional : migrateur rare, hivernant occasionnel.

Statut départemental : occasionnel.

Noté aux deux passages, ce petit limicole\* reste discret en Seine-Saint-Denis.

Données exhaustives :

Noté une fois vers les années 1980 au parc de La Courneuve.

Migration pré-nuptiale

1 le 30 mars 1997 aux bassins de rétention du Vieux Pays, Tremblay-en-France.

1 le 1<sup>er</sup> avril 2000 aux bassins de rétention du Vieux Pays.

Migration post-nuptiale

1 le 6 août 2000 aux bassins de rétention de la Molette, Dugny.  
1 juvénile le 10 septembre 2010 à la Haute-Île, Neuilly-sur-Marne.  
1 le 17 septembre 2000 aux bassins de rétention du Vieux Pays.  
5 le 26 septembre 1999 aux bassins de rétention du Vieux Pays.  
2 les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 1992 aux bassins de rétention du Vieux Pays.  
1 le 30 septembre 2009 à la Haute-Île.  
1 le 26 octobre 2003 aux bassins de rétention du Vieux Pays.  
24 le 24 novembre 2003 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

---

### **Combattant varié, Bécasseau combattant, Chevalier combattant, Combattant ordinaire**

*Philomachus pugnax* (Linné, 1758)

Statut régional : migrateur rare, hivernant occasionnel.

Statut départemental : occasionnel.

Peu de données sont recueillies. Le Combattant est surtout remarqué en septembre.

Données exhaustives :

Noté sur la liste des espèces observées sur le territoire de l'aéroport Charles-de-Gaulle au cours des années 1980 et au début des années 1990 (Briot, 1992a) ; sur le territoire de l'aéroport du Bourget avant 1992 avec 2 à 10 individus (Briot, 1992b).

Migration pré-nuptiale

2 le 11 avril 2006 au Vieux Pays, Tremblay-en-France.

Migration post-nuptiale

1 juvénile le 17 septembre 2000 au Vieux Pays de Tremblay-en-France, 2 le 25.

1 le 20 septembre 2006 au parc de La Courneuve.

1 du 20 au 25 septembre 2001 aux bassins de rétention de la Molette, Dugny.

1 le 26 septembre 1999 aux bassins de rétention du Vieux Pays.

1 mâle de plus d'un an est trouvé mort le 28 septembre 1975 à l'aéroport du Bourget, sa peau est conservée au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris (photo).

2 les 29 et 30 septembre 1992 aux bassins de rétention du Vieux Pays.

---

### **Bécassine sourde, Bécassine gallinule**

*Lymnocyptes minimus* (Brünnich, 1764)

Statut régional : migratrice et hivernante très rare.

Statut départemental : occasionnelle

Effet de l'augmentation du nombre d'habitats favorables, d'une réelle augmentation des effectifs, ou plutôt d'une meilleure prospection, dans le département, la fréquence des contacts avec cette espèce s'accélère après 1995.

En 1997, on ne compte pas plus de cinq observations. À la fin des années 1990, la régularité de la Bécassine sourde comme hivernante est prouvée, en particulier au marais du parc départemental du

Sausset : il fallait y scruter longuement les tiges couchées des phragmites avant de comprendre que celle que l'on croyait voir bouger était en fait une Bécassine sourde. Après 2000, profitant de leur réaménagement, l'espèce est aussi remarquée plusieurs fois se déplaçant entre les bassins de rétention des Brouillards et de La Molette à Dugny. Finalement, des présences hivernales de plusieurs semaines sont constatées sur les trois sites où l'espèce semble régulière.

Peu remarquées au passage postnuptial, les apparitions de la Bécassine sourde semblent de plus en plus nombreuses au fur et à mesure que l'on avance dans l'hiver, avec un maximum de mentions fin février et en mars. Les observations restent souvent liées à des coups de froid, mais il ne faut pas que l'eau soit complètement prise par la glace.

Première observée : 1 le 15 septembre 1991 au parc du Sausset.

Maximum : 3 les 19 février et 13 mars 1999 au parc du Sausset.

Dernières observées : 2 le 9 avril 1991 à Noisy-le-Sec.

Donnée récente : 1 baguée le 30 septembre 2008 au Parc de La Courneuve.

---

### **Bécassine des marais, Bécassine ordinaire**

*Gallinago gallinago* (Linné, 1758)

Statut régional : nicheuse occasionnelle, migratrice et hivernante rare.

Souvent très nerveuse mais toujours discrète, son nom est bien connu du grand public mais sa présence lui échappe presque toujours.

Dans le département, la Bécassine des marais est souvent notée, en hiver ou au moment des migrations, sur les zones de marais et de vasières : parc départemental de La Courneuve, bois de la Tussion à Villepinte, bassins de rétention du Vieux Pays de Tremblay-en-France. Elle a aussi séjourné sur les bassins de rétention des Sablons à Sevrans.

Depuis 2000, quelques individus hivernent régulièrement à Dugny aux bassins de rétention de la Molette et des Brouillards. Cependant, pendant plus de vingt ans, de septembre à mars, c'est le marais du parc départemental du Sausset qui constitue le lieu majeur d'observation de l'espèce. En Île-de-France, c'est un endroit unique pour la qualité des observations de bécassines. Les effectifs de l'espèce y ont baissé. Alors qu'au début des années 1990, plus d'une cinquantaine d'oiseaux pouvaient hiverner tant que le gel ne les chassait pas, au milieu des années 2000, le nombre d'oiseaux présents ne dépasse plus la trentaine. Aujourd'hui encore, les bécassines restent souvent peu nombreuses : moins de 30 comptées au maximum pendant l'hiver 2009-2010 (Krzysztof Rajkowski, comm. pers.).

Les premières arrivées sont notées en août et les dernières bécassines disparaissent généralement en avril.

Quelques données des années 1990 :

68 le 25 décembre 1996 au parc du Sausset.

40 le 9 janvier 1996 au parc du Sausset.

45 le 11 février 1990 au parc du Sausset.

34 le 17 février 1996 au parc du Sausset.

58 le 10 mars 1991 au parc du Sausset.

64 le 15 mars 1997 au parc du Sausset.

---

### **Bécasse des bois, Bécasse ordinaire**

*Scolopax rusticola* Linné, 1758

Statut régional : nicheuse, migratrice et hivernante peu commune.

Statut départemental nicheur : très rare ?

Dans le département, assez rare, la Bécasse est principalement observée d'octobre à mars, en migration et en hivernage. On peut la surprendre dans les grandes friches ou en milieu forestier très dense.

Certaines années, l'espèce est plus abondante. À ces occasions, plusieurs observations réalisées en milieu très urbanisé montrent que certains individus, sans doute très affaiblis, n'hésitent pas à entrer au cœur des villes : zones pavillonnaires, friches, bord de voies de chemin de fer, etc.

Au Bois Saint-Martin à Noisy-le-Grand (Vignon, 2005), la Bécasse est notée avec d'importants passages migratoires. Sa nidification est probable, des individus à la croûle\* étant notés.

Dernière observée (migration) : 1 le 7 mai 2001 au parc des Beaumonts, Montreuil.

Première observée (migration) : 1 le 29 septembre 2000 au parc de La Courneuve.

1 individu capturé dans une cour d'école à Bagnolet le 20 octobre 1968.

---

### **Barge à queue noire, Barge commune, Barge égocéphale**

*Limosa limosa* (Linné, 1758)

Statut régional : migratrice rare.

Statut départemental : occasionnelle.

La Barge à queue noire est notée quatre fois au moment de ses migrations : quatre oiseaux font un court séjour près des pistes de l'aéroport Charles-de-Gaulle et trois observations originales d'oiseaux en vol sont réalisées depuis le parc des Beaumonts à Montreuil.

Données exhaustives :

Migration pré-nuptiale

22 en vol nord le 29 février 2008 depuis le parc des Beaumonts.

4 les 3 et 4 avril 1986 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

Migration post-nuptiale

1 le 16 septembre 2001 depuis le parc des Beaumonts.

1 le 2 octobre 1995 depuis le parc des Beaumonts.

---

### **Barge rousse**



*Limosa lapponica* (Linné, 1758)

Statut régional : migratrice très rare.

Statut départemental : occasionnelle.

Cette espèce ne donne lieu qu'à une observation contemporaine dans le département.

Un oiseau signalé comme femelle adulte est tué en octobre au XIX<sup>e</sup> siècle à Dugny (Cretté de Palluel, 1884). Plus récemment, un individu en migration pré-nuptiale est noté le 24 avril 1998 aux bassins de rétention du Vieux Pays de Tremblay-en-France, sans doute forcé à se poser par de fortes pluies.

---

### **Courlis corlieu**

*Numenius phaeopus* (Linné, 1758)

Statut régional : migrateur très rare.

Statut départemental : occasionnel.

Beaucoup moins régulier que le Courlis cendré ; dans le département, le Courlis corlieu n'est observé qu'une fois en migration de printemps : 1 le 25 avril 1998 sur les bassins de rétention des Brouillards à Dugny.

---

### **Courlis cendré**

*Numenius arquata* (Linné, 1758)

Statut régional : nicheur occasionnel, migrateur rare et hivernant très rare.

Dans le département, le Courlis cendré est le plus souvent observé en déplacement migratoire. Peu de données sont recueillies mais l'espèce est probablement assez régulière près des pistes de l'aéroport Charles-de-Gaulle.

Un stationnement hivernal de six oiseaux au Vieux Pays de Tremblay-en-France intervient dans un contexte d'afflux exceptionnel de l'espèce en Île-de-France, faisant suite à un épisode neigeux dans le Nord de la France en janvier 1996 (Le Maréchal et Lesaffre, 2000).

On peut espérer que le moratoire récent qui suspend la chasse du Courlis cendré en France va se transformer en protection totale. À l'avenir, cela permettrait très certainement à l'espèce de revenir plus régulièrement et en plus grand nombre dans notre région.

Données exhaustives :

Noté sur le territoire de l'aéroport du Bourget avant 1992 (Briot, 1992b).

1 du 20 janvier au 12 mars 1986 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

6 du 28 janvier 1996 au 4 février 1996 au Vieux Pays, Tremblay-en-France.

1 le 20 février 1996 au parc de La Courneuve.

1 le 7 avril 2007 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

1 le 29 juillet 1988 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

1 le 17 septembre 1993 au parc de La Courneuve.

2 le 25 septembre 1989 à Tremblay-en-France.

4 le 20 octobre 2007 depuis le parc des Beaumonts.

150 (record pour l'Île-de-France) en vol sud le 22 novembre 2008 depuis le parc des Beaumonts.

---

### **Chevalier arlequin, Chevalier brun**

*Tringa erythropus* (Pallas, 1764)

Statut régional : migrateur rare, hivernant occasionnel.

Statut départemental : occasionnel.

Le Chevalier arlequin n'est noté qu'à cinq reprises dans le département, à l'époque des migrations et toujours à l'unité. C'est peu mais l'espèce reste relativement discrète en Île-de-France.

Données exhaustives :

Noté au printemps 1982 au parc de La Courneuve.

1 du 30 mars au 2 avril 1986 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

1 le 29 août 2008 aux bassins de rétention des Brouillards, Dugny.

1 en septembre ou octobre vers 2000 aux bassins de rétention de la Molette, Dugny.

1 le 29 octobre 1993 à Dugny.

---

### **Chevalier gambette, Chevalier aux pieds rouges**

*Tringa totanus* (Linné, 1758)

Statut régional : migrateur rare, hivernant très rare.

Statut départemental : occasionnel.

Dans le département, le Chevalier gambette est irrégulier. Une quinzaine de données sont recueillies. Elles concernent des migrateurs isolés ou en petits groupes. Des oiseaux sont notés au parc départemental de La Courneuve, au parc départemental du Sausset, sur les bassins de rétention du Vieux Pays de Tremblay-en-France, mais aussi à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne et au parc des Beaumonts à Montreuil. Toutes les observations sont effectuées de mars à début juillet.

Premier observé : 1 le 16 mars 1997 aux bassins de rétention du Vieux Pays.

Maximum : 4 le 8 avril 1991 aux bassins de rétention du Vieux Pays.

Derniers observés : 3 le 7 juillet 2001 aux bassins de rétention du Vieux Pays.

---

### **Chevalier aboyeur, Chevalier gris**

*Tringa nebularia* (Gunnerus, 1767)

Statut régional : migrateur rare, hivernant occasionnel.

Statut départemental : occasionnel.

Les deux passages font l'objet d'observations. Le passage printanier semble nettement plus court que le passage postnuptial. La plupart des données sont récentes.

Données exhaustives :

#### Migration prénuptiale

- 1 le 6 avril 2007 aux bassins de rétention du Vieux Pays, Tremblay-en-France.
- 1 le 28 avril 2004 aux bassins de rétention des Brouillards, Dugny.
- 1 le 28 avril 2006 aux bassins de rétention du Vieux Pays.
- 2 le 28 avril 2005 aux bassins de rétention des Brouillards.
- 1 le 5 mai 2004 aux bassins de rétention des Brouillards.
- 1 le 5 mai 2007 posé au parc des Beaumonts à Montreuil.

#### Migration postnuptiale

- 1 juvénile le 16 juillet 2003 aux bassins de rétention des Brouillards.
- 1 le 17 août 1993 aux bassins de rétention du Vieux Pays.
- 1 du 22 août au 1<sup>er</sup> septembre 2001 au parc de La Courneuve.
- 3 du 20 au 22 septembre 2001 aux bassins de rétention des Brouillards.
- 1 le 26 septembre 1999 aux bassins de rétention du Vieux Pays.
- 1 le 3 novembre 1994 au parc du Sausset.

---

### **Chevalier culblanc**

*Tringa ochropus* Linné, 1758

Statut régional : migrateur peu commun, hivernant très rare.

Dans le département, les observations sont en augmentation depuis la fin des années 1990.

Farouche et sensible aux dérangements, le Culblanc est commun et régulier aux deux passages sur toutes les grandes pièces d'eau du département, plus rare sur les mares comme au parc la Poudrerie. Il peut aussi être noté dans de simples flaques d'eau.

La première donnée hivernale en Île-de-France date de 1966 à Saint-Quentin-en-Yvelines (Le Maréchal et Lesaffre, 2000) mais aujourd'hui en Seine-Saint-Denis, quelques individus, en général isolés, sont susceptibles d'hiverner. Ils sont notés sur les bassins de rétention de la Molette et des Brouillards à Dugny, ainsi que sur les bassins de rétention du Vieux Pays de Tremblay-en-France.

Le flux printanier des oiseaux en route vers leur site de nidification (mars-avril) est très proche du flux des oiseaux qui en reviennent (juin à août - le premier flot d'oiseaux est uniquement constitué d'adultes). En conséquence, l'espèce est notée toute l'année, avec un creux de mi-mai à début juin et un autre l'hiver.

Maximum (passage prénuptial) : 8 les 6 et 13 avril 1996 au parc de La Courneuve.

Maximum (passage postnuptial) : 6 le 10 août 1999 aux bassins de rétention des Brouillards.

---

### **Chevalier sylvain**

*Tringa glareola* Linné, 1758

Statut régional : migrateur rare, hivernant occasionnel.

Statut départemental : occasionnel.

Les observations ont lieu du milieu du printemps jusqu'à l'automne. Comme pour le Chevalier culblanc, le passage postnuptial débute dès juin.

Données exhaustives :

- 1 le 12 mai 2004 aux bassins de rétention de la Molette, Dugny.
  - 1 le 18 juin 1997 aux bassins de rétention des Brouillards, Dugny.
  - 1 le 8 juillet 2004 aux bassins de rétention des Brouillards.
  - 1 le 22 juillet 2001 au parc de La Courneuve.
  - 1 le 23 juillet 1997 aux bassins de rétention des Brouillards.
  - 1 le 10 août 1999 aux bassins de rétention des Brouillards.
  - 1 le 13 août 2003 au parc de La Courneuve.
  - 1 le 28 août 2001 au parc du Sausset.
  - 1 le 29 septembre 2001 au Vieux Pays, Tremblay-en-France.
  - 1 les 29 et 30 septembre 1992 au Vieux Pays, Tremblay-en-France.
- 

### **Chevalier guignette, Guignette vulgaire**

*Actitis hypoleucos* (Linné, 1758)

Statut régional : nicheur occasionnel, migrateur peu commun, hivernant très rare.

Les nuits d'été, on peut assez facilement entendre les cris du Guignette si l'on se promène près de la Seine ou de la Marne.

En Seine-Saint-Denis, le Chevalier guignette est commun au passage. Il est contacté près de la Seine et de la Marne, ainsi que sur toutes les pièces d'eau dont les abords sont dégagés : c'est le limicole\* qui tolère le mieux les berges bétonnées ou bâchées. Ce sont sans doute les milieux de substitution qui lui rappellent le plus les abords sableux et pierreux des fleuves et des rivières. Le passage pré-nuptial, intense, a lieu fin avril et en mai, mais il n'y a presque pas d'observations de juin pour le département. Le retour est noté dès début juillet (le premier flot d'oiseaux est uniquement constitué d'adultes) et en août. Il est plus faible en septembre.

Premier observé : 1 le 7 avril 1996 au parc du Sausset.

Maximum (passage pré-nuptial) : 15 le 28 avril 1996 au parc de La Courneuve (pluie).

Maximum (passage postnuptial) : 20 le 24 juillet 1987 au parc de La Courneuve.

Dernier observé : 1 le 1<sup>er</sup> novembre 2002 au parc de La Courneuve.

---

### **Mouette tridactyle, Goéland tridactyle**

*Rissa tridactyla* (Linné, 1758)

Statut régional : migratrice et hivernante très rare.

Statut départemental : occasionnelle.

Cette espèce principalement pélagique ne donne lieu qu'à deux observations dans le département. L'oiseau de janvier 1998 est observé dans un contexte d'afflux en Île-de-France (nombreux oiseaux à l'automne sur les côtes du Nord de la France, déplacés ensuite par un fort coup de vent hivernal).

Données exhaustives :

4 le 10 décembre 1984 à l'aéroport du Bourget.

1 adulte le 4 janvier 1998 sur la Seine à l'Île-Saint-Denis.

---

### **Mouette rieuse, Goéland rieur**

*Chroicocephalus ridibundus* (Linné, 1766)

Statut régional : nicheuse commune, migratrice et hivernante très commune.

Autrefois beaucoup plus liée au littoral en dehors de la période de nidification ; en Europe, il semble que dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des Mouettes rieuses soient restées de plus en plus nombreuses pour hiverner dans l'intérieur des terres (De Schaeck, 1890 ; Dubois, 1984 ; Le Maréchal, 1993).

En expansion, l'espèce s'installe pour nicher en Île-de-France au cours des années 1960.

Aujourd'hui, dans la région, de grands groupes en vol, parfois mêlés aux goélands, constituent des formations en « V ». Ces bandes sont souvent confondues par le public avec celles que forment les vols d'oies ou de grands migrateurs en déplacement.

Actuellement, en Seine-Saint-Denis, la Mouette rieuse est le laridé\* le plus commun. Pour se nourrir, elle fréquente régulièrement la Seine, la Marne, les dépôts d'ordures, les plans d'eau des parcs urbains et leurs abords, de plus en plus souvent les pelouses humides des stades et des cités HLM. En plus grand nombre au cœur de l'hiver, l'espèce est devenue omniprésente de juillet à mars. Quelques oiseaux, souvent des immatures non reproducteurs, sont aussi vus d'avril à juin.

Le schéma des grosses arrivées hivernales est complexe. Par exemple, un coup de vent d'ouest amène brutalement des oiseaux qui risquent de disparaître rapidement si le temps est doux. Un coup de froid amène de façon continue des oiseaux qui entrent d'autant plus au cœur de la ville que le froid est fort. Les effectifs d'individus posés restent toujours relativement faibles pour la région, avec des maxima de quelques centaines d'oiseaux sur l'eau. Ceci est beaucoup moins que sur les remises nocturnes de laridés\* situées dans les départements voisins (Hauts-de-Seine : Port de Gennevilliers, parc des Chanteraines ; Val-d'Oise : Enghien-les-Bains ; Seine-et-Marne : Vaires-sur-Marne, Jablines, Trilbardou). En effet, faute de site vraiment favorable, par temps froid et à l'époque des migrations, ces grands dortoirs qui peuvent accueillir plusieurs dizaines de milliers d'oiseaux sont absents dans le département. Sur la Seine, à l'Île-Saint-Denis, Saint-Denis ou Saint-Ouen, on trouve seulement de petits dortoirs sur des berges inaccessibles, des piliers d'amarrage ou des péniches.

Maximum : 3 000 posées sur la Seine le 20 janvier 1997 à l'Île-Saint-Denis (vague de froid).

---

### **Mouette pygmée, Goéland pygmée**

*Hydrocoloeus minutus* (Pallas 1776)

Statut régional : migratrice rare, hivernante occasionnelle.

Statut départemental : occasionnelle.

Six données sont recueillies pour cette espèce qui vit en pleine mer en hiver et à l'intérieur des terres en été. Elles correspondent surtout à des périodes de migration.

Données exhaustives :

- 1 le 8 février 1984 à l'aéroport Charles-de-Gaulle.
  - 1 du 4 au 8 mars 2005 sur la Seine à Épinay-sur-Seine.
  - 1 adulte le 13 avril 1988 à Dugny.
  - 1 mâle adulte tué à Saint-Denis le 11 mai 1862.
  - 1 adulte le 11 mai 1988 à Dugny.
  - 1 le 5 octobre 1998 au parc de La Courneuve.
- 

### **Mouette mélanocéphale, Mouette à tête noire**

*Larus melanocephalus* Temminck, 1820

Statut régional : nicheuse, migratrice et hivernante très rare.

Statut départemental : occasionnelle.

En France, la première nidification de la Mouette mélanocéphale est notée en Camargue en 1965. En Île-de-France, des observations ont lieu à partir de 1972 et l'installation de l'espèce comme nicheuse est soupçonnée dès 1977. Depuis le début des années 1990, comme plus au nord, les effectifs de reproducteurs augmentent de façon continue dans la région.

En Seine-Saint-Denis, l'espèce est notée pour la première fois à Dugny en 1988. Le fort passage printanier d'oiseaux mêlés à des Mouettes rieuses, perçu depuis la fin des années 1990 dans la région, est remarqué.

Données exhaustives :

- 1 de 1<sup>er</sup> hiver le 13 février 2004 au Grand Lac, parc de La Courneuve.
  - Notée à 1 ou 2 reprises en mars au début des années 2000 sur la Seine à l'Île-Saint-Denis.
  - 1 le 4 mars 2005 au parc des Beaumonts, Montreuil.
  - 1 adulte le 8 mars 2009 en dortoir sur la Seine à l'Île-Saint-Denis.
  - 1 le 15 mars 2001 sur la Seine à Saint-Ouen.
  - 2 adultes le 14 avril 2007 depuis le parc des Beaumonts.
  - 2 le 18 avril 2008 à la Haute-Île, Neuilly-sur-Marne.
  - 1 le 10 octobre 2009 au parc des Beaumonts.
  - 1 imm. le 11 novembre 1998 à l'Île-Saint-Denis.
  - 1 adulte le 26 novembre 1989 au parc du Sausset.
  - 1 le 28 novembre 1988 aux bassins de rétention de la Molette, Dugny.
  - 1 adulte les 3 et 15 décembre 1996 au parc de La Courneuve.
  - 1 de 1<sup>er</sup> hiver le 16 décembre 2001 au parc du Sausset.
- 

### **Goéland cendré**

*Larus canus* Linné, 1758

Statut régional : nicheur très rare, migrateur et hivernant rare.

Aujourd'hui, en Seine-Saint-Denis, mêlé aux mouettes, le Goéland cendré est sans doute l'espèce de laridé\* qui apprécie le plus la Marne et la Seine. Il y recherche des déchets flottants et surtout, il y parasite les mouettes qui en ont trouvés.

Jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, le Goéland cendré semble être souvent identifié comme Mouette tridactyle par les ornithologues (Degland, 1849 ; Martin et Rollinat, 1912), mais dans notre région, à cette époque, c'est probablement un des laridés\* les plus réguliers avec la Mouette rieuse et la Guifette noire.

En expansion, quelques couples nichent en France depuis la fin des années 1960 et la preuve de la conquête de l'Île-de-France est apportée en 1991 dans le val de basse Seine (Le Maréchal et Lesaffre, 2000 ; Fénérole et Jardin, 1992).

Récemment en diminution, l'espèce est généralement contactée entre octobre et mars, mais les effectifs hivernaux sont très fluctuants. Ils peuvent, aujourd'hui, être quasiment nuls, comme pendant l'hiver 2007-2008. Les vagues de froid amènent un assez grand nombre d'oiseaux, dont la plus grande partie disparaît avec le redoux. Quelques individus sont réguliers en mars et on peut occasionnellement en observer, sans doute à la recherche de territoires de nidification, sur la Seine jusqu'à fin avril. Des oiseaux ont été observés en juin et en été dans le département (Montreuil : juin 2007, juillet 2010 ; La Courneuve : août 1999, septembre 2001).

Maximum : 29 le 10 janvier 1997 à l'Île-Saint-Denis (vague de froid).

---

### **Goéland à bec cerclé**

*Larus delawarensis* Ord, 1815

Statut régional et départemental : occasionnel.

Originaire d'Amérique du Nord, le Goéland à bec cerclé est de plus en plus souvent observé en Europe. Le même individu est découvert puis retrouvé par deux Noiséens aux Arcades à Noisy-le-Grand (photo) : Emmanuel Franc en janvier 1994 puis Lionel Franc en décembre 1999. Sans doute s'agit-il de l'oiseau qui hiverne huit années consécutives, à partir de janvier 1992, à Paris au Jardin des plantes puis au bois de Vincennes. Cet individu est le premier représentant de son espèce noté en Île-de-France (Le Maréchal et Lesaffre, 2000).

---

### **Goéland brun**

*Larus fuscus* Linné, 1758

Statut régional : nicheur occasionnel, migrateur et hivernant rare.

Maintenant très régulier dans la région, le Goéland brun est occasionnel en migration jusqu'à la fin des années 1970 (Le Maréchal, 1993 ; Dubois, 1980). Les effectifs ont toujours augmenté depuis. Associé à un Goéland leucophée (couple mixte), l'espèce niche pour la première fois en Île-de-France à Paris en 1994 (Le Maréchal et Lesaffre, 2000).

Aujourd'hui, en Seine-Saint-Denis, les observations ont surtout lieu en hiver. Le Goéland brun est alors souvent mêlé à d'autres laridés\*, au cours de vols migratoires ou lorsqu'il part à la recherche de nourriture. En effet, en Île-de-France, les mouettes et les goélands hivernants se déplacent quotidiennement depuis leurs dortoirs nocturnes, souvent situés sur des plans d'eau, jusqu'aux décharges où la plupart s'alimentent. Quand le froid est intense, on voit aussi plus facilement

quelques individus, en quête d'aliments, au-dessus de la Marne et de la Seine ou dans les parcs urbains. En général, il s'agit d'une dizaine oiseaux au maximum. En été, le Goéland brun est moins commun. On observe alors plus d'oiseaux immatures.

---

### **Goéland argenté**

*Larus argentatus* Pontoppidan, 1763

Statut régional : nicheur très rare, migrateur et hivernant commun.

Comme beaucoup d'autres laridés\*, le Goéland argenté s'est adapté et rentre maintenant régulièrement dans l'intérieur des terres. Sa population a beaucoup augmenté. Opportuniste, il utilise régulièrement les décharges à ciel ouvert de la région pour se nourrir en période de disette alimentaire, notamment lorsque l'estran côtier est peu productif du fait du froid.

Occasionnel en Île-de-France jusqu'au début des années 1960, l'espèce est apparue en plus grand nombre au milieu des années 1970 (Duhautois, 1978). La nidification est prouvée pour la première fois dans la région à Paris en 1990 (Le Maréchal et Lesaffre, 2000).

Très commun, aujourd'hui le Goéland argenté est de loin le goéland le plus régulier et présent en plus grand nombre dans le département. Il est noté toute l'année. On l'observe souvent haut dans le ciel au cours de grands déplacements. Il est aussi vu à la recherche de nourriture, en survol bas et parfois à l'affût sur la Marne ou la Seine. Les Goélands argentés pêchent des déchets flottants. Ils fréquentent aussi de plus en plus souvent les plans d'eau des parcs urbains. Des individus y concurrencent les mouettes dans le chapardage du pain donné aux canards et surveillent les autres oiseaux affaiblis. Le Goéland argenté est plus résistant à des conditions de froid extrême que la Mouette rieuse et le Goéland brun. Ses effectifs sont beaucoup plus importants en hiver, en particulier par temps rigoureux. Des groupes en vol peuvent alors concerner plusieurs dizaines d'oiseaux très mobiles. La nuit, quelques individus peuvent dormir près des berges de la Marne ou de la Seine en compagnie d'autres laridés\*.

L'espèce niche maintenant régulièrement sur les toits des immeubles parisiens (Malher, Lesaffre, Zucca et Coatmeur, 2010). Son installation en Seine-Saint-Denis n'aurait rien d'étonnant puisque des oiseaux adultes sont de plus en plus réguliers en période de reproduction.

---

### **Goéland leucophée, Goéland à pieds jaunes**

*Larus michahellis* Naumann, 1840

Statut régional : nicheur très rare, migrateur et hivernant peu commun.

Laridé\* longtemps négligé en raison de sa ressemblance avec le Goéland argenté, le Goéland leucophée est reconnu depuis peu par les ornithologues comme une espèce à part entière.

Probablement extrêmement rare ou absente de la région au XX<sup>e</sup> siècle, l'espèce n'est pas remarquée avant 1976 (Duhautois, 1978). Il faut signaler que les effectifs des nicheurs européens sont alors beaucoup plus faibles que maintenant. Pourtant, comme celle des Goélands brun et argenté, la situation de l'espèce a beaucoup évolué : le Goéland leucophée est devenu très régulier en Île-de-



France.

Actuellement, en Seine-Saint-Denis, des immatures sont vus en petit nombre dès le début du printemps, lors de déplacements alimentaires ou migratoires, à grande hauteur. À partir de juillet, on note des arrivées d'adultes et de jeunes de l'année. Le Goéland leucophée craint probablement plus le froid que la plupart des laridés\* hivernant dans la région. En effet, en hiver, seuls quelques oiseaux restent dans le département. Souvent, ils se nourrissent et dorment sur la Marne et la Seine.

Comme pour le Goéland argenté, des adultes sont vus depuis peu en période de reproduction. L'espèce, qui niche pour la première fois dans la région à Paris en 1991 (Le Maréchal et Lesaffre, 2000), se reproduit maintenant régulièrement dans la capitale (Malher, Lesaffre, Zucca et Coatmeur, 2010). La nidification sur un toit est attendue dans le département.

À propos du Goéland argenté, en 1884, dans ses « notes pour servir à la faune des environs de Paris », Albert Cretté de Palluel écrit : « Se montre isolément ou par petites troupes sur la Seine et même dans les plaines de temps en temps, probablement quand de fortes tempêtes les repoussent jusqu'à l'intérieur des terres ; cependant j'ai remarqué que chaque année aussitôt la moisson terminée dans nos plaines, on y voit quelques goélands, bien qu'alors aucune tempête ait pu motiver leur présence dans les terres. Il est présumable que ces oiseaux passant à une grande hauteur, la nuit, ont été trompés par l'aspect des plaines... ». Aujourd'hui, on sait qu'au cours de l'été, une grande part des Goélands leucophées migre depuis la Méditerranée vers le nord. Dans notre région, ils fréquentent régulièrement les chaumes et les labours. On peut donc imaginer que ces goélands vus après la moisson aient pu être des Goélands leucophées.

---

### **Goéland pontique, Goéland de la Caspienne**

*Larus cachinnans* Pallas, 1811

Statut départemental : occasionnel.

Originaire d'Europe orientale, récemment élevé au rang d'espèce, le Goéland pontique est en expansion vers l'ouest.

Quasiment inconnu en France au milieu des années 1990, les mentions hivernales de Goélands pontiques deviennent régulières à partir de 2000, probablement du fait de l'accroissement du nombre d'oiseaux présents mais surtout de l'amélioration des connaissances permettant de déterminer l'espèce.

En Île-de-France, le premier individu est identifié en janvier 1998. Actuellement, plus de 30 observations sont réalisées dans la région chaque hiver (Bouzendorf et Laloï, 2005).

L'observation d'un oiseau en plumage de premier hiver posé sur la glace du Grand Lac du parc départemental de La Courneuve, le 1<sup>er</sup> janvier 2009, constitue l'unique mention d'une espèce qui était attendue dans le département.

---

### **Goéland marin, Goéland à manteau noir**

*Larus marinus* Linné, 1758

Statut régional : migrateur et hivernant très rare.

Statut départemental : occasionnel.

En France, le Goéland marin est d'ordinaire lié au littoral de l'Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord. Contrairement à beaucoup de laridés\*, il n'a pas conquis le continent. En Île-de-France, il est très rare et apparaît plutôt au cœur de l'hiver.

En Seine-Saint-Denis, l'espèce n'est notée qu'à une seule reprise : un oiseau est vu en vol vers le sud-ouest au-dessus du parc des Beaumonts à Montreuil le 10 octobre 2009.

---

### **Sterne naine**

*Sternula albifrons* (Pallas 1764)

Statut régional : nicheuse et migratrice très rare.

Statut départemental : occasionnelle.

Comme la Sterne pierregarin, la Sterne naine profite des gravières pour s'installer dans la région, où sa nidification est prouvée pour la première fois en 1991, dans le sud de la Seine-et-Marne (Siblet, 1992). Elle reste cependant très discrète en Île-de-France.

En Seine-Saint-Denis, l'espèce n'est notée qu'à deux reprises : un oiseau est vu pendant quelques minutes en train de survoler le Grand Lac du parc de La Courneuve le 6 juin 2010, un autre est aperçu au-dessus de la même ville le 31 août 2000.

---

### **Guifette noire, Guifette épouvantail**

*Chlidonias niger* (Linné, 1758)

Statut régional : migratrice rare.

Statut départemental : occasionnelle.

Migratrice au long cours, la Guifette noire s'est parfois installée dans la région mais ne fait plus qu'y transiter. Elle est vue lors de ses déplacements entre ses quartiers d'hiver, situés en mer en Afrique tropicale, et les marais européens.

Probablement plus régulière autrefois. Aujourd'hui, dans le département, l'espèce est remarquée lorsqu'elle chasse des insectes au-dessus des pièces d'eau.

Peu de données sont recueillies, mais le caractère sociable de l'espèce et les deux passages sont perceptibles.

Données exhaustives :

Migration pré-nuptiale

1 le 11 mai 1988 aux bassins de rétention de la Molette, Dugny.

1 le 19 mai 1988 aux bassins de rétention de la Molette.

1 le 4 juin 1993 aux bassins de rétention de la Molette.

10 le 18 juin 1995 au parc du Sausset.

Migration postnuptiale

2 le 20 août 2001 au parc du Sausset.

1 le 31 août 2000 au parc de La Courneuve.

---

### **Sterne caugek**

*Sterna sandvicensis* Latham, 1787

Statut régional : migratrice très rare.

Statut départemental : occasionnelle.

Dans le département, les deux uniques observations de cette sterne sont faites au printemps au parc de La Courneuve. Elles concernent à chaque fois deux oiseaux les 8 avril 1996 et 19 avril 1988. Ces mentions continentales sont rares à l'échelon régional puisque la Sterne caugek apprécie plus le littoral. Compte tenu des dates, elles correspondent très certainement à des oiseaux en migration pré-nuptiale vers le nord.

---

### **Sterne pierregarin, Sterne hirondelle**

*Sterna hirundo* Linné, 1758

Statut régional : nicheuse et migratrice peu commune, hivernante occasionnelle.

Dans son habitat naturel, pour nicher, la Sterne pierregarin apprécie particulièrement les plages, les bancs de sable et les grèves mobiles des fleuves sauvages. En Île-de-France, où l'espèce s'installe en 1960 (Siblet et Tostain, 1985), elle utilise principalement les milieux artificiels que sont les anciennes gravières et sablières pour se reproduire.

Dans le département, jusqu'en 2000 environ, cette sterne est assez rarement notée en été sur les plus grandes pièces d'eau, sur la Marne et la Seine, mais aussi parfois loin de l'eau comme au parc des Beaumonts à Montreuil. Les observations sont aujourd'hui plus régulières dès le mois d'avril, en particulier sur la Seine, la Marne, le canal Saint-Denis et le canal de l'Ourcq. Lorsque les printemps sont pluvieux, des Pierregarins semblent plus nombreuses à estiver. Ces arrivées sont peut-être liées au fait que certains sites de reproduction proches de la Seine-Saint-Denis, comme certains îlots situés sur la Loire ou dans des gravières de Seine-et-Marne, sont recouverts par la montée des eaux.

Dans un contexte de crues printanières, une première nidification probable de l'espèce est notée sur le toit d'un entrepôt de la zone industrielle de la Poudrette aux Pavillons-sous-Bois en 2001. L'année suivante et en 2004, la reproduction de l'espèce est encore suspectée au même endroit (Malher, Les oiseaux en ville). On peut remarquer que cette première installation a lieu sur un canal plutôt que sur la Seine ou la Marne. Protégées du vent par la ville, du courant par les écluses, les eaux du canal de l'Ourcq sont vraisemblablement souvent plus limpides et plus calmes que celle des grands fleuves. La pêche pourrait y être plus facile et le poisson plus accessible du fait que son image est généralement moins réfractée. Cela a pu être déterminant dans le choix du site. Plus récemment, en 2010, la Pierregarin s'installe et niche avec succès sur un îlot artificiel à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne.

Les premières Pierregarins sont souvent notées début avril. Les effectifs sont au maximum en juillet

au moment de la dispersion postnuptiale. L'espèce se raréfie dès août.

Première observée : 1 le 26 mars 2005 depuis le parc des Beaumonts, Montreuil.

Dernière observée : 1 jeune le 17 septembre 2000 aux bassins de rétention du Vieux Pays, Tremblay-en-France.

---

### **Sterne arctique, Sterne paradis**

*Sterna paradisaea* Pontoppidan 1763

Statut régional et départemental : occasionnelle.

L'observation d'un oiseau en plumage de premier hiver, le 21 novembre 2005 au-dessus du canal de l'Ourcq à hauteur du port de Pantin, est en tout point remarquable (Malher, Les oiseaux en ville). En effet, à cette époque, la plupart des Sternes arctiques ont quitté nos latitudes vers leurs quartiers d'hiver. De plus, cette espèce est d'une extrême rareté en Île-de-France.

---

### **Pigeon biset féral\*, Pigeon des villes, Pigeon domestique, Colombe biset, Pigeon marron**

*Columba livia* Gmelin, 1789

Statut régional : nicheur sédentaire très commun.

Statut départemental nicheur : très commun.

Le Pigeon des villes est issu d'oiseaux d'élevage retournés à l'état sauvage. Étrangement, il est souvent considéré par les scientifiques comme appartenant complètement à l'espèce biset, alors qu'il présente des différences de phénotype\* assez importantes avec cette dernière.

Dans son ouvrage sur l'histoire des oiseaux d'Europe, Laurent Yeatman explique bien la complexité et les incertitudes qui risquent de demeurer sur l'installation en nombre de ce pigeon dans les grandes villes d'Europe. En France, on considère que la révolution française, provoquant la fermeture des pigeonniers installés dans les campagnes, a été un facteur important de cette colonisation. À Paris, ses effectifs augmentent fortement après la seconde guerre mondiale (Malher, Lesaffre, Zucca et Coatmeur, 2010).

En Seine-Saint-Denis, le Pigeon biset féral\* est aujourd'hui commun au cœur des centres urbains. Pour nicher, il retrouve dans les constructions humaines l'habitat de ses ancêtres, qui se reproduisaient sur des falaises. Des oiseaux fréquentent les centres-villes à la recherche de pain et d'autres aliments abandonnés par l'Homme, mais on les rencontre aussi dans les prairies rases et les cultures, à la recherche de graines. Après la moisson (juillet), des groupes parfois très importants se rassemblent dans les chaumes et les semis pour y glaner leur nourriture. Ils peuvent y être observés jusqu'au printemps, surtout s'ils ne sont pas trop dérangés par les chasseurs.

Maximum : plus de 1 000 associés à des Pigeons ramiers et colombins en automne 2000 aux Vieux Pays de Tremblay-en-France et Villepinte.

---

### **Pigeon colombin, Colombe colombin, Pigeon bleu**

*Columba oenas* Linné, 1758

Statut régional : nicheur, migrateur et hivernant peu commun.

Statut départemental nicheur : commun.

Cavernicole, le Pigeon colombin voit, depuis une dizaine d'années au moins, ses effectifs augmenter dans le département.

L'espèce était et reste assez bien représentée dans les espaces forestiers de l'est du département : bois de la Tussion à Villepinte, parc de la Poudrerie, forêt régionale de Bondy, parc départemental de la Fosse-Maussoin à Clichy-sous-Bois, bois de Bernouille et vergers de la Dhuis à Coubron. Elle niche aussi dans les anciennes carrières de gypse à Vaujours, en compagnie de Choucas des tours. Comme le Pigeon ramier, le Pigeon colombin se rapproche de plus en plus des villes. Par exemple, au parc de la légion d'honneur à Saint-Denis, au parc départemental de La Courneuve ou à la pointe aval de l'Île-Saint-Denis, de belles populations sont implantées et ont récemment fortement augmenté. Contrairement à Paris (Malher, Lesaffre, Zucca et Coatmeur, 2010), peu de cas de reproduction dans des cheminées désaffectées sont connus (Montreuil), il en reste à découvrir.

Compte tenu du nombre d'oiseaux locaux et de leurs déplacements, le flux d'oiseaux en migration active est difficile à percevoir. Dès la fin de l'été, des groupes de quelques dizaines d'oiseaux ou plus stationnent. Le nombre de regroupements et les effectifs culminent fin octobre. Beaucoup d'oiseaux quittent alors la région, mais on en observe parfois en hiver à la périphérie de la ville, en particulier dans les zones ouvertes (cultures, prairies, etc.). Le retour sur les sites de nidification est noté dès fin février et jusqu'à fin mars. On observe alors à nouveau assez facilement des rassemblements qui doivent concerner un certain nombre de migrateurs.

Regroupement récent :

120 le 25 février 2008 au parc de La Courneuve.

Regroupement ancien :

800 le 20 novembre 1985 à l'aéroport Charles-de-Gaulle - 150 en janvier 1989 au même endroit.

---

### **Pigeon ramier, Colombe ramier, Palombe**

*Columba palumbus* Linné, 1758

Statut régional : nicheur, migrateur et hivernant très commun.

Statut départemental nicheur : très commun.

Très commun, d'ordinaire forestier, dans le département, le Pigeon ramier se reproduit aussi au cœur des villes (squares, cités HLM), où ses effectifs ont fortement augmenté à partir des années 1980. Il s'installe sur les arbres des avenues, dans les parcs et parfois sur les terrasses des bâtiments.

Comme pour le Pigeon colombin, les oiseaux en migration active sont difficiles à distinguer de ceux qui se déplacent localement. En octobre et en novembre, on peut observer de forts contingents,

aussi bien en vol que dans les cultures. Ceci correspond aux rassemblements des nicheurs locaux qui ont fini de se reproduire et à la migration des oiseaux nordiques. Au printemps, des groupes importants sont aussi notés, en particulier en mars, période du plus fort passage pré-nuptial.

Un grand nombre d'oiseaux passe l'hiver dans le département. À cette époque, on observe des dortoirs. Par exemple, dans la « zone nature » du parc de la Poudrerie, à la fin des années 1990, 1 500 à 2 000 Pigeons ramiers viennent passer la nuit. Il est probable qu'un certain nombre d'oiseaux aillent glaner leur nourriture aux limites du département et au-delà, comme dans les zones cultivées des Vieux Pays de Tremblay-en-France et de Villepinte, le nord de la Seine-et-Marne, etc. C'est assez loin des zones de repos mais les espaces boisés urbains et périurbains restent pour eux des refuges. Ils y trouvent un abri contre la pression exercée par les chasseurs et probablement d'autres prédateurs.

---

### **Tourterelle turque, Tourterelle à collier**

*Streptopelia decaocto* (Frisvoldszky, 1838)

Statut régional : nicheuse sédentaire commune.

Statut départemental nicheur : commune.

Installée dans les Balkans, la Tourterelle turque se lance à l'assaut de l'Europe au début du XX<sup>e</sup> siècle (Yeatman, 1971). Son avancée est fulgurante. En France, la première est notée dans les Vosges en 1950 et le premier cas de nidification est constaté en 1952 en Champagne. En Seine-Saint-Denis, l'espèce est vue dès 1961 à Pantin (Érard, 1961). En 1964, elle a atteint la Bretagne.

L'espèce fréquente les abords des cultures céréalières mais aujourd'hui, c'est aussi l'oiseau le plus typique des zones pavillonnaires du département. Elle y apprécie particulièrement les sols sableux et terreux des jardins pour se nourrir.

Des oiseaux sont susceptibles d'être observés en déplacement, comme en octobre depuis le belvédère de Livry-Gargan au cours des années 1990.

Des dortoirs et des rassemblements sont observés en hiver, comme à Aulnay-sous-Bois (une centaine en 1990 près de la mairie) et au Vieux Pays de Tremblay-en-France (200 en 1996).

---

### **Tourterelle des bois, Tourterelle vulgaire**

*Streptopelia turtur* (Linné, 1758)

Statut régional : nicheuse et migratrice commune.

Statut départemental nicheur : rare.

La Tourterelle des bois était nicheuse régulière dans beaucoup de localités du département jusqu'à ce que les effectifs s'effondrent brutalement vers le début des années 2000. Depuis, sa présence est devenue sporadique.

On trouvait cette tourterelle dans beaucoup de zones ouvertes ou semi-ouvertes. Quelques couples occupaient régulièrement les zones arbustives laissées à l'abandon : parc de la Poudrerie, bois de Bernouille et vergers de la Dhuis à Coubron, parcs départementaux de La Courneuve et du Sausset,

Fosse-Maussoin à Clichy-sous-Bois, carrières de Gagny, bord du canal de l'Ourcq et Vieux Pays à Tremblay-en-France, Haute-Île à Neuilly-sur-Marne, etc. Au total, il y avait probablement plusieurs dizaines de reproducteurs dans le département chaque année.

La régression de la Tourterelle des bois est nationale mais jusqu'à maintenant, l'Île-de-France résistait. Les causes du déclin sont probablement multiples : chasse sur les zones d'hivernage, agriculture moderne, compétition avec le Pigeon ramiers (?). En Seine-Saint-Denis, l'essor des populations d'Épervier et la fermeture des milieux ont aussi pu jouer un rôle.

Le passage d'oiseaux, traditionnellement fort en migration pré-nuptiale, fin avril et en mai, est beaucoup moins remarqué que par le passé. Par exemple, en 2009 et 2010 au parc des Beaumonts à Montreuil, l'espèce n'est pas notée, pour un suivi qui n'est pas moins poussé que par le passé (6 individus en moyenne au printemps entre 1993 et 1998 - Pierre Rousset et David Thorns, comm. pers.). Le passage post-nuptial, d'ordinaire discret, n'est quasiment plus perçu et récemment, il n'a pas été remarqué de rassemblement de fin d'été dans les cultures du département.

Première observée : 1 le 2 avril 1995 au parc des Beaumonts, Montreuil.

Dernière observée : 1 le 13 octobre 1992 au bois de Bernouille, Coubron.

---

### **Perruche à collier**

*Psittacula krameri* (Scopoli, 1769)

Statut régional : sédentaire, échappée de captivité.

Statut départemental nicheur : assez commune.

Espèce introduite qui a colonisé plusieurs grandes agglomérations en Europe, la Perruche à collier est aujourd'hui bien installée en Île-de-France, avec plus de 1 000 individus en 2008 (Clergeau, Vergnes et Delanoue, 2009).

Les premières apparitions dans la région datent de 1974-1975.

Dans le département, au moins un couple nicheur dans des cavités de platane est remarqué au parc municipal de Drancy dès 1990 (5-6 individus ?). Repéré à ses cris bruyants, un individu fréquente un dortoir de pies au parc de La Courneuve de septembre 1992 à janvier 1993. À la même époque, l'espèce est notée plusieurs fois au parc départemental du Sausset. Par la suite, sa présence comme nicheuse sera montrée au parc du sanatorium à Villepinte.

La population totale du département est aujourd'hui forte de quelques dizaines de couples (Philippe Clergeau, comm. pers.). Depuis 2000, des oiseaux sont contactés régulièrement sur de nouveaux sites où ils semblent installés : proximité des bassins de rétention des Brouillards et parc de la Courneuve à Dugny, centre-ville et environs du cimetière du Vieux Pays de Tremblay-en-France, rue Clarisse Louvet à Coubron, parc de la Poudrerie, cimetière de Pantin, etc.

La tendance est à l'augmentation du nombre d'observations et les groupes sont de plus en plus importants : la Perruche à collier semble voir ses effectifs atteindre une progression exponentielle dans les régions qu'elle colonise.

Maximum : 50 à 80 en novembre et décembre 2008 au parc du sanatorium, Villepinte.

---

## **Coucou gris, Coucou commun**

*Cuculus canorus* Linné, 1758

Statut régional : nicheur et migrateur commun.

Statut départemental nicheur : rare.

Connu du grand public pour son chant et ses mœurs, rares sont les personnes capables d'identifier visuellement le Coucou dans la nature.

En 1997, la reproduction probable ou certaine de l'espèce a été principalement notée au nord-est du département : parc de la Poudrerie, bois de la Tussion à Villepinte, berges du canal de l'Ourcq à Tremblay-en-France, bois de Bernouille et vergers de la Dhuis à Coubron, parc départemental du Sausset et coteau d'Avron à Neuilly-Plaisance. Depuis, la présence assez régulière du Coucou est montrée au Bois Saint-Martin à Noisy-le-Grand et à la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne. Plus récemment, des individus sont restés en période de reproduction dans le parc de l'hôpital de Ville-Évrard à Neuilly-sur-Marne, dans la carrière Saint-Pierre à Gagny, en forêt régionale de Bondy.

Le Coucou est exigeant, il nous renseigne sur la qualité d'un milieu. Il n'apparaît généralement que dans des espaces vastes et tranquilles où se reproduisent un assez grand nombre de passereaux insectivores non cavernicoles. Comme eux, il a régressé dans le département depuis une quinzaine d'année. À Neuilly-Plaisance, il n'a pas stationné depuis 1986. Au parc du Sausset où il était très régulier, il n'a pas séjourné depuis 2002. Il n'a pas été noté récemment au bois de Bernouille à Coubron. D'autres exemples de recul de l'espèce existent dans le département et il est devenu exceptionnel d'assister à des courses-poursuites nuptiales de plusieurs oiseaux.

Venu d'Afrique, le Coucou arrive courant avril pour repartir dès juillet. Le départ des adultes est imperceptible. Les oiseaux contactés en août et en septembre sont tous (?) des juvéniles.

Premier observé : 1 mâle chanteur le 30 mars 1992 au bois de Bernouille.

Dernier observé : 1 jeune (tardif) le 30 septembre 2002 au parc des Beaumonts, Montreuil.

\* \* \*

## **Etienne Brisechant**

Pour la seconde partie : [Ornithologie régionale : Les oiseaux de Seine-Saint-Denis - Partie II - Des rapaces nocturnes aux Bruants](#)

---